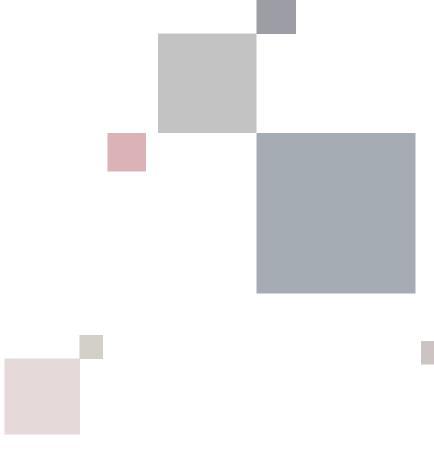
# ANALYSE DES VENTES DE MÉDICAMENTS AUX OFFICINES ET AUX HÔPITAUX EN FRANCE - 1999-2009

IIE ÉDITION - JUILLET 2011







L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) élabore chaque année, à partir des données sur les ventes de médicaments dont elle dispose, un Tableau de Bord consacré à la présentation et à l'analyse du marché pharmaceutique français. Il a pour objectif d'apporter à tous ceux qui recherchent des informations sur ce marché non seulement des statistiques précises, retraçant l'évolution des ventes sur une longue période, mais également des analyses et des éclairages aidant à mieux en comprendre les caractéristiques.

Cette onzième édition, qui présente l'ensemble des données de ventes de 2009 et introduit de premiers éléments concernant 2010, a été enrichie par des comparaisons internationales en matière de consommation pharmaceutique. Elle a, par ailleurs, été légèrement modifiée de manière à rendre son contenu encore plus directement accessible à des lecteurs qui ne seraient pas familiarisés avec l'univers du médicament.

#### Le marché pharmaceutique en 2009 Premiers résultats 2010

#### 2009: Une croissance modérée...

En 2009, la croissance du marché pharmaceutique français a été modérée. Le chiffre d'affaires réalisé par les spécialités remboursables – légèrement en baisse en 2008 – a de nouveau progressé mais à un rythme peu marqué : +1,8%. Le marché des spécialités non remboursables n'a pour sa part augmenté que de 0,4%. Seul le marché hospitalier s'est caractérisé par une progression plus marquée : +4,7% (hors incidence des ventes de vaccins de la grippe A(HINI)).

La progression des quantités vendues en 2009 (+2,8%) s'explique en grande partie par la forte incidence des pathologies « hivernales » qui a provoqué une consommation importante d'antalgiques et des autres médicaments habituellement prescrits – ou spontanément achetés – pour ces affections.

En 2009, les génériques remboursables représentaient **10,4% des ventes en valeur** de spécialités pharmaceutiques remboursables. **En quantités**, leur part de marché était très supérieure et s'élevait à **22,6% des ventes** de spécialités remboursables.

Les ventes de spécialités remboursables soumises à prescription obligatoire représentaient en 2009 81,8% du chiffre d'affaires officinal. En quantités, une part importante des ventes était toutefois détenue par les spécialités remboursables à prescription facultative : 32,2%.

Que ce soit en ville ou à l'hôpital, la décomposition du marché pharmaceutique révèle une évolution très inégale des classes qui le composent. Ces nuances qu'il convient d'apporter à l'analyse du marché français s'appliquent également aux comparaisons internationales. Les données rassemblées dans ce rapport montrent que la consommation de médicaments en France demeure l'une des plus importantes d'Europe. Néanmoins les écarts paraissent s'atténuer au fil des années. Et la place occupée par la France n'est pas toujours la première, lorsque l'on s'intéresse à la consommation pharmaceutique, non plus d'une manière globale et un peu abstraite, mais par classe thérapeutique.

#### ... qui se confirme en 2010

Les premiers éléments – encore provisoires – portant sur l'année 2010 semblent confirmer le ralentissement de la croissance du marché pharmaceutique. Celui-ci n'aurait globalement augmenté que de 0,6% en valeur. En ville, le marché aurait été parfaitement stable voire en très léger recul. Les quantités vendues (nombre de boîtes) en ville auraient également reculé.

A l'hôpital, la croissance, plus soutenue, aurait été de l'ordre de 3,5 % (en valeur).

### Sommaire

I. INTRODUCTION	7
2. DONNÉES UTILISÉES 2.1 Données de ventes 2.2 Présentation des données	8 8
2.3 Classification ATC	9
2.4 La dose définie journalière	10
	10
3. LES VENTES DE MÉDICAMENTS EN FRANCE :	
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	12
3.1 Evolution des ventes de spécialites pharmaceutiques	12
3.1.1 Evolution en valeur	12
3.1.2 Evolution en quantités	13
3.2 Les produits les plus vendus en officine et à l'hôpital	16
3.3 La decomposition du marché officinal	19
3.4 La concentration du marché selon les produits	20
3.5 Le marché officinal selon le statut des spécialités	22
3.6 Le marché des génériques	24
4. LES VENTES PAR CLASSE ATC	31
4.1 Les classes les plus vendues en officine et à l'hôpital	31
4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal	32
4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier	34
4.2 Analyse des ventes dans les principales classes ATC en officine	36
4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A)	36
4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)	40
4.2.3 Système cardio-vasculaire (C)	42
4.2.4 Médicaments dermatologiques (D)	44
4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)	46
4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)	48
4.2.7 Anti-infectieux (J)	50
4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)	52
4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)	54
4.2.10 Système nerveux (N)	56
4.2.II Antiparasitaires et insecticides (P)	60

4.2.12 Système respiratoire (R)	62
4.2.13 Organes sensoriels (S)	64
4.2.14 Divers (V)	66
4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A L'HOPITAL	68
4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)	68
4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)	70
4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)	72
4.3.4 Médicaments dermatologiques (D)	74
4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)	76
4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)	78
4.3.7 Anti-infectieux (J)	80
4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)	82
4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)	84
4.3.10 Système nerveux (N)	86
4.3.II Antiparasitaires et insecticides (P)	88
4.3.12 Système respiratoire (R)	90 92
4.3.13 Organes sensoriels (S) 4.3.14 Divers (V)	92 94
	94
5. LES VENTES EXPRIMÉES EN NOMBRE DE DDJ	97
5.1 Remarques générales	97
5.2 Données démographiques	98
5.3 Présentation des données	99
6. COMPARAISONS INTERNATIONALES	117
6.1 Remarques générales	117
6.2 Principaux résultats de quelques études françaises	118
6.3 La consommation d'antibiotiques en europe	121
6.4 La consommation pharmaceutique en France et dans plusieurs pays	
d'Europe du nord	122
7. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX	125
8. ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE	128

Cette nouvelle édition a été conçue et rédigée par Philippe CAUALIÉ, en collaboration avec Catherine DESMARES et avec l'assistance technique de Françoise CHAUVEL.

#### 1. INTRODUCTION

Ce recueil, comme tous les précédents, a pour objectif de présenter une **information** statistique sur les ventes de médicaments en France au cours des onze dernières années. Il existe bien sûr d'autres publications sur ce sujet, provenant surtout d'organismes privés, mais elles ne traitent parfois, en fonction des objectifs poursuivis, qu'une partie du marché pharmaceutique. Certaines études, par exemple, excluent le marché hospitalier. Par ailleurs, si les données de l'année qui vient de s'écouler sont toujours les plus attendues et les plus interprétées, il est néanmoins utile de pouvoir disposer de relevés plus anciens, afin de dégager des tendances qui ne soient pas seulement celles de la conjoncture. Des tendances de fond - liées par exemple à l'augmentation de la prévalence de pathologies lourdes, à la mise sur le marché de médicaments représentant des innovations importantes - peuvent être mises en évidence si l'on dispose de séries longues, indiquant l'évolution des ventes, faisant ressortir les déplacements d'une classe vers une autre.

Ces raisons ont incité à construire un document qui prenne non seulement en compte toutes les composantes du marché pharmaceutique, mais qui en restitue également les mouvements au cours de ces onze dernières années. Ce recueil présente donc des données portant sur les ventes de spécialités remboursables et de spécialités non remboursables (en les dissociant chaque fois qu'il est apparu pertinent de le faire), d'une part, et sur les ventes de médicaments aux établissements hospitaliers, d'autre part. Ce souci d'exhaustivité paraît d'autant plus justifié que ces deux composantes du marché sont liées l'une à l'autre. Les commentaires qui accompagnent les séries statistiques ou les graphiques reviendront à plusieurs reprises sur cette « interactivité ». En effet, les conditions de dispensation ou de prise en charge des médicaments évoluent : des médicaments aujourd'hui réservés à l'usage hospitalier peuvent être mis demain à la disposition des malades en officine. Aussi certaines évolutions a priori surprenantes trouvent-elles aisément une explication si l'on tient compte des événements qui ont marqué l'une ou l'autre composante du marché pharmaceutique.

#### Ce document comporte quatre parties principales :

- ◆ La première est consacrée à la présentation du marché pharmaceutique français, à l'aide de classements et de tableaux qui permettent d'en préciser les caractéristiques et de mettre en lumière ses particularités.
- ◆ La seconde porte exclusivement sur les ventes par classe ATC (anatomique, thérapeutique, chimique). En retraçant l'évolution des ventes de spécialités pharmaceutiques au cours de la période 1999-2009, à l'aide de tableaux et de graphiques, cette partie permet de dégager les tendances de chaque classe et ses principaux faits marquants.
- ◆ La troisième présente, pour un ensemble de classes, sous-classes et substances actives, les ventes exprimées en nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.
- ◆ La quatrième, introduite dans cette onzième édition, porte sur les comparaisons internationales de consommation de médicaments.

#### 2. DONNEES UTILISEES

#### 2.1 DONNEES DE VENTES

A l'exception des statistiques relatives aux comparaisons internationales de consommation, qui font nécessairement appel à des sources diverses, toutes les données de ce recueil ont été élaborées à partir des déclarations de ventes que les titulaires d'autorisations de mise sur le marché (AMM) adressent chaque année à l'Afssaps. Ces déclarations, prévues à l'article L 5121-17 et suivants du Code de la Santé Publique, présentent un caractère obligatoire, ce qui assure l'exhaustivité des données recueillies, tant pour le marché officinal que pour le marché hospitalier.

D'une manière générale, l'observation de onze années de ventes consécutives – soit un intervalle de dix ans - a été jugée suffisante pour dégager et interpréter correctement les tendances du marché pharmaceutique français. Pour cette onzième édition, la période retenue couvre donc les années 1999 à 2009<sup>2</sup>.

#### 2.2 PRESENTATION DES DONNEES

Les données concernent les ventes aux officines et les ventes aux hôpitaux.

Les chiffres d'affaires sont exprimés en prix fabricant hors taxes (PFHT), et non en prix public. Ils tiennent compte des remises éventuellement consenties. Pour le marché hospitalier, les chiffres d'affaires sont donc calculés sur la base des prix de cession effectifs. Ils intègrent également les ventes aux diverses collectivités (cliniques privées, dispensaires, centres de vaccination, etc.).

Les unités déclarées correspondent au nombre de boîtes vendues. Les unités vendues aux établissements hospitaliers sont publiées pour les classes représentant les postes de dépenses les plus importants. Dans les autres classes, il n'est pas apparu pertinent de publier ces données quantitatives, en raison de l'usage limité qui est fait de ces médicaments dans les établissements hospitaliers.

Les nombres de DDJ correspondent, pour chaque classe ou substance, au nombre de boîtes vendues multiplié par le nombre de DDJ que contient chaque boîte de médicament vendue (voir 2.4). Par convention, Ils sont présentés pour 1000 habitants et par jour.

Les parts de marché en valeur (chiffres d'affaires) et en quantités (unités vendues) ont été calculées par rapport au montant total des ventes de spécialités pharmaceutiques (hors spécialités homéopathiques à nom commun).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Même s'il existait jusqu'en 2003 un seuil d'exonération de la taxe sur les spécialités (C.A. < 760 000 euros), toutes les ventes devaient être déclarées auprès de l'Afssaps.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'annexe méthodologique présente les contrôles et traitements qui sont réalisés sur les données de ventes.

Le taux de variation<sup>3</sup> calculé pour chaque classe correspond au taux de croissance moyen annuel (TCMA) au cours de la période 1999-2009.

Les graphiques ont été établis sous forme d'évolution indiciaire (base 100 en 1999). Une échelle semi-logarithmique a parfois été retenue afin de présenter sur un même graphique des évolutions de classes ou de sous-classes très divergentes. Ces graphiques ne sont pas tous à la même échelle : ils sont adaptés aux évolutions au sein de chaque classe ATC niveau 1. Ces évolutions étant parfois très différentes, le choix d'une échelle unique aurait facilité les comparaisons visuelles mais présenté l'inconvénient de rendre très peu lisibles certains graphiques. Pour des raisons de lisibilité également, l'évolution indiciaire de certaines classes peu vendues n'a pas été présentée lorsque cela aurait abouti à faire figurer un trop grand nombre de courbes sur un même graphique.

Le nombre de traitements pour les contraceptifs oraux a été calculé sur la base du nombre de plaquettes contenues dans chaque boîte : 1 plaquette = 1 traitement ; 3 plaquettes = 3 traitements. En conséquence, le nombre de boîtes vendues a été multiplié par le nombre de traitements que contient chaque boîte, donnant ainsi un nombre total de traitements annuels.

#### 2.3 CLASSIFICATION ATC

La classification utilisée est la classification ATC (anatomique, thérapeutique, chimique), établie par l'Organisation Mondiale de la Santé afin de favoriser des études internationales sur l'utilisation des médicaments. Les médicaments sont classés selon l'organe sur lequel ils agissent et/ou leurs caractéristiques thérapeutiques et chimiques. La classification se décline en cinq niveaux :

Niveau 1 : groupe « anatomique »

exemple : A- voies digestives et métabolisme

Niveau 2 : groupe « thérapeutique »

exemple : A05-thérapeutique hépatique et biliaire

Niveau 3 : sous-groupe « thérapeutique/pharmacologique »

exemple : A05A-thérapeutique biliaire

Niveau 4 : sous-groupe « chimique/thérapeutique/pharmacologique »

exemple : A05AA-acides biliaires

Niveau 5 : sous-groupe « substance chimique »

exemple : A05AA01-chénodésoxycholique acide

La terminologie utilisée est celle de la traduction officielle de la classification ATC.

Toutefois, dans un nombre limité de cas, un autre code a été utilisé lorsque la classification officielle ATC renvoie à un organe et à des caractéristiques thérapeutiques

 $<sup>^3</sup>$  TCMA =  $\sqrt[i]{Xn+i}$  / Xn  $_{où}$  Xn+i représente le chiffre d'affaires de l'année courante n+i et Xn le chiffre d'affaires de l'année de base n. Le TCMA est donc calculé en prenant la racine à la puissance i du rapport du chiffre d'affaires de l'année courante sur celui de l'année de base.

ne correspondant pas à l'AMM délivrée en France. C'est par exemple le cas du Ginkgo Biloba qui est utilisé en France comme vasodilatateur périphérique, et non comme médicament de la démence. Dans ce cas, ce n'est pas le code N06DX02 (attribué au Ginkgo Biloba en tant que médicament de la démence) qui est utilisé mais un autre code, de niveau 4 (C04AX, « autre vasodilatateur périphérique), afin de mettre en conformité la classification retenue avec les indications reconnues en France aux médicaments concernés.

#### 2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE

Tout d'abord initiée par les pays scandinaves, puis reprise par l'Organisation Mondiale de la Santé, la « Defined Daily Dose » - généralement traduite en français par « Dose Définie Journalière» - a pour objectif de favoriser les comparaisons internationales en éliminant les difficultés de mesure liées à l'hétérogénéité des tailles de conditionnement et aux différences de dosage d'un pays à l'autre. Le calcul des DDJ repose sur la détermination préalable d'une dose quotidienne de référence pour un adulte de soixante-dix kilos dans l'indication principale de chaque molécule. Cette dose moyenne - établie par des experts internationaux, sous l'égide du « Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology » de l'OMS installé à Oslo - ne reflète pas nécessairement la posologie recommandée par l'AMM ni la posologie effective : elle constitue avant tout un étalon de mesure. Chaque présentation d'un médicament peut ainsi être convertie en nombre de DDJ. Dès lors, si l'on connaît le nombre total de boîtes vendues, il est possible de calculer le nombre total de DDJ consommées au cours d'une année et de procéder à tous les regroupements jugés pertinents (par familles de molécules, par classe, etc.). Afin de tenir compte des différences de population d'un pays à l'autre, le nombre de DDJ est ensuite divisé par le nombre total d'habitants (enfants compris). Par convention, les résultats sont présentés pour mille habitants et par jour. De cette manière, il est possible de comparer les consommations nationales et de calculer, le cas échéant, une consommation moyenne internationale. Toutefois, les différences dans la pyramide des âges des populations observées peuvent représenter une difficulté dans l'interprétation des résultats. En effet, les médicaments pédiatriques sont intégrés dans le calcul du nombre de DDJ sur la base de la dose standard retenue pour un adulte (nécessairement plus élevée). Il en résulte que, toutes choses étant égales par ailleurs, le pays qui comprend une proportion plus élevée d'enfants « produira » moins de DDJ qu'un pays qui en comprend une proportion moindre. La version de la classification ATC utilisée pour calculer le nombre de DDJ est celle qui a été mise à jour en novembre 2009 et publiée en janvier 2010. Il n'a donc pas été tenu compte des modifications apportées à certaines DDJ postérieurement à cette date.



# 3. <u>LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES</u>

#### 3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES

Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques

#### Chiffre d'affaires\*

#### Unité: million d'euros

ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Spécialités remboursables vendues aux officines	12 865	13 728	14 801	15 467	16 583	17 561
dont homéopathie à nom commun	140	150	159	166	174	170
Spécialités non remboursables vendues aux officines	1 062	1 054	1 119	1 152	1 183	1 231
S/total spécialités vendues aux officines	13 927	14 782	15 920	16 619	17 766	18 792
Spécialités vendues aux hôpitaux et aux collectivités	2 531	2 598	3 084	3 708	4 057	4 427
TOTAL FRANCE	16 458	17 380	19 004	20 327	21 823	23 219

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008
Spécialités remboursables vendues aux officines	18 716	18 827	19 606	19 525	19 880	1,8%
dont homéopathie à nom commun	166	162	165	160	165	3,1%
Spécialités non remboursables vendues aux officines	1 259	1 432	1 482	1 654	1 660	0,4%
S/total spécialités vendues aux officines	19 975	20 259	21 088	21 179	21 540	1,7%
Spécialités vendues aux hôpitaux et aux collectivités	4 384	4 583	4 885	5 395	5 862	8,7%
TOTAL FRANCE	24 359	24 842	25 973	26 574	27 402	3,1%

N.B.: La progression des ventes aux hôpitaux n'est plus que de 4,7% si l'on exclut les ventes de vaccins de la grippe A(H1N1)

#### Unités vendues

#### Unité : million de boîtes

ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Spécialités vendues aux officines (1)	3 029	3 009	3 081	3 103	3 149	3 148

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008
Spécialités vendues aux officines (1)	3 247	3 137	3 197	3 098	3 185	2,8%

<sup>(1)</sup> hors homéopathie à nom commun et oxygène médical

#### 3.1.1 Evolution en valeur

Les ventes de spécialités pharmaceutiques destinées aux officines et de celles destinées à l'usage hospitalier n'ont pas progressé au même rythme durant la période 1999-2009 (Tableau 1 et Figure 2). Le marché hospitalier a augmenté au taux de croissance moyen annuel de 8,8% (et de 8,4% si l'on exclut les ventes des vaccins de la grippe A(H1N1), tandis que les ventes aux officines ont, elles, augmenté de 4,5%. Ces rythmes différents,

<sup>\*</sup> exprimé en prix fabricant hors taxes, et non en prix public.

qui ont entraîné une forte augmentation de la part de l'hôpital dans le marché pharmaceutique français (Figure 1), ne constituent pas des taux de croissance « naturels » : en effet, la levée de la réserve hospitalière de certaines molécules ou de certaines classes de médicaments a représenté un allégement des dépenses à l'hôpital. Ainsi le rythme de progression des ventes de médicaments aux hôpitaux a-t-il été ralenti et celui des ventes de médicaments aux officines accru. Si l'on raisonnait « à champ constant », c'est-à-dire en éliminant l'impact des modifications intervenues dans la prescription et la délivrance de certains médicaments, le différentiel de croissance serait encore plus important.

En 2010, les premiers résultats disponibles, et donc provisoires<sup>4</sup>, confirment et même accentuent la tendance observée en 2009. Le marché de ville devrait être stable, voire en très léger recul, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 21,5 milliards d'euros. Le marché hospitalier continuerait à progresser d'environ 3,5% et son chiffre d'affaires total devrait s'établir autour de 5,95 milliards d'euros. Il est à noter que ce taux de croissance de 3,5% a été calculé en excluant des marchés 2009 et 2010 les vaccins de la grippe A(H1N1) achetés par l'Etat. En raison de leur caractère tout à fait exceptionnel, il paraît préférable de les exclure du calcul des évolutions, même s'il convient de les prendre en compte dans l'évaluation du marché pharmaceutique français.

#### 3.1.2 Evolution en quantités

La progression des unités vendues en officine (nombre de boîtes) a été très modérée au cours de ces dix dernières années (Figure 3).

Sur une longue période, l'évolution de cet indicateur doit cependant être interprétée avec prudence car plusieurs facteurs exercent un impact sur le nombre de boîtes vendues : changements dans les tailles de conditionnement<sup>5</sup>, mise sur le marché de présentations différemment dosées en substance active, développement des médicaments « monoprises » (c'est-à-dire une prise unique par jour, voire une par semaine comme pour certains traitements de l'ostéoporose, par exemple). Seul un étalon de mesure tel que la DDJ permettrait de neutraliser complètement leur impact, mais son utilisation généralisée n'est pas possible puisqu'il existe de nombreuses substances actives qui ne disposent pas d'une DDJ (cf. p. 97). Toutefois, lorsque l'étude des quantités vendues ne porte que sur une courte période, les inconvénients d'une mesure en nombre de boîtes s'atténuent, même s'ils ne disparaissent pas complètement. D'une manière générale, l'amplitude des variations interannuelles s'explique par la combinaison des facteurs suivants, dont les effets peuvent se cumuler ou s'annuler puisqu'ils sont indépendants les uns des autres :

- 1. Degré d'incidence des pathologies hivernales :
- 2. Phénomènes de stockage (souvent liés à une évolution de la réglementation économique) ;
- 3. Déremboursements de spécialités pharmaceutiques ;
- 4. Actions de maîtrise médicalisée

En 2009, la reprise de la consommation est due au premier de ces facteurs : une très forte incidence des syndromes grippaux qui a entraîné une consommation importante de médicaments peu onéreux comme les antalgiques, les médicaments du rhume et de la

<sup>4</sup> Ces chiffres seront consolidés et détaillées dans « les chiffres-clés 2010 » à paraître à l'automne 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> À partir de 2006, notamment, de grands conditionnements (trois mois) ont été commercialisés pour les médicaments destinés à des traitements chroniques.

toux, mais également une consommation supplémentaire d'antibiotiques. Elle a cependant été atténuée par les actions de maîtrise médicalisée portant sur dix classes thérapeutiques (actions qui peuvent conduire à modifier la prescription mais aussi à ne pas prescrire dans certaines situations : les antibiotiques, par exemple) ainsi que par la progression du nombre de grands conditionnements (trois mois) vendus. En 2010, les premiers résultats font apparaître une diminution des quantités vendues (nombre de boîtes) d'environ 1,5% à 2%.

Les unités vendues aux hôpitaux ont été exclues de la Figure 3. En effet, les formes pharmaceutiques et les tailles de conditionnement présentent à l'hôpital une si grande diversité qu'un dénombrement exhaustif ne serait guère pertinent.

100% □ Ventes aux hôpitaux ■ Ventes aux officines 20,09 90% 80% 70% 60% 50% 81,89 82,09 81,49 81,69 81,29 80,99 80,09 78,6 40% 30% 20% 10% 1999 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2008

Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments en France

Figure 2 : Evolution des ventes, <u>en valeur</u>, des spécialités pharmaceutiques entre 1999 et 2009

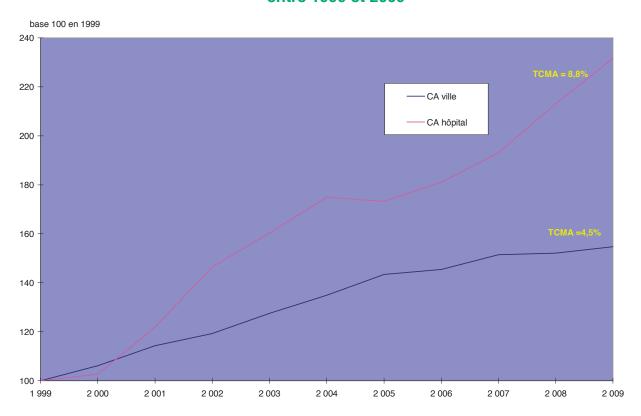
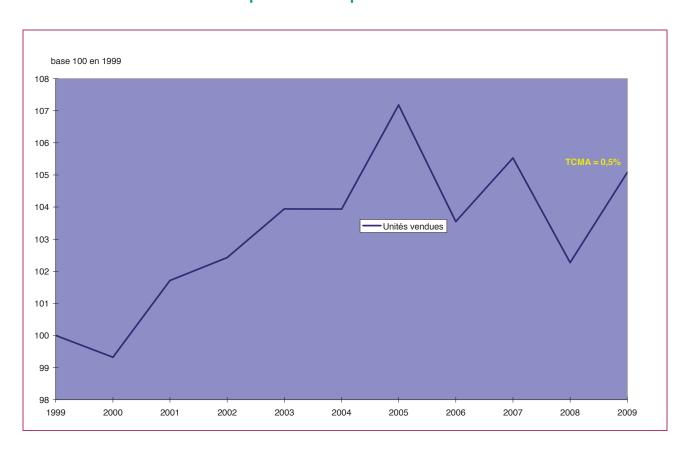


Figure 3 : Evolution des ventes aux officines, <u>en quantités</u>, des spécialités pharmaceutiques entre 1999 et 2009



#### 3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL

Ces classements portent exclusivement sur les médicaments disposant d'un nom de marque. Ils ont donc été établis en agrégeant les montants des ventes réalisées par tous les médicaments commercialisés sous un même nom, quels que soient leur forme, leur dosage ou leur taille de conditionnement. Ils intègrent également les génériques qui ne sont pas commercialisés sous le nom de la Dénomination Commune Internationale.

Le classement des produits les plus vendus aux officines, en valeur, présente peu de similitudes avec celui des produits les plus vendus en quantités : onze médicaments sur les cinquante premiers figurent sur les deux listes (Tableau 2). Ces différences s'expliquent par les écarts de prix entre les spécialités vendues dans les officines. Les médicaments les plus couramment achetés - sur prescription ou non - sont des antalgiques dont les prix sont généralement faibles, tandis que les médicaments qui représentent les chiffres d'affaires les plus importants appartiennent à des classes dont les prix sont, en règle générale, beaucoup plus élevés (antiulcéreux, hypolipidémiants, etc.).

Le classement des produits les plus vendus aux établissements hospitaliers (en valeur) ne possède que trois produits en commun avec celui du marché officinal : ARANESP®, TRUVADA® et NEORECORMON® (Tableau 3). A l'hôpital, ce sont des spécialités destinées au traitement de pathologies majeures qui représentent les dépenses les plus importantes du poste « médicaments » : antinéoplasiques, immunosuppresseurs, antiviraux systémiques, etc. Les facteurs de la coagulation sanguine sont également très représentés dans ce classement.

La comparaison des classements des années 2008 et 2009 ne fait pas apparaître de modifications majeures, tout au moins pour les médicaments figurant parmi les dix premiers. Pour certains médicaments de ville, inscrits au Répertoire de l'Afssaps comme spécialités de référence, leur recul dans le classement s'explique par la croissance des ventes de leurs génériques. A l'hôpital, la levée de la réserve hospitalière pour certains médicaments a conduit à des transferts de ventes d'un marché vers l'autre et s'est donc répercutée sur leur classement (immunostimulants et antianémiques, notamment).

#### En 2010, les cinq médicaments les plus vendus (en valeur) étaient

#### En ville:

- TAHOR® (atorvastatine)
- INEXIUM <sup>®</sup> (ésoméprazole)
- SERETIDE® (fluticasone, salmétérol)
- CRESTOR ® (rosuvastatine)
- ENBREL® (étanercept)

#### Et, à l'hôpital:

- AVASTIN® (bévacizumab)
- HERCEPTIN® (trastuzumab)
- REMICADE® (infliximab)
- MABTHERA® (rituximab)
- TAXOTERE® (docétaxel)

Ces classements 2010 ne présentent aucun changement significatif par rapport à 2009, si ce n'est, en ville, le recul de PLAVIX<sup>®</sup>, en raison de la création d'un groupe générique pour le clopidopgrel. Il sera également noté que le classement des cinq médicaments les plus vendus en quantités est exactement le même en 2009 et en 2010.

Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2009

	1- E	in valeur		2- En	quantités
Rang 2009		Classe	Rang 2009	Produit	Classe
(rang 2008)			(rang 2008)		
1 (1)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire	1 (1)	DOLIPRANE	Antalgique
2 (2)	TAHOR	Hypolipidémiant	2 (3)	DAFALGAN	Antalgique
3 <i>(</i> 3)	SERETIDE	<sup> </sup> Antiasthmatique	3 (2)	EFFERALGAN	Antalgique
4 (4)	INEXIUM	Antiulcéreux	4 (4)	LEVOTHYROX	Hormones
5 (6)	ENBREL	Immunosuppreseur	5 (5)	KARDEGIC	Antiagrégant plaquettaire
6 <i>(</i> 7)	CRESTOR	Hypolipidémiant	6 (6)	SPASFON	Antispasmodique
7 (14)	HUMIRA	Immunosuppreseur	7 (10)	IXPRIM	Antalgique
8 (13)	IDOLIPRANE	ļAntalgique	8 (8)	VOLTARENE	Antiinflammatoire
9 (15)	LUCENTIS	Traitement DMLA	9 (7)	ELUDRIL	O.R.L Antibactérien
10 (9)	SYMBICORT	Antiasthmatique	10 (9)	TAHOR	Hypolipidémiant
11 (8)	GLIVEC	Antinéoplasique	11 (15)	INEXIUM	Antiulcéreux
12 (10)	ARANESP	Antianémique	12 (13)	GAVISCON	Traitement du RGO
13 (21)	ILOVENOX	Anticoagulant	13 (11)	METHADONE	Traitement substitutif
14 (20)	LANTUS	Antidiabétique	14 (18)	HELICIDINE	Antitussif
15 (27)	TRUVADA	Antiviral systémique	15 (19)	LAMALINE	Antalgique
16 (17)	NEULASTA	Immunostimulant - Facteur de croissance	16 (22)	TOPLEXIL	Antitussif
17 (18)	COAPROVEL	Antihypertenseur	17 (14)	PIASCLEDINE	Antirhumatismal
18 (32)	İINEGY	Hypolipidémiant	18 (21)	AERIUS	Antihistaminique
19 (19)	APROVEL	Antihypertenseur	19 (20)	ADVIL	Antalgique
20 (26)	SINGULAIR	Antiasthmatique	20 (23)	DEXERYL	Préparation dermatologique
21 (33)	LYRICA	Antiépileptique	21 (24)	RHINOFLUIMUCIL	O.R.L.
22 (16)	PREVENAR	Vaccin	22 (28)	CRESTOR	Hypolipidémiant
23 (31)	PARIET	Antiulcéreux	23 (17)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire
24 (28)	AVONEX	Immunostimulant -Trait.sclérose en plaques	24 (25)	METEOSPASMYL	Antispasmodique
25 (24)	:ARIMIDEX	Thérapeutique endocrine - Tumeur du sein	25 (27)	:VASTAREL	Antiangoreux
	1	The state of the s			
26 (25)	COTAREG	Antihypertenseur	26 (26)	ASPEGIC	Antalgique
27 (34)	COTAREG ZYPREXA	Antihypertenseur Neuroleptique	26 (26) 27 (33)	ASPEGIC PIVALONE	Antalgique O.R.L.
27 (34) 28 (35)	COTAREG IZYPREXA PYOSTACINE	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique	26 (26) 27 (33) 28 (30)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN	Antalgique O.R.L. Antithrombotique
27 (34) 28 (35) 29 (39)	COTAREG  ZYPREXA  PYOSTACINE  SEROPLEX	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON ICOVERSYL ARICEPT ZELITREX	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiviral systémique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX FEMLAPATCH IVENTOLINE SMECTA NUROFEN	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiviral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN	Antihypertenseur Neuroleptique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antidide d'Alzheimer Antinya systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiwial systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX IEMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (42) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN IEZETROL IXPRIM	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antivial systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antival systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antianémique Antianémique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39(39)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX IEMLAPATCH IVENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antivral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antinémique Antinémique Antinémique Antihistaminique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39 (39) 40 (43)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX IEMLAPATCH IVENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 39 (37) 40 (46) 41 (11)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN IEZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiviral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antianémique Antilistaminique Antilicéreux	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39 (39) 40 (43) 41 (85)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX FEMLAPATCH IVENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antisthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antilnammatoire Décongestionnant à usage systémique Antilvasif
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 42 (40)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN IEZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiviral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antinémique Antinémique Antinémique Antilotéreux Antihypertenseur	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39(39) 40 (43) 41 (85) 42 (73)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antidépresseur
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (46) 40 (46) 41 (11) 42 (40) 43 (47)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiviral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antinistaminique Antilucéreux Antihypertenseur Antihypertenseur Antinypertenseur Antingoreux	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (59)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarméique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 42 (40) 43 (47) 44 (52)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL EBIXA	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiwiral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antihistaminique Antihistaminique Antihypertenseur Antihypertenseur Antihypertenseur Antinggreux Maladie d'Alzheimer	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39 (39) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (59) 44 (45)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX ATARAX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarnéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique Anxiolytique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (6) 31 (29) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 41 (11) 44 (52) 45 (38)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL EBIXA ACTONEL	Antihypertenseur Neuroleptique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiwiral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antihistaminique Antihistaminique Antihypertenseur Antihypertenseur Antihypertenseur Antihypertenseur Antiangoreux Maladie d'Alzheimer Traitement ostéoporose	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39 (39) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (59) 44 (45) 45 (64)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX EMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX ATARAX RHINTROPHYL	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique Anxiolytique Anxiolytique O.R.L.
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 42 (40) 43 (47) 44 (52) 45 (38) 46 (61)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL EBIXA ACTONEL	Antihypertenseur Neuroleptique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antiwiral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antihistaminique Antihistaminique Antihistaminique Antihypertenseur Antihypertenseur Antingoreux Maladie d'Alzheimer Traitement ostéoporose Antalgique	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39(39) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (59) 45 (64) 46 (72)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX IEMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX ATARAX RHINTROPHYL ZALDIAR	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique Anxiolytique O.R.L. Antalgique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 42 (40) 43 (47) 44 (52) 45 (38) 46 (61) 47 (57)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL EBIXA ACTONEL EFFERALGAN PIASCLEDINE	Antihypertenseur Neuroleptique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antivasigique Hypolipidémiant Antalgique Antihistaminique Antihistaminique Antihistaminique Antihypertenseur Antingoeux Antalgique Antingoeux Antingoeux Antingoeux Antiagique Antingoeux Antingoeux Antiagique Antihypertenseur Antiagique Antihypertenseur Antiagique Antihypertenseur Antiagique Antihymatismal	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39(39) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (59) 45 (64) 46 (72) 47 (61)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX IEMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX ATARAX RHINTROPHYL ZALDIAR DERINOX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique Antinolytique O.R.L. Antalgique Préparation nasale
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 33 (30) 34 (22) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 42 (40) 43 (47) 44 (52) 46 (61) 47 (57) 48 (51)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL EBIXA ACTONEL EFFERALGAN PIASCLEDINE GRANOCYTE	Antihypertenseur Neuroleptique Antibiotique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antinémique Antiviral systémique Traitement bronchodilatateur des BPCO Antalgique Hypolipidémiant Antalgique Antianémique Antinistaminique Antihistaminique Antihypertenseur Antihypertenseur Antingoreux Antiangoreux Maladie d'Alzheimer Traitement ostéoporose Antalgique Antihumatismal Immunostimulant - Facteur de croissance	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39(39) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (69) 44 (46) 46 (72) 47 (61) 48 (49)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX FEMLAPATCH IVENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX ATARAX ATHINTROPHYL IZALDIAR DERINOX TARDYFERON	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antisthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique Anxiolytique O.R.L. Antalgique Préparation nasale Antianémique
27 (34) 28 (35) 29 (39) 30 (5) 31 (29) 32 (12) 35 (36) 36 (41) 37 (42) 38 (45) 39 (37) 40 (46) 41 (11) 42 (40) 43 (47) 44 (52) 45 (38) 46 (61) 47 (57)	COTAREG ZYPREXA PYOSTACINE SEROPLEX GARDASIL NEORECORMON COVERSYL ARICEPT ZELITREX SPIRIVA DAFALGAN EZETROL IXPRIM EPREX AERIUS INIPOMP TAREG VASTAREL EBIXA ACTONEL EFFERALGAN PIASCLEDINE	Antihypertenseur Neuroleptique Antidépresseur Vaccin Antianémique Antihypertenseur Maladie d'Alzheimer Antivasigique Hypolipidémiant Antalgique Antihistaminique Antihistaminique Antihistaminique Antihypertenseur Antingoeux Antalgique Antingoeux Antingoeux Antingoeux Antiagique Antingoeux Antingoeux Antiagique Antihypertenseur Antiagique Antihypertenseur Antiagique Antihypertenseur Antiagique Antihymatismal	26 (26) 27 (33) 28 (30) 29 (32) 30 (12) 31 (31) 32 (33) 33 (38) 34 (29) 35 (16) 36 (36) 37 (41) 38 (78) 39(39) 40 (43) 41 (85) 42 (73) 43 (59) 45 (64) 46 (72) 47 (61)	ASPEGIC PIVALONE PREVISCAN BETADINE FORLAX IEMLAPATCH VENTOLINE SMECTA NUROFEN MAGNE B6 SUBUTEX SERESTA OSCILLOCOCINUM PROFEMIGR HUMEX BIOCALYPTOL SEROPLEX FERVEX ATARAX RHINTROPHYL ZALDIAR DERINOX	Antalgique O.R.L. Antithrombotique Antiseptique Laxatif Anesthésique local Antiasthmatique Antidiarrhéique Antalgique Supplément minéral Traitement substitutif Anxiolytique Homéopathie Antiinflammatoire Décongestionnant à usage systémique Antitussif Antidépresseur Antihistaminique Antinolytique O.R.L. Antalgique Préparation nasale

#### O.R.L.: Oto-Rhino-Laryngologie

N.B.: Les lignes surlignées en vert correspondent aux médicaments présents dans les deux classements (valeur et quantités) ; celles surlignées en mauve correspondent aux médicaments également présents dans le classement des spécialités les plus vendues aux hôpitaux.

#### Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2009

#### En valeur

(chiffre d'affaires calculé sur la base des prix réellement facturés)

Rang 2009 (rang 2008)	Produit	Classe
1 (1)	AVASTIN	Antinéoplasique
3.6	HERCEPTIN	Antinéoplasique
\ \ /	MABTHERA	Antinéoplasique
	REMICADE	Immunosuppresseur
	TAXOTERE	Antinéoplasique
	TEGELINE	Immunoglobuline - Immunomodulateur
	ADVATE	Facteur de la coagulation sanguine
	ALIMTA	Antinéoplasique
9 ්	ERBITUX	Antinéoplasique
	PANDEMRIX	Vaccin grippe A(H1N1)
11 (11)	TRACLEER	Traitement de l'HTA pulmonaire
12 (13)	TRUVADA	Antiviral systémique
	CAMPTO	Antinéoplasique
14(-)	FOCETRIA	Vaccin grippe A(H1N1)
15 (15)	ARANESP	Antinanémique
16 (24)	TYSABRI	Immunosuppresseur - Trait. fond sclérose en plaques
17 (17)	VELCADE	Antinéoplasique
18 (21)	novoseven!	Facteur de la coagulation sanguine
19 (-)	PANENZA	Vaccin grippe A(H1N1)
20 (19)	CANCIDAS	Antifongique
21 (16)	KOGENATE	Facteur de la coagulation sanguine
22 (20)	FACTANE	Facteur de la coagulation sanguine
23 (22)	TEMODAL	Antinéoplasique
24 (14)	CEREZYME	Traitement de la maladie de Gaucher
25 (29)	ISENTRESS	Antiviral systémique
26 (26)	VFEND	Antifongique
27 (27)	FLOLAN	Traitement de l'HTA pulmonaire
28 (30)	REYATAZ	Antiviral systémique
29 (25)	PERFALGAN	Antalgique
30 (23)	KALETRA	Antiviral systémique
31 (38)	SOLIRIS	Immunomodulateur
32 (31)	REFACTO	Facteur de la coagulation sanguine
33 (32)	FABRAZYME	Traitement de la maladie de Fabry
34 (36)	CAELYX	Antinéoplasique
35 (33)	FLUDESOXYGLUCOSE CIS	Produit radiopharmaceutique
36 (34)	KIVEXA	Antiviral systémique
37 (39)	ELAPRASE	Correcteur des anom. métaboliques (syndrome de Hunter)
38 (44)	HELIXATE NEXGEN	Facteur de la coagulation sanguine
39 (37)	SEVORANE	Anesthésique
\ \ \ \ \	GEMZAR	Antinéoplasique
41 (41)	BENEFIX	Facteur de la coagulation sanguine
42 (47)	MYOZYME	Correcteur des anom. métaboliques (maladie de Pompe)
<>	NEORECORMON	Antianémique
44 (35)	WILFACTIN	Facteur de la coagulation sanguine
45 (46)	ALFALASTIN	Inhib.de protéase (traitement emphysème pulmonaire)
46(40)	SYNAGIS	Antiinfectieux - Immunsérum
47 (54)	PREZISTA	Antiviral systémique
48 (42)	FEIBA	Facteur de la coagulation sanguine
49 (45)	VIALEBEX	Substitut du sang
50 (153)	VECTIBIX	Antinéoplasique

N.B.: Les solutions de remplissage et les gaz médicaux ont été exclus de ce classement. Les lignes surlignées en mauve correspondent aux produits apparaissant également dans le classement en valeur en officine.

#### 3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL

100% 90% 80% ■ Non remboursable Remboursable 70% 60% 50% 93,3% 93.7% 92,9% 93,0% 93.4% 92,9% 92,9% 92,2% 92,8% 40% 30% 20% 10% 2001

Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1999 et 2009

L'augmentation de la part des médicaments non remboursables observée en 2008 résultait principalement d'un effet de champ, dû au déremboursement des veinotoniques. En 2009, ce facteur n'a pas joué : aucune mesure nouvelle n'a entraîné en 2009 de report de marché. D'une manière générale, les modifications de périmètre expliquent que la décomposition du marché officinal soit identique en 1999 et en 2009, et offre ainsi une apparence de parfaite stabilité, alors que les taux de croissance « spontanée » (c'est-à-dire hors mesures ayant un impact sur le périmètre des deux secteurs) des spécialités remboursables et des spécialités non remboursables ont été, jusqu'à présent, différents.

Par ailleurs, le marché des médicaments pouvant être mis en accès direct dans les officines, en application du décret sur les « médicaments de médication officinale », représentait en 2009 33% en valeur (et 35% en quantités) du marché des spécialités non remboursables et non listées. Les données de l'Afssaps ne permettent cependant pas d'établir dans quelle proportion ces médicaments ont été effectivement achetés en libre accès.

#### 3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHE SELON LES PRODUITS

L'étude de la concentration du marché officinal et de celle du marché hospitalier met en évidence plusieurs faits (Figure 5, Figure 6, Figure 7).

- En 2009, un peu moins de 3000 produits commercialisés sous des noms de marque différents (tous les génériques d'une même spécialité de référence n'ont donc été comptés qu'une fois) ont été vendus dans les officines et un peu plus de 2400 aux établissements hospitaliers. Ces nombres élevés masquent une concentration importante du marché. Les 500 premiers produits ont représenté 83% des ventes en valeur de spécialités pharmaceutiques aux officines, et près de 94% des ventes aux hôpitaux. Sur l'un et l'autre marché, il existe donc de très nombreux produits dont les ventes sont faibles, voire marginales.
- Quel que soit le nombre de produits retenus, la concentration du marché est toujours plus élevée à l'hôpital qu'en officine. En particulier, la part de marché détenue par les dix premiers produits vendus aux hôpitaux est très supérieure à celle qui est détenue par les dix premiers produits du marché officinal en valeur en 2009.
- Sur le seul marché officinal, les dix premiers produits détiennent une part un peu plus importante en quantités qu'en valeur. Toutefois, lorsque l'on prend en compte un nombre plus important de médicaments, cet écart diminue progressivement et finit par s'inverser : la part de marché des 100, 250 et 500 premiers produits est plus importante en valeur qu'en quantités.
- En ville comme à l'hôpital, la concentration du marché s'est accentuée entre 1999 et 2009 pour les premiers médicaments, mais a légèrement diminué lorsque l'on retient (en valeur) un plus grand nombre de spécialités.

Figure 5 : Part du marché officinal, <u>en valeur</u>, détenue par les premiers produits 1999-2009

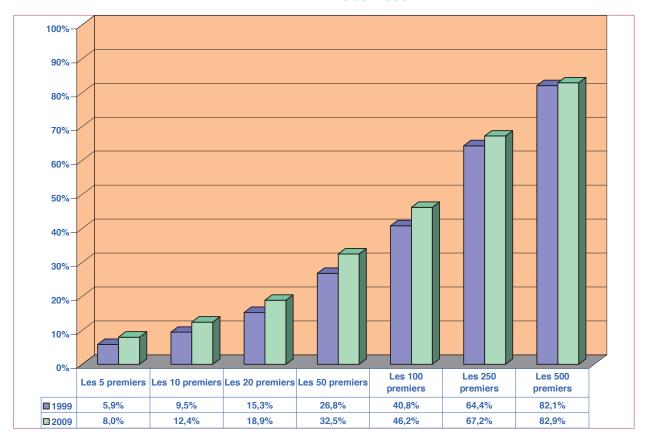


Figure 6 : Part du marché hospitalier, <u>en valeur</u>, détenue par les premiers produits 1999-2009

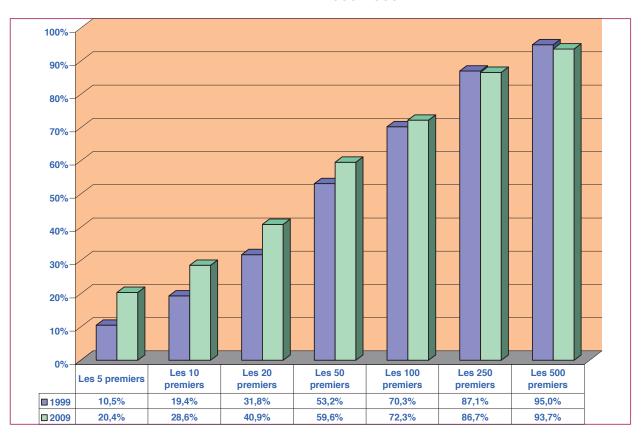
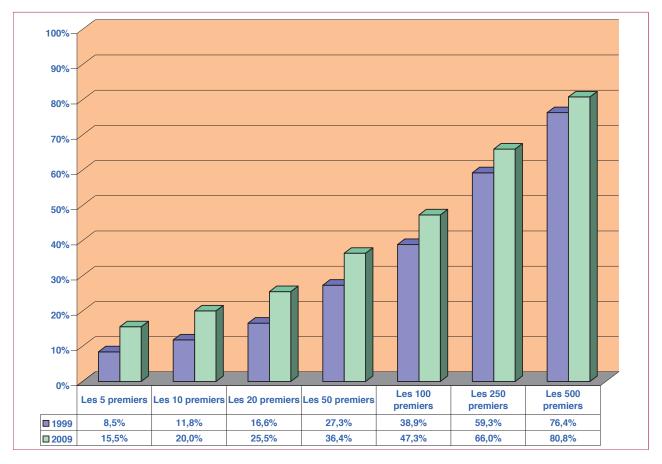


Figure 7 : Part du marché officinal, <u>en quantités</u>, détenue par les premiers produits 1999-2009



#### 3.5 LE MARCHE OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES

Le terme « statut » est utilisé ici par commodité afin de décrire la situation des spécialités au regard de leurs conditions de prescription : prescription obligatoire ou prescription facultative. En effet, les spécialités pharmaceutiques vendues en officine sont soumises à une prescription obligatoire (SPO), lorsqu'elles sont inscrites sur une liste (liste I, liste II ou stupéfiants) et à une prescription facultative (SPF) lorsqu'elles ne sont pas inscrites sur l'une de ces listes. Ce sont souvent les médicaments remboursables qui sont soumis à une prescription médicale obligatoire, et les médicaments non remboursables qui peuvent être achetés sans prescription. En valeur (figure 8), la part des spécialités remboursables soumises à prescription a fortement augmenté : elle représentait près de 82% des ventes destinées au marché officinal en 2009. En quantités (figure 9), la prépondérance des spécialités remboursables soumises à prescription est moins marquée : leur part de marché est de 54,3%. A l'heure actuelle, le marché des spécialités non remboursables soumises à prescription est — en valeur - essentiellement constitué par les contraceptifs oraux et par quelques spécialités récentes disposant de marchés très spécifiques : traitement de la dépendance à la nicotine, traitement de la dysfonction érectile, etc.

Figure 8: Décomposition du marché officinal, <u>en valeur</u>, selon le statut des spécialités

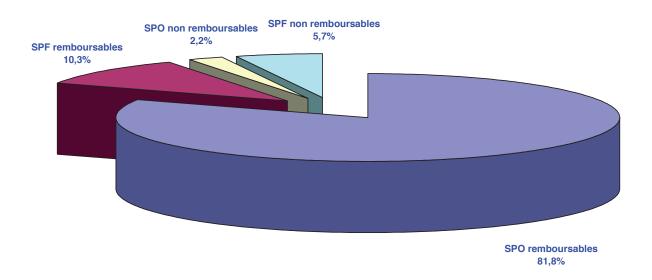
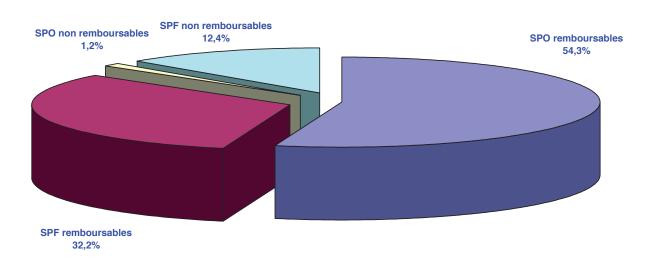


Figure 9: Décomposition du marché officinal, <u>en quantités</u>, selon le statut des spécialités



#### 3.6 LE MARCHE DES GENERIQUES

24% ■ En valeur ☐ En quantités 22% 20% 18% 16% 14% 21. 22, 12% 19. 10% 8% 6% 4% 2% 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009

Figure 10 : Evolution de la part de marché des génériques

# ➤ 10,4% du CA des spécialités remboursables en 2009 La part des génériques dans le chiffre d'affaires des spécialités remboursables s'est élevée à 10,4%, soit 2 059 millions d'euros. A ce montant, il convient d'ajouter le chiffre d'affaires réalisé par les génériques non remboursables (antitussifs, contraceptifs, veinotoniques etc.): 65 millions d'euros, soit 3.9% des ventes de spécialités non

▶ 22,6% des quantités vendues de spécialités remboursables en 2009 La part des génériques dans les quantités vendues de spécialités remboursables s'est élevée à 22,6%<sup>6</sup>, soit 621 millions de boîtes. A ce montant, il convient d'ajouter 27 millions de boîtes de génériques non remboursables, soit 6,1% des ventes de spécialités non remboursables.

1,6% du CA des spécialités vendues aux établissements hospitaliers La part des génériques dans le chiffre d'affaires des spécialités vendues aux établissements hospitaliers et aux collectivités, s'est élevée à 1,6%, soit 93 millions d'euros. Même si le Répertoire de l'Afssaps est essentiellement composé de spécialités destinées au marché officinal, il a également intégré, au cours de ces dernières années, quelques groupes dont les spécialités sont réservées à l'usage hospitalier (anesthésiques, anticancéreux, notamment).

11,2% du CA global des classes ATC admettant des génériques Les génériques sont présents dans 56 classes sur les 94 que comporte la nomenclature ATC au niveau 2. Mais ces 56 classes totalisent 88,6% du CA

remboursables.

Abstraction faite des problèmes de mesure des quantités expliqués page 27.

réalisé en officine par l'ensemble des spécialités pharmaceutiques. Si les génériques représentaient en 2009 11,2% du CA total réalisé dans ces 53 classes ATC (contre 10,5% en 2008), d'une classe à l'autre, la part des génériques variait de 57,7% à moins de 1% (Tableau 8).

> 44,3% du CA global et 65,0% des quantités des groupes génériques Les génériques inscrits au Répertoire en 2009 ont représenté 44,3% du chiffre d'affaires global du Répertoire (spécialités de référence + génériques). En quantités, cette part atteignait 65,0%. Au sein des groupes génériques<sup>1</sup>, la part des génériques peut fortement varier et atteindre 100%, lorsque la spécialité de référence n'est plus commercialisée en France. Il faut cependant relever que l'augmentation de la part des génériques ne reflète pas toujours fidèlement la montée en charge des génériques. En effet, les données issues de la taxe sont annuelles. Aussi, lorsqu'un groupe est créé en fin d'année, le montant des ventes réalisées par la spécialité de référence au cours de l'année considérée sont intégralement pris en compte, alors que ses génériques n'auront été commercialisés qu'un mois ou deux. Il en résulte, dans ce cas-là, une sous-évaluation de la part des génériques (puisque l'on ne compare pas douze mois de ventes de génériques à douze mois de ventes de la spécialité de référence). La variation de cette part ne constitue donc pas un indicateur pertinent pour mesurer l'évolution du taux de substitution des génériques. Sur un autre plan, il sera rappelé que les entreprises sont autorisées à déduire de leur chiffre d'affaires les remises consenties. Or, pour les génériques remboursables, le taux effectif de remise est très important (15,9%, en 2009) et proche du plafond légal (17%). Cette politique de remise conduit mécaniquement à diminuer la part en valeur des génériques par rapport aux spécialités de référence qui, elles, sont vendues en moyenne à un prix très proche de leur prix autorisé (-1%). Elle a également pour conséquence que la part de marché des génériques calculée à partir des prix réellement pratiqués est inférieure à celle qui est estimée par des sources statistiques privées, prenant pour référence le prix officiel avant remises.

Ce travail sur le marché des génériques n'a pas été complété par une étude exhaustive des quantités vendues. En effet, la taille de conditionnement des spécialités de référence et celle de leurs génériques diffèrent parfois. Dès lors, les quantités vendues, exprimées en nombre de boîtes, ne sauraient refléter correctement les parts de marché respectivement détenues dans chaque groupe par les spécialités de référence et par leurs génériques.

Répertoire.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour cette étude, tous les groupes génériques d'une même substance active, figurant dans le Répertoire élaboré par l'Afssaps, ont été agrégés. En effet, un classement par groupe générique *stricto sensu* (c'est-à-dire tenant compte des dosages et des formes pharmaceutiques) aurait donné une représentation beaucoup trop « éclatée » de la part de marché détenue par les génériques de chaque substance active inscrite au

Tableau 4 : Ventes de Génériques en 2009 : les trente CA, en officine, les plus importants

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CLASSE ATC	C.A.2009 en
				millions d'€
1	OMEPRAZOLE	MOPRAL	MEDICAMENT POUR LES TROUBLES	129,0
	DDAL ANDTATINE GODIOLIE		DE L'ACIDITE	00.7
2	PRAVASTATINE SODIQUE		HYPOLIPIDEMIANT	86,7
3	SIMVASTATINE		HYPOLIPIDEMIANT	75,8
4	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	61,2
5	CLOPIDOGREL		ANTIAGREGANT PLAQUETTAIRE	57,8
6	RAMIPRIL	TRIATEC	ANTIHYPERTENSEUR	53,0
7	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	MEDICAMENT DU DIABETE	49,6
8	CEFPODOXIME PROXETIL	ORELOX	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	45,9
9	AMOXICILLINE	CLAMOXYL-HICONCIL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	41,6
10	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	ANTIDEPRESSEUR	39,3
11	PANTOPRAZOLE SODIQUE SESQUIHYDRATÉ	INIPOMP-EUPANTOL	TRAITEMENT R.G.O.	38,9
12	AMLODIPINE (BESILATE D')		ANTIHYPERTENSEUR	36,5
13	LANSOPRAZOLE	LANZOR	ANTI-ULCEREUX	35,5
14	VENLAFAXINE (CHLORHYDRATE DE)	EFFEXOR	ANTIDEPRESSEUR	33.0
15	IGLICLAZIDE `	DIAMICRON	MEDICAMENT DU DIABETE	31,7
16	DEXTROPROPOXYPHENE (CHLORHYDRATE DE) +	DI-ANTALVIC	ANALGESIQUE OPIOIDE	30,3
	PARACETAMOL			
17	FENOFIBRATE	LIPANTHYL-FENOX	HYPOLIPIDEMIANT	28,9
18	RISPERIDONE	RISPERDAL	ANTIPSYCHOTIQUE	27,9
19	BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE)	CARDENSIEL+CARDIOCOR	TRAITEMENT INSUFFISANCE CARDIAQUE	23,8
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	+DETENSIEL		·
20	TERBINAFINE (CHLORHYDRATE DE )	LAMISIL	ANTIFONGIQUE	21,8
21	TRIMEBUTINE (MALEATE DE)	DEBRIDAT	ANTISPASMODIQUE	21,7
22	ALFUZOSINE (CHLORHYDRATE D')	XATRAL	HYPERTROPHIE PROSTATIQUE	21,5
23	RILMENIDINE (DIHYDROGENOPHOSPHATE DE)	HYPERIUM	ANTIHYPERTENSEUR	21,2
24	FLUOXETINE (CHLORHYDRATE DE)	PROZAC	ANTIDEPRESSEUR	20,6
25	GABAPENTINÈ	NEURONTIN	ANTIEPILEPTIQUE	20,5
26	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	MYORELAXANT	20,4
27	PREDNISOLONE (METASULFOBENZOATE SODIQUE DE)	SOLUPRED	GLUCOCORTICOIDE	20,2
28	SPIRAMYCINE + METRONIDAZOLE	RODOGYL - BIRODOGYL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	19,3
29	ZOLPIDEM (TARTRATE DE)	STILNOX	PSYCHOLEPTIQUE	19,2
30	CITALOPRAM (BROMHYDRATE DE)	SEROPRAM	ANTIDEPRESSEUR	18,4

Tableau 5 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2009 –

Les trente parts les plus importantes (\*)

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CA en millions d'euros	Part des génériques
1	ISOTRETINOÏNE	ROACCUTANE	11	100,0%
2	DOXYCYCLINE	VIBRAMYCINE	11	94,9%
2 3 4	AMOXICILLINE	CLAMOXYL-HICONCIL	44	94,4%
	CARBOCISTEINE	RHINATHIOL	12	
5 6	MINOCYCLINE (CHLORHYDRATE DE)	MYNOCINE-MESTACINE	3	
6	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	69	
7	ALLOPURINOL	ZYLORIC	11	88,8%
8 9	BUFLOMEDIL (CHLORHYDRATE DE)	FONZYLANE	10	87,8%
	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	58	
10	TAMOXIFENE (CITRATE DE)	NOLVADEX	5	
11	SIMVASTATINE	ZOCOR	89	
12	MOLSIDOMINE	CORVASAL	8	
13	ALPRAZOLAM	XANAX	15	
14	PROPRANOLOL (CHLORHYDRATE DE)	AVLOCARDYL	4	84,5%
15	ECONAZOLE (NITRATE D')	DERMAZOL	15	
16	ATENOLOL	TENORMINE	21	84,0%
17	SPIRAMYCINE + METRONIDAZOLE	RODOGYL	23	
18	CEFUROXIME	ZINNAT	12	
19	NAFTIDROFURYL	PRAXILENE	15	
20	PRAVASTATINE SODIQUE	ELISOR	106	
21	SPIRONOLACTONE	ALDACTONE	10	81,2%
22	NORFLOXACINE	NOROXINE	6	81,0%
23	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	49	
24	MIANSERINE (CHLORHYDRATE DE)	ATHYMIL	11	80,7%
25	AMIODARONE (CHLORHYDRATE D')	CORDARONE	22	80,0%
26	CELIPROLOL (CHLORHYDRATE DE)	CELECTOL	17	
27	CITALOPRAM (BROMHYDRATE DE)	SEROPRAM	23	
28	OMEPRAZOLE	MOPRAL	162	
29	FUROSEMIDE	LASILIX	16	
30	DEXTROPROPOXYPHENE (CHLORHYDRATE DE)	DI-ANTALVIC	38,3	79,1%

<sup>(\*) :</sup> Seuls les groupes génériques dont le CA a atteint 1,5 million d'euros ont été retenus. Le chiffre d'affaires d'un groupe générique est constitué par celui de sa (ou de ses) spécialité(s) de référence et par celui de son (ou de ses) générique(s). Rappelons qu'un groupe générique comprend la spécialité de référence et tous ses génériques.

Tableau 6 : CA réalisé en officine en 2009 : part des génériques par classe ATC (niveau 2 de la nomenclature ATC)

	C.A.	C.A.	Part
Classe ATC	Officines	Officines	des
	génériques	classe ATC	génériques
M04 - ANTIGOUTTEUX	9,9	17,1	57,7%
M03 - MYORELAXANTS	35,4	61,8	57,3%
J01 - ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	278,0	685,7	40,5%
J02 - ANTIMYCOSIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	11,0	30,5	36,0%
C03 - DIURETIQUES	38,3	125,3	30,6%
A03 - MEDICAMENTS TROUBLES FONCTIONNELS GASTRO-INTESTINAUX	50,9	167,0	30,5%
C02 - ANTIHYPERTENSEURS	24,2	84,0	28,8%
C07 - BETABLOQUANTS	88,9	312,2	28,5%
D10 - PREPARATIONS ANTIACNEIQUES	10,6	40,8	26,0%
D01 - ANTIFONGIQUES A USAGE DERMATOLOGIQUE	36,5	140,8	25,9%
A02 - MEDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	216,3	871,9	24,8%
D06 - ANTIBIOTIQUES ET CHIMIOTHERAPIE A USAGE DERMATOLOGIQUE	11,2	48,6	23,0%
C04 - VASODILATATEURS PERIPHERIQUES	27,6	124,8	22,1%
G01 - ANTIINFECTIEUX & ANTISEPTIQUES A USAGE GYNECOLOGIQUE	4,8	23,1	20,8%
N06 - PSYCHOANALEPTIQUES	151,6	733,3	20,7%
C08 - INHIBITEURS CALCIQUES	53,3	300,8	17,7%
N05 - PSYCHOLEPTIQUES	107,5	622,8	17,3%
C10 - HYPOLIPIDEMIANTS	198,3		16,0%
A10 - MEDICAMENTS DU DIABETE G03 - HORMONES SEXUELLES & MODULATEURS DE LA FONCTION INTESTINALE	100,0	734,6	13,6%
C01- MEDICAMENTS EN CARDIOLOGIE	69,6	515,5 281,7	13,5%
NO3 - ANTIEPILEPTIQUES	36,3 42,5	201,7 335,2	12,9% 12,7%
G04 - MEDICAMENTS UROLOGIQUES	42,5 46,3	369,5	12,7 %
H02 - CORTICOIDES A USAGE SYSTEMIQUE	31,3	266,7	11,7%
M02 - TOPIQUES POUR DOULEURS ARTICULAIRES ET MUSCULAIRES	8,8	76,1	11,6%
A06 - LAXATTIFS	16,4	154,1	10,7%
N01 - ANESTHESIQUES	2,9	38,8	7,6%
C09 - MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTÈME RENINE ANGIOTENSINE	105,6	1 431,4	7,4%
R05 - MEDICAMENTS DU RHUME ET DE LA TOUX	12,3	170,3	7,2%
N07 - AUTRES MEDICAMENTS DU SYSTÈME NERVEUX	19,0	265,8	7,2%
R06 - ANTIHISTAMINIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	17,1	245,3	7,0%
B01 - ANTITHROMBOTIQUES	59,0	904,1	6,5%
C05 - VASCULOPROTECTEURS	9,2	145,0	6,3%
M01 - ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIRHUMATISMAUX	26,7	436,2	6,1%
A04 - ANTIEMETIQUES & ANTINAUSEEUX	3,1	51,0	6,1%
A07 - ANTIDIARRHEIQUES, ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIINFECTIEUX INTESTINAUX	11,7	200,8	5,8%
NO2 - ANALGESIQUES	66,6	1 179,3	5,6%
D11 - AUTRES PREPARATIONS DERMATOLOGIQUES	2,5	48,7	5,1%
L02 - THERAPEUTIQUE ENDOCRINE	17,8	423,9	4,2%
M05 - MEDICAMENTS POUR LE TRAITEMENT DES DESORDRES OSSEUX	13,3	335,9	4,0%
B02 - ANTIHEMORRAGIQUES	0,4	11,7	3,5%
A12 - SUPPLEMENTS MINERAUX	4,0	131,1	3,0%
A01 - PREPARATIONS STOMATOLOGIQUES	2,5	108,1	2,3%
R03 - MEDICAMENTS POUR LES SYNDROMES OBSTRUCTIFS DES VOIES AERIENNES	21,3		2,0%
J05 - ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE	12,8	817,5	1,6%
NO4 - ANTIPARKINSONIENS	1,7	115,1	1,4%
G02 - AUTRES MEDICAMENTS DU SYSTME GENITO-URINAIRE	0,6	67,3	0,9%
S01 - MEDICAMENTS OPHTALMOLOGIQUES	4,1	583,9 en e	0,7%
H05 - MEDICAMENTS DE L'EQUILIBRE CALCIQUE B03 - PREPARATIONS ANTIANEMIQUES	0,4	62,6 200.0	0,6%
A16 - AUTRES MEDICAMENTS	2,3	390,0 47.7	0,6%
D02 - EMOLIENTS & PROTECTEURS	0,3	47,7 78.8	0,6% 0.4%
D02 - EMOLIENTS & PROTECTEORS D08 - ANTISEPTIQUES & DESINFECTANTS	0,3 0,3	78,8 65,4	0,4% 0,4%
LD4 - IMMUNOSUPPRESSEURS	0,3 0,8		0,4%
P02 - ANTHELMINTIQUES	0,01	13,3	0,1%
LO1 - ANTINEONIANIQUES	0,01	473,5	0,1 %
EUT ANTINEUT ENDIAGES	0,02	470,0	0,070

#### 3.7 LE MARCHE DES MEDICAMENTS ORPHELINS

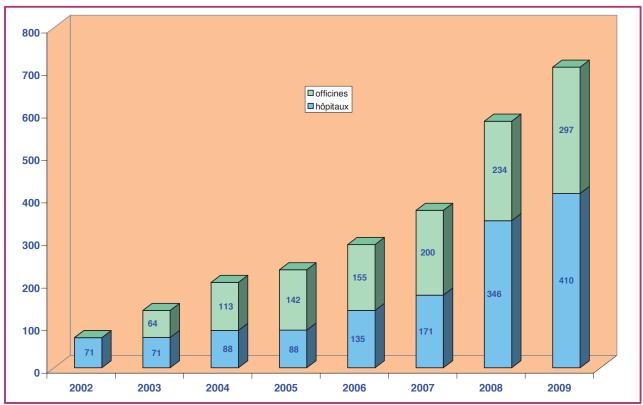


Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins

Il sera tout d'abord précisé que ce chiffrage porte exclusivement sur les médicaments désignés comme orphelins en application du règlement (CE) n°141/2000 du Parlement européen, et qui figurent sur le registre européen des médicaments orphelins <a href="http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/pharmaceuticals/documents/community-register/html/orphreg.htm">http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/pharmaceuticals/documents/community-register/html/orphreg.htm</a>. Lorsque des médicaments sont retranchés de ce registre, leurs ventes ne sont plus prises en compte, à partir de l'année qui suit leur radiation.

Les données présentées (qui excluent l'année 2001 pour des raisons de confidentialité) montrent une croissance rapide du marché des médicaments orphelins en France, constitué en 2009 par quarante-quatre spécialités. Il convient toutefois de relativiser cette croissance en prenant en compte la taille de ce marché : environ 2,2% des ventes en valeur de médicaments en France. En quantités, cette part est, bien entendu, encore plus faible et représente moins de 1/10 millième de la consommation quantitative (les médicaments orphelins se rapportent à des maladies rares dont la prévalence est inférieure à 5/10 millièmes). Les classes les plus représentées parmi ces médicaments orphelins sont les « autres médicaments des voies digestives et du métabolisme » (A16), , et les « antinéoplasiques » (L01), avec onze spécialités chacune. Les indications des spécialités classées en « A16 » portent notamment sur les maladies de Gaucher, de Fabry et de Wilson. Pour les spécialités classées en « L01 », il s'agit – entre autres - de différents types de leucémies. Les spécialités appartenant à ces deux classes représentaient les deux tiers du montant des ventes en valeur de médicaments orphelins en 2009.

LES VENTES PAR CLASSE ATO	LES	<b>VENTES</b>	<b>PAR</b>	<b>CLASSE</b>	<b>ATC</b>
---------------------------	-----	---------------	------------	---------------	------------

#### 4. LES VENTES PAR CLASSE ATC

#### 4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL

Les montants des ventes de médicaments par classe ont été calculés en retenant successivement le premier niveau puis les deux premiers niveaux de la classification (niveau 1 : anatomique, niveau 2 : thérapeutique). Les résultats ainsi obtenus permettent en effet de mieux appréhender les caractéristiques et la structure de la consommation par classe.

#### Classes ATC de niveau 1 (Tableau 8, Tableau 9, Tableau 12)

En officine, ce sont les médicaments appartenant au système cardio-vasculaire qui représentent la plus forte consommation en valeur mais, en quantités, ce sont les médicaments du système nerveux qui sont les plus achetés (en raison notamment des analgésiques qui sont des médicaments très couramment consommés, comme le montre le classement présenté p.17).

A l'hôpital, ce sont les antinéoplasiques et les immunomodulateurs qui représentent – de très loin - le poste de dépenses le plus important (36,0%). Leur part a beaucoup progressé en dix ans. Les anti-infectieux se situent au deuxième rang devant Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques. Cette progression des anti-infectieux (3ème en 2008) résulte des ventes très importantes du vaccin de la grippe A(H1N1) et devrait donc présenter un caractère provisoire.

#### ◆ Classes ATC de niveau 2 (Tableau 11, Tableau 12, Tableau 14)

A l'officine, à l'exception des vaccins, les classes dont la part de marché a le plus augmenté sont celles qui étaient auparavant réservées à l'usage hospitalier. Par ailleurs, les données 2009 confirment le recul des antibiotiques à usage systémique.

A l'hôpital, le classement 2009 met en évidence le poids toujours croissant des antinéoplasiques. Il confirme également que les pathologies lourdes représentent une part de plus en plus importante des achats de médicaments par les hôpitaux. Parmi les dix premiers produits les plus vendus aux établissements hospitaliers (cf. p.18), figurent six antinéoplasiques. Il est donc logique que cette classe soit la plus importante du marché hospitalier. Comme en ville, la part des antibiotiques a régressé. La forte progression de la part des vaccins est, dans une très large mesure, liée aux ventes des vaccins de la grippe A(H1N1) en 2009, classées avec les ventes aux hôpitaux et diverses collectivités. Elle ne reflète donc pas une tendance réellement observable.

#### 4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal

Tableau 7 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, <u>en valeur</u>, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)

RANG 2009	ATC niveau 1	Part du marché officinal		
(rang 2008)	ATC IIIVeau T	2009	1999	
1 (1)	C - Système cardio-vasculaire	18,9%	25,6%	
2 (2)	N - Système nerveux	15,4%	15,2%	
3 (3)	A - Voies digestives et métabolisme	12,4%	15,5%	
4 (5)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	10,0%	2,2%	
5 (4)	J - Antiinfectieux	9,6%	9,8%	
6 (6)	R - Système respiratoire	8,5%	9,1%	
7 (7)	B - Sang et organes hématopoïétiques	6,3%	2,6%	
8 (8)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	4,6%	6,0%	
9 (9)	M - Muscle et squelette	4,4%	4,5%	
10 (10)	S - Organes sensoriels	2,8%	1,7%	

Tableau 8 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, <u>en quantités</u>, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)

RANG 2009	ATC niveau 1	Part du marché officinal		
(rang 2008)	ATC IIIVeau T	2009	1999	
1 (1)	N - Système nerveux	31,7%	23,3%	
2 (2)	A - Voies digestives et métabolisme	16,0%	15,9%	
3 (3)	C - Système cardio-vasculaire	12,0%	15,6%	
4 (4)	R - Système respiratoire	10,1%	12,2%	
5 (5)	J - Antiinfectieux	5,6%	6,9%	
6 (6)	M - Muscle et squelette	5,1%	5,3%	
7 (7)	D - Dermatologie	4,7%	5,1%	
8 (10)	B - Sang et organes hématopoïétiques	3,2%	2,2%	
9 (9)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	3,1%	4,3%	
10 (11)	S - Organes sensoriels	2,9%	3,2%	

Tableau 9 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, <u>en valeur</u> (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal

<b>RANG 2009</b>	ATC nivoqu 2	ATC niveau 2		
(rang 2008)	ATC IIIVedu Z	2009	1999	
1 (1)	C09 - Médicaments agis, sur le syst, renine-angiotensine	6,7%	5,2%	
2 (2)	C10 - Hypolipidemiants	5,8%	5,2%	
3 (3)	NO2 - Analgesiques	5,5%	5,3%	
4 (4)	R03 - Médicaments des syndromes obstructifs des voies aériennes	5,0%	3,6%	
5 (5)	B01 - Antithrombotiques	4,2%	2,2%	
6 (6)	AD2 - Médicaments pour les troubles de l'acidite	4,1%	4,8%	
7 (8)	J05 - Antiviraux à usage systemique	3,8%	1,1%	
8 (9)	A10 - Médicaments du diabète	3,4%	2,4%	
9 (7)	N06 - Psychoanaleptiques	3,4%	4,1%	
10 (10)	J01 - Antibacteriens à usage systemique	3,2%	7,3%	
11 (14)	LO4 - Immunosuppresseurs	3,1%	0,1%	
12(11)	N05 - Psycholeptiques	2,9%	3,2%	
13 (15)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,7%	1,6%	
14 (13)	LO3 - Immunostimulants	2,7%	0,7%	
15 (16)	G03 - Hormones sexuelles et modul, de la fonction genitale	2,4%	4,0%	
16 (12)	J07 - Vaccins	2,3%	1,2%	
17 (19)	LO1 - Antinéoplasiques	2,2%	0,1%	
18 (18)	M01 - Antiinflammatoires et antirhumatismaux	2,0%	2,6%	
19 (17)	LO2 - Thérapeutique endocrine	2,0%	1,3%	
20 (19)	B03 - Préparations antianémiques	1,8%	0,2%	

Tableau 10 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, <u>en quantités</u> (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal

<b>RANG 2009</b>	ATC niveau 2		rché officinal
(rang 2008)	ATC niveau Z	2009	1999
1 (1)	NO2 - Analgésiques	21,2%	14,2%
2 (2)	N05 - Psycholeptiques	5,1%	5,2%
3 (3)	J01 - Antibactériens à usage systémique	4,5%	6,0%
4 (6)	A02 - Médicaments pour les troubles de l'acidité	2,9%	2,1%
5 (5)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,7%	3,0%
6 (7)	A03 - Médicaments troubles fonctionnels gastro-intestinaux	2,6%	2,6%
7 (11)	R05 - Médicaments du rhume et de la toux	2,6%	4,4%
8 (10)	R01 - Préparations nasales	2,5%	2,6%
9 (13)	M01 - Antinflammatoires et antirhumatismaux	2,5%	2,3%
10 (9)	C09 - Médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine	2,4%	1,6%
11 (4)	V03 - Tous autres médicaments	2,3%	3,5%
12(8)	N06 - Psychoanaleptiques	2,2%	2,1%
13 (12)	C10 - Hypolipidémiants	2,2%	1,5%
14 (15)	B01 - Antithrombotiques	2,1%	1,3%
15 (14)	R06 - Antihistaminiques à usage systémique	2,1%	1,5%
16 (14)	A10 - Médicaments du diabète	2,1%	1,6%
17 (17)	A06 - Laxatifs	2,0%	2,0%
18 (18)	G03 - Hormones sexuelles et modul. de la fonction génitale	1,9%	3,3%
19 (18)	CO7 - Bétabloquants	1,6%	1,4%
20 (22)	R03 - Médicaments des syndromes obstructifs des voies aériennes	1,6%	1,5%

#### 4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier

Tableau 11 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, <u>en valeur</u>, sur le marché hospitalier

RANG 2009	ATC niveau 1	Part du marché hospitalier		
(rang 2008)	ATC IIIVeau T	2009	1999	
1 (1)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	36,0%	20,1%	
2 (3)	J - Antiinfectieux	20,5%	25,4%	
3 (2)	B - Sang et organes hématopoïétiques	19,4%	21,6%	
4 (4)	N - Système nerveux	7,2%	11,2%	
5 (5)	V - Médicaments divers	5,3%	7,4%	
6(6)	A - Voies digestives et métabolisme	4,3%	4,0%	
7 (7)	C - Système cardio-vasculaire	2,7%	2,5%	
8 (8)	M - Muscle et squelette	1,4%	2,2%	
9 (9)	D - Dermatologie	0,8%	1,7%	
10 (11)	H - Hormones systémiques	0,8%	1,1%	

Tableau 12 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, <u>en valeur</u>, sur le marché hospitalier

<b>RANG 2009</b>	ATC niveau 2	Part du marché hospitalier		
(rang 2008)	ATC IIIVeau Z	2009	1999	
1 (1)	LO1 - Antinéoplasiques	27,8%	12,5%	
2 (2)	B02 - Antihémorragiques	8,9%	6,4%	
3 (4)	LO4 - Immunosuppresseurs	7,8%	3,5%	
4 (3)	J05 - Antiviraux à usage systémique	6,8%	12,6%	
5 (5)	B05 - Substituts du sang et solutions de perfusion	4,9%	7,8%	
6 (6)	J06 - Immunsérums et immunoglobulines	4,3%	1,8%	
7 (24)	J07 - Vaccins	4,2%	1,1%	
8 (8)	B01- Antithrombotiques	3,4%	3,8%	
9 (7)	A16 - Autres médicaments des voies digestives et du métabolisme	3,1%	1,4%	
10 (9)	J01 - Antibactériens à usage systémique	2,9%	8,4%	
11 (13)	V03 - Tous autres médicaments	2,5%	3,4%	
12 (11)	J02 - Antimycosiques à usage systémique	2,4%	1,4%	
13 (12)	N01 - Anesthésiques	2,4%	4,4%	
14 (10)	B03 - Préparations antianémiques	2,2%	3,5%	
15 (14)	√09 - Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	1,7%	1,4%	
16 (15)	N02 - Analgésiques	1,6%	2,7%	
17 (17)	CO2 - Antihypertenseurs	1,6%	0,1%	
18 (16)	N05 - Psycholeptiques	1,6%	2,6%	
19 (20)	M03 - Myorelaxants	1,0%	1,1%	
20 (19)	N06 - Psychoanaleptiques	0,9%	0,6%	

ANALYSE DES VENTES CLASSE PAR CLASSE
ANALYSE DES VENTES CLASSE PAR CLASSE

## 4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE

#### 4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
A01 Préparations stomatologiques	104	107	109	112	111	114
A02 Médic.pour les troubles de l'acidité	660	742	864	972	1 061	1 087
dont A02B Antiulcéreux	619	706	829	941	1 031	1 059
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	251	242	226	226	214	214
A04 Antiémétiques	22	26	30	31	35	37
A05 Thérapeutique hépatique	27	25	24	22	23	24
A06 Laxatifs	141	139	147	147	151	153
A07 Antidiarrhéiques	190	192	195	186	198	192
A08 Préparations contre l'obésité	44	31	40	41	27	28
A09 Médic. de la digestion	33	33	34	24	30	32
A10 Médicaments du diabète	327	357	393	428	465	537
A11 Vitamines	79	77	62	65	64	63
A12 Suppléments minéraux	169	159	154	149	142	146
A13 Toniques	42	39	35	36	33	30
A14 Anabolisants à usage systémique	0,09	0,08	0,06	0,06	0,05	0,04
A16 Autres médicaments	34	38	39	49	44	42
TOTAL:	2 125	2 205	2 353	2 490	2 599	2 699
% du marché officinal :	15,4%	15,1%	14,9%	15,1%	14,8%	14,5%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
A01 Préparations stomatologiques	115	107	111	112	108	0,3%
A02 Médic.pour les troubles de l'acidité	1 073	1 047	1 018	896	872	2,8%
dont A02B Antiulcéreux	1 048	1 020	989	870	846	3,2%
A03 Médic. troubles fonction, gastro-intest.	218	205	186	169	167	-4,0%
A04 Antiémétiques	41	45	52	47	51	8,7%
A05 Thérapeutique hépatique	25	22	23	24	25	-0,8%
A06 Laxatifs	155	156	159	161	154	0,9%
A07 Antidiarrhéiques	194	186	189	194	201	0,6%
A08 Préparations contre l'obésité	27	24	48	44	41	-0,8%
A09 Médic. de la digestion	30	31	31	28	27	-2,1%
A10 Médicaments du diabète	611	635	674	697	735	8,4%
A11 Vitamines	58	52	51	56	66	-1,9%
A12 Suppléments minéraux	157	143	140	139	131	-2,5%
A13 Toniques	29	27	24	23	22	-6,0%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,04	0,05	0,00	0,04	0,05	n.s.
A16 Autres médicaments	44	46	46	48	48	3,4%
TOTAL:	2 776	2 726	2 752	2 639	2 646	2,2%
% marché officinal	14,0%	13,6%	13,2%	12,6%	12,4%	

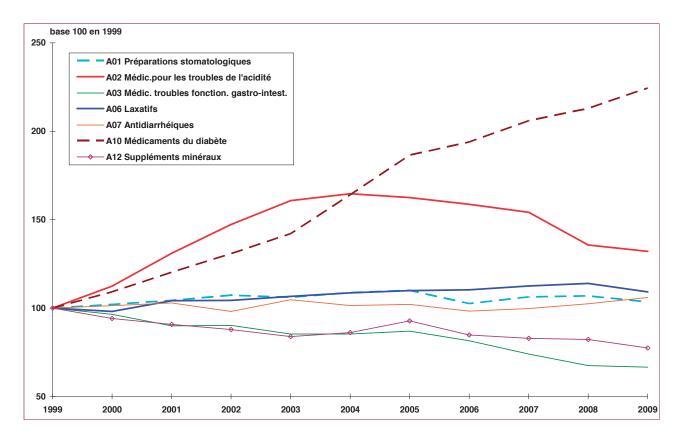
#### Voies digestives et métabolisme (A) - officines

Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été beaucoup plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (2,2% contre 4,5% entre 1999 et 2009) mais identique en quantités (0,5%). Toutefois, d'une classe à l'autre, les évolutions ont été très différentes.

Après avoir fortement progressé jusqu'en 2003, le chiffre d'affaires des médicaments pour les troubles de l'acidité (A02) a peu augmenté en 2004 puis diminué entre 2005 et 2009. Ce recul ne doit cependant pas être interprété comme un retournement de tendance. En effet, la décélération du chiffre d'affaires ne résulte pas d'une moindre consommation des médicaments de cette classe. Elle est simplement due au développement important du marché des génériques dans la classe A02B (commercialisation des génériques de l'oméprazole) et à la mise en place de plusieurs Tarifs Forfaitaires de Remboursement (TFR). Ces mesures ont entraîné une baisse du prix de vente moyen des médicaments antiulcéreux mais n'ont pas eu d'impact en termes quantitatifs. En effet, à l'exception des années 2006 et 2008, les quantités vendues n'ont cessé de progresser. De surcroît, une analyse plus précise de la consommation, fondée sur le nombre de DDJ et non sur le nombre de boîtes, confirme que les ventes des médicaments antiulcéreux (plus de 89% de la classe A02), entraînées par celles des inhibiteurs de la pompe à protons, ont augmenté tout au long de la période étudiée (cf. p.99). Leur rythme de progression, qui s'était ralenti au cours de ces dernières années, a de nouveau été très marqué en 2009.

Figure 12 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 12 afin d'en faciliter la lecture.



# Voies digestives et métabolisme (suite)

#### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
A01 Préparations stomatologiques	57	56	55	56	55	53
A02 Médic pour les troubles de l'acidité	64	65	68	71	71	75
dont A02B Antiulcéreux	45	48	52	56	58	63
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	80	81	80	83	83	84
A04 Antiémétiques	5	6	6	6	6	6
A05 Thérapeutique hépatique	9	8	7	7	6	6
A06 Laxatifs	62	61	62	61	62	62
A07 Antidiarrhéiques	55	56	57	53	56	53
A08 Préparations contre l'obésité	0,9	0,6	0,7	0,8	0,5	0,5
A09 Médic. de la digestion	3	3	3	2	2	2
A10 Médicaments du diabète	48	48	52	55	62	64
A11 Vitamines	31	31	25	25	25	25
A12 Suppléments minéraux	51	50	53	52	51	51
A13 Toniques	9	8	7	7	6	5
A14 Anabolisants à usage systémique	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00
A16 Autres médicaments	8	9	9	13	9	8
TOTAL:	483	483	485	492	495	498
% du marché officinal :	15,9%	16,0%	15,7%	15,9%	15,7%	15,8%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
AD1 Préparations stomatologiques	53	49	51	51	48	-1,6%
A02 Médic.pour les troubles de l'acidité	78	77	87	85	91	3,6%
dont A02B Antiulcéreux	68	65	75	75	81	6,1%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	85	86	86	85	84	0,5%
A04 Antiémétiques	6	6	8	8	8	4,3%
A05 Thérapeutique hépatique	6	5	5	4	5	-6,2%
A06 Laxatifs	63	62	63	63	62	0,0%
A07 Antidiarrhéiques	56	48	48	47	49	-1,2%
A08 Préparations contre l'obésité	0,5	0,4	0,9	0,8	1,1	2,4%
A09 Médic. de la digestion	2	2	2	2	2	-6,5%
A10 Médicaments du diabète	70	71	72	69	68	3,5%
A11 Vitamines	23	21	21	23	28	-0,8%
A12 Suppléments minéraux	66	51	51	51	48	-0,5%
A13 Toniques	5	5	4	4	4	-8,9%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,004	0,005	0,000	0,005	0,005	n.s.
A16 Autres médicaments	9	8	8	9	9	0,8%
TOTAL:	522	492	507	502	507	0,5%
% marché officinal :	16,1%	15,7%	15,9%	16,2%	16,0%	

#### Voies digestives et métabolisme (A) – Officines (suite)

Les ventes d'antispasmodiques (A03) ont diminué en valeur et très légèrement progressé en quantités.

Même si elles ne représentaient en 2009 qu'un chiffre d'affaires modeste (51 millions d'euros), les ventes d'antiémétiques (A04) ont connu une croissance soutenue en valeur (+8,7%). La stabilisation du chiffre d'affaires observée depuis 2007 résulte de la commercialisation des premiers sétrons génériqués.

Entre 1999 et 2009, les ventes d'antidiarrhéiques (A07) ont très peu progressé en valeur et légèrement diminué en quantités. Les données de l'année 2009 confirment la tendance déjà observée au cours des années antérieures. Il s'agit d'une classe dans laquelle des déremboursements sont régulièrement intervenus, conduisant ainsi à ce que la part des spécialités non remboursables passe de 4% à 24% entre 1999 et 2009.

L'évolution des ventes en valeur des préparations contre l'obésité (A08) a reflété celle des deux principales spécialités de la classe. En début de période, la commercialisation d'une nouvelle substance active, l'orlistat, a contribué à la croissance d'un marché dont les ventes avaient fortement diminué à la suite du retrait en 1997 des anorexigènes. En 2007, la mise sur le marché du rimonabant a également concouru au développement de cette classe. Toutefois, l'AMM de cette dernière spécialité a été suspendue fin 2008.

Les ventes de médicaments du diabète (A10), qui englobent les médicaments du diabète de type 1 et ceux du diabète de type 2 ont progressé à un rythme soutenu : +8,4% en valeur et +3,5% en quantités. L'attention accrue portée au diabète, les campagnes d'information relative à cette pathologie ainsi que la publication d'une Recommandation de Bonne Pratique conduisent à un meilleur dépistage, à une meilleure prise en charge des patients et à soigner des malades jusqu'alors non traités. De surcroît, la prévalence de cette pathologie a augmenté (cf. p.100). Tous ces éléments expliquent que les ventes des médicaments du diabète continuent à progresser.

Le chiffre d'affaires des autres médicaments des voies digestives et du métabolisme (A16), résulte majoritairement des ventes d'un médicament prescrit comme adjuvant de la nutrition du sujet âgé. Le marché de ville présente donc d'importantes différences avec le marché hospitalier, qui se caractérise par la présence de médicaments destinés au traitement de maladies rares ou orphelines.

Enfin, les anabolisants à usage systémique (A14) ont pratiquement disparu du marché, et il n'y a plus de ventes de stimulants de l'appétit (A15) depuis 1997.

Dans les autres classes, les ventes ont faiblement progressé, voire régressé, comme celles des médicaments de la thérapeutique hépatique, celle des toniques ou celle des vitamines.

# 4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
B01 Antithrombotiques	305	369	430	503	578	676
B02 Antihémorragiques	8	7	9	10	10	9
B03 Préparations antianémiques	25	26	27	28	28	29
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	21	14	15	20	23	32
TOTAL:	358	417	481	562	640	746
% du marché officinal :	2,6%	2,8%	3,1%	3,4%	3,6%	4,0%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
B01 Antithrombotiques	755	812	865	903	904	11,5%
B02 Antihémorragiques	10	9	9	9	12	4,1%
B03 Préparations antianémiques	231	410	442	390	390	31,8%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	31	37	43	46	50	9,0%
TOTAL:	1 027	1 268	1 359	1 348	1 355	14,2%
% marché officinal	5,2%	6,3%	6,5%	6,4%	6,3%	

#### Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
B01 Antithrombotiques	39	40	44	47	51	54
B02 Antihémorragiques	3	3	3	3	3	3
B03 Préparations antianémiques	13	14	14	15	15	16
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	12	8	9	10	9	15
TOTAL:	68	65	70	75	78	88
% du marché officinal :	2,2%	2,1%	2,3%	2,4%	2,5%	2,8%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
B01 Antithrombotiques	57	60	63	64	68	5,6%
B02 Antihémorragiques	3	3	3	3	3	-1,8%
B03 Préparations antianémiques	17	18	18	18	18	3,5%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	11	11	12	13	13	0,9%
TOTAL:	88	92	96	99	103	4,2%
% marché officinal	2,7%	2,9%	3,0%	3,2%	3,2%	

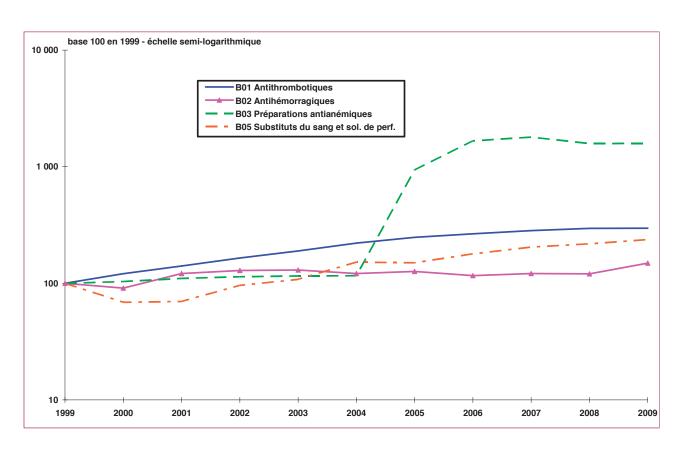
#### Sang et organes hématopoïétiques (B) - Officines

La classe des antithrombotiques (B01) représentait en 2009 près des deux tiers des ventes des médicaments du sang et des organes hématopoïétiques, en valeur comme en quantités. Cette classe comprend notamment les antiagrégants plaquettaires ainsi que les héparines de bas poids moléculaire. La très forte progression en valeur des ventes de cette classe depuis 1999 résulte de la commercialisation d'un nouvel antiagrégant plaquettaire, le clopidogrel, qui a rapidement conquis une part de marché importante. Il était en 2009 le médicament le plus vendu (en valeur).

Le faible montant des ventes d'antihémorragiques (B02) s'explique par le fait que cette classe est surtout composée de médicaments destinés à l'usage hospitalier : facteurs de la coagulation sanguine, en particulier. La multiplication par quinze du chiffre d'affaires des préparations antianémiques (B03) en dix ans résulte de l'inscription en 2005 sur la liste des spécialités remboursables, avec le statut de médicament d'exception, des spécialités composées d'érythropoïétine. Après avoir diminué de 10% en 2008, leur chiffre d'affaires paraît stabilisé.

Les ventes de substituts du sang et de solutions de perfusion (B05) ont progressé à un rythme soutenu en valeur (9,0%) et beaucoup plus modéré en quantités (+0,9%) au cours de la période étudiée. Ces évolutions n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où il s'agit également d'une classe surtout représentée dans les hôpitaux (qui utilisent très largement les solutions de perfusion).

Figure 13 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Sang et organes hématopoïétiques



# 4.2.3 Système cardio-vasculaire (C)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CO1 Médicaments en cardiologie	417	406	394	380	350	331
C02 Antihypertenseurs	115	117	122	126	130	126
C03 Diurétiques	159	148	158	159	153	152
C04 Vasodilatateurs périphériques	357	317	283	258	232	208
C05 Vasculoprotecteurs	450	423	414	400	380	367
C07 Bétabloquants	261	264	285	296	294	299
CO8 Inhibiteurs calciques	336	326	337	354	359	361
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	714	782	873	964	1 071	1 165
C10 Hypolipidémiants	719	858	979	1 014	1 158	1 250
TOTAL:	3 528	3 641	3 845	3 952	4 128	4 259
% du marché officinal :	25,6%	24,9%	24,4%	24,0%	23,5%	22,9%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
CO1 Médicaments en cardiologie	332	304	294	283	282	-3,9%
C02 Antihypertenseurs	120	105	94	86	84	-3,1%
C03 Diurétiques	147	141	137	136	125	-2,4%
C04 Vasodilatateurs périphériques	199	181	158	134	125	-10,0%
C05 Vasculoprotecteurs	369	262	228	159	148	-10,5%
C07 Bétabloquants	319	309	307	328	312	1,8%
CO8 Inhibiteurs calciques	362	371	366	310	301	-1,1%
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	1 290	1 311	1 351	1 459	1 431	7,2%
C10 Hypolipidémiants	1 323	1 237	1 137	1 202	1 237	5,6%
TOTAL:	4 462	4 222	4 072	4 096		
% marché officinal	22,5%	21,0%	19,5%	19,5%	18,9%	

# Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CO1 Médicaments en cardiologie	65	63	64	63	60	55
C02 Antihypertenseurs	14	14	14	14	15	14
C03 Diurétiques	45	39	37	38	37	38
CO4 Vasodilatateurs périphériques	71	63	57	56	51	46
C05 Vasculoprotecteurs	105	102	105	105	103	100
C07 Bétabloquants	44	42	45	47	49	50
CO8 Inhibiteurs calciques	32	31	32	33	33	34
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	49	52	57	62	67	71
C10 Hypolipidémiants	47	52	57	61	67	68
TOTAL:	472	460	469	479	483	476
% du marché officinal :	15,6%	15,3%	15,2%	15,4%	15,3%	15,1%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
C01 Médicaments en cardiologie	55	49	46	43	41	-4,4%
C02 Antihypertenseurs	14	14	13	13	12	-1,6%
C03 Diurétiques	38	38	36	35	35	-2,7%
C04 Vasodilatateurs périphériques	43	39	32	27	24	-10,2%
C05 Vasculoprotecteurs	101	81	72	49	41	-9,1%
CO7 Bétabloquants	54	55	53	52	51	1,6%
CO8 Inhibiteurs calciques	34	35	36	34	31	-0,2%
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	78	82	82	80	76	4,6%
C10 Hypolipidémiants	75	109	76	72	70	4,0%
TOTAL:	493	502	446	405	382	-2,1%
% marché officinal	15,2%	16,0%	13,9%	13,1%	12,0%	

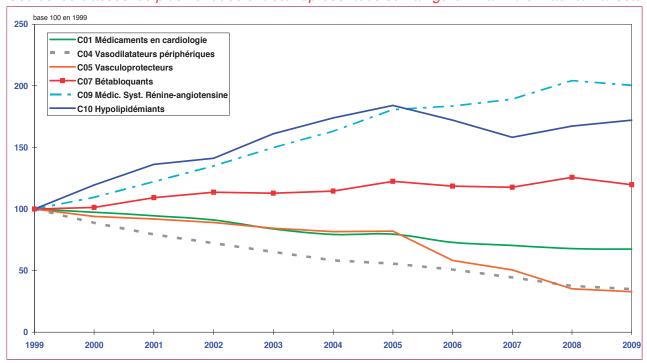
#### Système cardio-vasculaire (C) – Officines

Bien que les maladies cardio-vasculaires aient constitué jusqu'en 2004 la première cause de mortalité en France, les ventes de médicaments utilisés dans ces affections ont faiblement progressé en valeur (1,4%) et diminué en quantités (-2,1%). Il en résulte que la part des médicaments du système cardio-vasculaire a diminué dans les ventes de spécialités pharmaceutiques. Ce paradoxe appelle deux explications. Tout d'abord, l'introduction des génériques a exercé un impact important sur l'évolution du chiffre d'affaires de toutes les classes ATC niveau 2. Au total, 58 substances actives relevant du système cardio-vasculaire étaient effectivement génériquées en 2009. Ensuite, la diminution du nombre de boîtes vendues ne reflète pas correctement l'évolution de l'usage des médicaments du système cardio-vasculaire. La mesure de la consommation en nombre de DDJ fait apparaître, au contraire, des progressions significatives dans certaines classes (cf. pp 101-103). Sur un autre plan, il faut relever que certaines maladies cardio-vasculaires sont traitées par des médicaments relevant d'autres classes ATC. Ainsi les médicaments antithrombotiques, utilisés notamment dans le traitement des cardiopathies ou dans la prévention des complications des infarctus du myocarde, sont classés avec les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques. Or il s'agit de médicaments dont la consommation a régulièrement progressé au cours de ces dix dernières années.

Deux classes (C09 et C10) se caractérisent néanmoins par de forts taux de croissance. La progression des ventes des médicaments du système rénine-angiotensine (C09) a été continue, en valeur comme en quantités. Cette classe est composée des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et des sartans, seuls ou en association. La progression rapide des ventes d'hypolipidémiants (C10) est principalement due aux statines, dont le taux de croissance a été très élevé. L'analyse des données 2009 montre que la progression du chiffre d'affaires résulte, comme en 2008, d'un effet de structure provoqué par l'augmentation de la part de marché des statines non génériquées, qui sont plus onéreuses. Le recul des quantités vendues est dû à la progression des ventes de grands conditionnements et ne reflète pas un moindre usage. Exprimées en nombre de DDJ, les ventes ont continué à progresser en 2009.

Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Système cardio-vasculaire

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 14 afin d'en faciliter la lecture



## 4.2.4 Médicaments dermatologiques (D)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
D01 Antifongiques	118	124	137	148	163	188
D02 Emollients et protecteurs	47	49	64	58	61	60
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	8	7	8	8	8	8
D04 Antiprurigineux	13	13	12	11	12	10
D05 Médic, contre le psoriasis	24	26	28	31	32	40
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	50	55	60	68	62	62
D07 Corticoides	43	44	46	45	49	49
D08 Antiseptiques et désinfectants	69	68	65	61	69	70
D09 Pansements médicamenteux	4	1	1	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	61	63	65	62	55	55
D11 Autres prép. dermatologiques	47	49	51	48	51	53
TOTAL:	484	499	537	542	563	596
% du marché officinal :	3,5%	3,4%	3,4%	3,3%	3,2%	3,2%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
D01 Antifongiques	211	199	196	151	141	1,8%
D02 Emollients et protecteurs	62	66	69	75	79	5,3%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	7	6	6	6	7	-1,3%
D04 Antiprurigineux	10	11	10	10	10	-2,7%
D05 Médic, contre le psoriasis	49	51	55	57	59	9,5%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	57	59	52	51	49	-0,4%
D07 Corticoides	49	49	47	46	49	1,2%
D08 Antiseptiques et désinfectants	63	65	64	65	65	-0,5%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-11,3%
D10 Prépar. Antiacnéiques	50	45	47	44	41	-4,0%
D11 Autres prép. dermatologiques	58	45	43	44	48	0,2%
TOTAL:	617	596	591	550	548	1,2%
% marché officinal	3,1%	3,0%	2,8%	2,6%	2,6%	

#### Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
D01 Antifongiques	20	20	21	22	24	25
D02 Emollients et protecteurs	23	23	27	26	27	27
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	3	3	2	3	3	2
D04 Antiprurigineux	6	6	8	5	6	4
D05 Médic, contre le psoriasis	1	1	1	1	1	2
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	12	13	13	16	14	14
D07 Corticoides	25	25	26	26	25	25
D08 Antiseptiques et désinfectants	38	37	36	32	37	36
D09 Pansements médicamenteux	2	1	0,5	0,5	0,4	0,4
D10 Prépar. Antiacnéiques	10	10	10	10	10	11
D11 Autres prép. dermatologiques	14	15	16	15	15	14
TOTAL:	155	152	161	157	162	162
% du marché officinal :	5,1%	5,1%	5,2%	5,1%	5,1%	5,1%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
D01 Antifongiques	26	25	27	26	26	2,7%
D02 Emollients et protecteurs	27	27	27	29	30	2,9%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	2	2	2	2	2	-3,5%
D04 Antiprurigineux	4	4	4	4	4	-5,6%
D05 Médic, contre le psoriasis	2	2	2	2	2	3,7%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	13	15	12	12	12	0,0%
D07 Corticoides	25	25	24	24	23	-0,7%
D08 Antiseptiques et désinfectants	34	34	34	35	36	-0,6%
D09 Pansements médicamenteux	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	-19,5%
D10 Prépar. Antiacnéiques	10	9	9	8	8	-2,3%
D11 Autres prép. dermatologiques	15	8	6	5	5	-9,5%
TOTAL:	158	151	147	148	149	-0,4%
% marché officinal	4,9%	4,8%	4,6%	4,8%	4,7%	

#### Médicaments dermatologiques (D) - Officines

Le TCMA des ventes de médicaments dermatologiques a été beaucoup plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques : +1,2% contre +4,5%. Et les quantités vendues ont diminué de -0,4%. D'une classe à l'autre, néanmoins, les évolutions ont été très différentes.

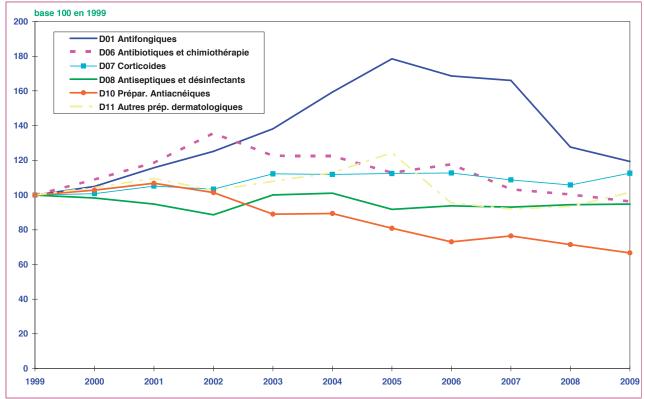
Le chiffre d'affaires des antifongiques (D01), qui avait régulièrement progressé en début de période, a fortement décru entre 2007 et 2009, ce qui a conduit à une croissance très modérée pour l'ensemble de la période : + 1,8%. En revanche, les quantités vendues sont restées stables au cours de ces dernières années. Le développement des génériques au sein de cette classe explique ces évolutions divergentes. En effet, les prix de tous les nouveaux génériques inscrits au Répertoire de l'Afssaps sont désormais fixés à -50% du prix de la spécialité de référence. Ainsi les ventes en valeur de terbinafine, principale composante de la classe jusqu'en 2007, ont-elles fortement diminué en raison de la montée en charge des génériques.

Les ventes de médicaments destinés au traitement du psoriasis (D05) ont fortement augmenté en valeur (+9,5%), alors que la progression des quantités vendues a été de +3,7%. L'écart entre les taux de croissance en valeur et en quantités résulte de la part de marché croissante prise par une nouvelle substance active (calcipotriol monohydrate), plus onéreuse, commercialisée seule ou en association.

Les ventes d'antiacnéiques (D10) s'inscrivent dans une tendance à la baisse. Dans cette classe également, la baisse plus importante observée en valeur qu'en quantités s'explique par la forte progression des génériques.

Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments dermatologiques

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 15 afin d'en faciliter la lecture



# 4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
G01 Antinfectieux et antiseptiques	29	30	32	28	28	28
G02 Autres médicaments	33	35	41	42	50	60
G03 Hormones sexuelles	555	557	591	635	630	575
G04 Médic. urologiques	211	237	261	287	323	357
TOTAL:	827	859	925	991	1 030	1 020
% du marché officinal :	6,0%	5,9%	5,9%	6,0%	5,9%	5,5%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
G01 Antinfectieux et antiseptiques	28	26	24	23	23	-2,2%
G02 Autres médicaments	58	62	65	69	67	7,5%
G03 Hormones sexuelles	568	540	525	517	516	-0,7%
G04 Médic. urologiques	377	364	361	367	370	5,8%
TOTAL:	1 031	991	974	975	975	1,7%
% marché officinal	5,2%	4,9%	4,7%	4,6%	4,6%	

#### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
G01 Antinfectieux et antiseptiques	11	11	11	10	11	10
G02 Autres médicaments	5	5	6	5	6	8
G03 Hormones sexuelles	102	102	108	102	93	76
G04 Médic. urologiques	13	14	14	15	17	18
TOTAL:	131	132	139	132	127	112
% du marché officinal :	4,3%	4,4%	4,5%	4,3%	4,0%	3,6%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
G01 Antinfectieux et antiseptiques	10	9	10	10	10	-1,0%
G02 Autres médicaments	7	7	6	6	6	1,1%
G03 Hormones sexuelles	70	67	66	62	60	-5,2%
G04 Médic. urologiques	18	19	20	22	22	5,6%
TOTAL:	105	102	102	100	97	-2,9%
% marché officinal	3,2%	3,3%	3,2%	3,2%	3,1%	

Evolution des ventes de contraceptifs oraux (G03A), hors contraceptifs d'urgence unité : million d'euros ou de traitements

1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
48	49	52	52	54	53
101	105	112	117	128	134
149	154	164	169	182	187
35	34	40	35	37	36
23	25	26	26	27	27
57	58	66	62	64	63
	48 101 149 35 23	48 49 101 105 149 154 35 34 23 25	48 49 52 101 105 112 149 154 164 35 34 40 23 25 26	48 49 52 52 101 105 112 117 149 154 164 169 35 34 40 35 23 25 26 26	48 49 52 52 54 101 105 112 117 128 149 154 164 169 182 35 34 40 35 37 23 25 26 26 27

	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TCMA 1999-2009
CA. Remboursable	54	43	41	39	37	-2,4%
C.A. Non Remboursable	138	149	144	153	156	4,5%
TOTAL	192	192	185	192	193	2,7%
Nbre Traitements remboursables	37	36	35	34	33	-0,5%
Nbre Traitements non remboursables	27	28	27	29	28	2,2%
TOTAL	63	63	62	63	61	0,7%

# Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) – Officines

Des quatre classes qui relèvent des médicaments du système génito-urinaire et des hormones sexuelles, les hormones sexuelles (G03) et les médicaments urologiques (G04) ont représenté en 2009 plus de 90% des ventes en valeur et 86% des ventes en quantités de la classe entière. Le taux de croissance global du chiffre d'affaires de la classe (+1,7%) a été inférieur à celui de l'ensemble du marché, en raison du léger recul (-0,7%) des ventes d'hormones sexuelles.

Parmi les hormones sexuelles (G03), la sous-classe des contraceptifs oraux (G03A) présente la particularité de posséder de nombreuses spécialités non remboursables (mais obligatoirement prescrites). Elles détiennent une part de marché très importante : en effet, leur chiffre d'affaires représente plus des trois quarts du montant des ventes (voir tableau p.46). Ce marché non remboursable est constitué des contraceptifs les plus récents, dits « de troisième génération », mais aussi de contraceptifs beaucoup plus anciens, dont certains sont des génériques inscrits au Répertoire de l'Afssaps. Ces génériques représentaient 29% des traitements non remboursables en 2009.

Si l'on raisonne exclusivement en nombre de traitements vendus (cf. § 2.2 « Présentation des données »), les spécialités remboursables continuent à être majoritairement prescrites, même si leur part de marché a un peu diminué au cours de la période étudiée.

Quant à la baisse des ventes observée depuis 2003 pour l'ensemble de la classe G03, que ce soit en valeur ou en quantités, elle est due à l'impact des recommandations que l'Afssaps a élaborées sur les risques liés à l'utilisation du traitement hormonal substitutif de la ménopause, après publication des résultats de deux études anglo-saxonnes.

Le TCMA des ventes en valeur (5,8%) des médicaments urologiques (G04) demeure un peu plus soutenu que celui de l'ensemble du marché (4,5%). Le chiffre d'affaires de cette classe s'est cependant stabilisé au cours de ces dernières années, en raison du développement du marché des génériques.

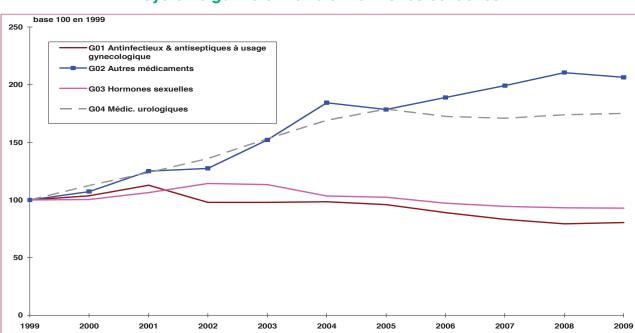


Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles

# 4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
H01 Hormones hypophysaires	112	120	132	145	147	174
H02 Corticoides à usage systém.	87	93	91	89	93	95
H03 Médicaments de la thyroide	24	24	26	29	33	34
H04 Hormones pancréatiques	1	1	1	1	2	3
H05 Médic, de l'équilibre calcique	17	16	15	14	13	13
TOTAL:	242	254	266	279	287	319
% du marché officinal :	1,8%	1,7%	1,7%	1,7%	1,6%	1,7%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
H01 Hormones hypophysaires	194	204	224	255	267	9,1%
H02 Corticoides à usage systém.	102	98	98	91	88	0,0%
H03 Médicaments de la thyroide	39	39	41	44	45	6,5%
H04 Hormones pancréatiques	3	3	3	3	3	8,8%
H05 Médic, de l'équilibre calcique	22	39	50	58	63	13,7%
TOTAL:	360	382	416	450	465	6,8%
% marché officinal	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	2,2%	

#### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
H01 Hormones hypophysaires	2	2	2	2	2	2
H02 Corticoides à usage systém.	30	32	31	31	32	33
H03 Médicaments de la thyroide	15	17	19	21	24	25
H04 Hormones pancréatiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
H05 Médic, de l'équilibre calcique	1,7	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5
TOTAL:	49	52	54	55	59	61
% du marché officinal :	2,5%	2,6%	2,7%	2,8%	3,0%	3,1%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
H01 Hormones hypophysaires	2	1	1	1	2	-3,0%
H02 Corticoides à usage systém.	35	35	36	35	38	2,3%
H03 Médicaments de la thyroide	28	29	31	33	34	8,6%
H04 Hormones pancréatiques	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	7,6%
H05 Médic, de l'équilibre calcique	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	-6,3%
TOTAL:	67	67	70	70	75	4,3%
% marché officinal	3,3%	3,3%	3,5%	3,5%	3,7%	

#### Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) - Officines

Les ventes d'hormones systémiques ont progressé en valeur à un rythme plus soutenu (+6,8% en valeur et +4,3% en unités) que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques. Cette croissance est principalement due à celle des ventes d'hormones hypophysaires (H01).

La forte progression en valeur (9,1%) des ventes des hormones hypophysaires (H01) s'explique en grande partie par celle des hormones de croissance (H01AC), qui ont bénéficié, au cours de la période étudiée, de nouvelles indications. Elle s'explique également par la forte croissance du marché des antihormones de croissance (H01CB), dont le marché en valeur a plus que doublé entre 1999 et 2009.

Malgré cette progression du chiffre d'affaires, les quantités vendues de la classe H01 ont diminué (-3,0%). Cette baisse résulte principalement de changements de conditionnement et du déplacement consécutif de la consommation vers des présentations dont la contenance est plus importante.

La stabilité apparente du marché en valeur des corticoïdes (H02) recouvre en réalité deux phases bien distinctes : une progression lente mais régulière jusqu'en 2005 puis une diminution qui s'est poursuivie jusqu'en 2009. L'introduction de génériques explique seule la baisse du chiffre d'affaires : en quantités, la progression des unités vendues a été continue.

Les médicaments de la thyroïde (H03) - qui ne constituent qu'un petit marché (45 millions d'euros en 2009) - se caractérisent néanmoins par une progression rapide (8,6%) de leurs quantités vendues. L'un des médicaments de cette classe figure parmi les cinq médicaments les plus vendus (en nombre de boîtes) en 2009.

Le marché en valeur des médicaments de l'équilibre calcique (H05), qui était en baisse, augmente fortement depuis 2005, en raison de la commercialisation de deux nouvelles substances actives : le tériparatide et le cinacalcet. Les quantités, toutefois, se sont néanmoins inscrites dans une tendance à la baisse au cours de ces dernières années.

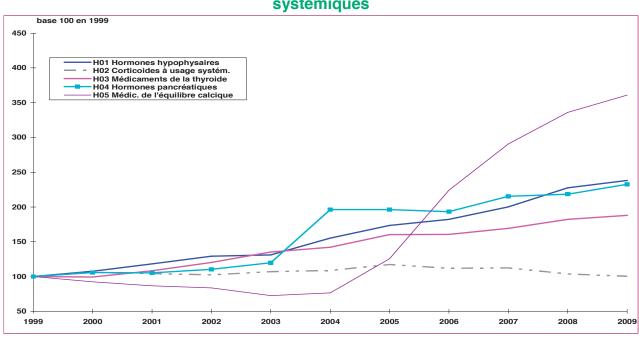


Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Hormones systémiques

# 4.2.7 Anti-infectieux (J)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
J01Antibactériens à usage systémique	1 009	1 035	1 026	946	911	849
J02 Antimycosiques	23	30	35	37	41	45
J04 Antimycobactériens	5	5	5	5	5	6
J05 Antiviraux à usage systémique	154	221	251	286	283	317
J06 Immunserums et immunoglobulines	0	0	1	1	1	1
J07 Vaccins	165	182	182	193	234	288
TOTAL:	1 356	1 473	1 499	1 468	1 475	1 506
% du marché officinal :	9,8%	10,1%	9,5%	8,9%	8,4%	8,1%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
J01Antibactériens à usage systémique	876	764	768	670	686	-3,8%
J02 Antimycosiques	48	50	48	36	31	2,7%
J04 Antimycobactériens	6	6	6	6	7	3,1%
J05 Antiviraux à usage systémique	426	603	768	714	817	18,2%
J06 Immunserums et immunoglobulines	3	5	7	8	8	45,2%
J07 Vaccins	314	364	428	596	494	11,6%
TOTAL:	1 673	1 793	2 025	2 029	2 043	4,2%
% marché officinal :	8,4%	8,9%	9,7%	9,7%	9,6%	

#### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
J01Antibactériens à usage systémique	181	174	168	155	145	134
J02 Antimycosiques	1	1	2	2	2	2
J04 Antimycobactériens	0	1	0	0	0	0
J05 Antiviraux à usage systémique	3	3	4	4	4	4
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03
J07 Vaccins	23	25	24	25	24	27
TOTAL:	210	204	198	186	176	167
% du marché officinal :	6,9%	6,8%	6,4%	6,0%	5,6%	5,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
J01Antibactériens à usage systémique	139	131	134	131	137	-2,8%
J02 Antimycosiques	2	2	2	2	2	4,3%
J04 Antimycobactériens	0	0	0	0	1	0,8%
J05 Antiviraux à usage systémique	5	8	12	6	8	10,6%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,18	0,19	0,21	0,17	0,23	30,6%
J07 Vaccins	27	30	29	31	31	2,9%
TOTAL:	174	172	179	171	179	-1,6%
% marché officinal :	5,3%	5,5%	5,6%	5,5%	5,6%	

#### **Evolution des ventes de vaccins (J07)**

unité : million d'euros ou de traitements

ante : milion a careo ca ac tratemento									
Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004			
C.A remboursable	146	166	167	175	218	267			
C.A. non remboursable	19	16	14	19	17	21			
Total	165	182	182	193	234	288			
Unités vendues remboursables	22	24	24	24	24	26			
Unités vendues non remboursables	2	1	1	1	1	1			
Total:	23	25	24	25	24	27			

Année	2005	2006	2007	2008	2009	1999-2009
C.A remboursable	295	345	404	570	467	12,3%
C.A. non remboursable	19	19	24	26	27	3,9%
Total	314	364	428	596	494	11,6%
Unités vendues remboursables	26	29	28	30	30	3,3%
Unités vendues non remboursables	1	1	1	1	1	-4,6%
Total:	27	30	29	31	31	2,9%

#### Anti-infectieux (J) - Officines

Que l'on raisonne en chiffre d'affaires ou en nombre d'unités, les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué au cours de la période étudiée. La diminution du chiffre d'affaires résulte de la conjonction de trois facteurs qui ont agi successivement ou simultanément : 1° moindres quantités consommées (impact des différentes campagnes et des actions menées en faveur du bon usage des antibiotiques) 2° baisse des prix (liée au développement du marché des génériques dans cette classe) 3° effet de structure (déplacement de la consommation vers des spécialités moins onéreuses). Toutefois, les résultats 2009, de même que l'analyse en nombre de DDJ présentée en dernière partie, conduisent à nuancer cette analyse car une tendance à la reprise semble se manifester.

Les antimycosiques (J02), les antimycobactériens (J04) ainsi que les immunserums et immunoglobulines (J06) ne représentent, en valeur comme en quantités, qu'une part très modeste des ventes d'anti-infectieux. En revanche, les antiviraux systémiques (J05) se caractérisent par une importante progression de leurs ventes : celles-ci représentent désormais un chiffre d'affaires supérieur à celui réalisé par les ventes d'antibiotiques. Indépendamment de la dynamique propre à cette classe, cette augmentation s'explique par le déplacement (tout d'abord très progressif mais qui s'est fortement accentué au cours de ces dernières années) du marché des antirétroviraux de l'hôpital vers la ville. Ces médicaments présentent en effet la particularité de posséder un double circuit de dispensation : ils sont disponibles en ville et peuvent être rétrocédés par les pharmacies hospitalières.

Les ventes de vaccins ont faiblement augmenté jusqu'en 2002. Elles ont ensuite progressé à un rythme beaucoup plus soutenu, principalement en raison de la commercialisation d'un nouveau vaccin pneumococcique PREVENAR<sup>®</sup>. Toutefois, le taux de croissance exceptionnellement élevé observé en 2008 (+39%) résultait de la très forte progression des ventes de GARDASIL<sup>®</sup>, notamment indiqué dans la prévention du cancer du col de l'utérus dû à certaines infections à papillomavirus humains.

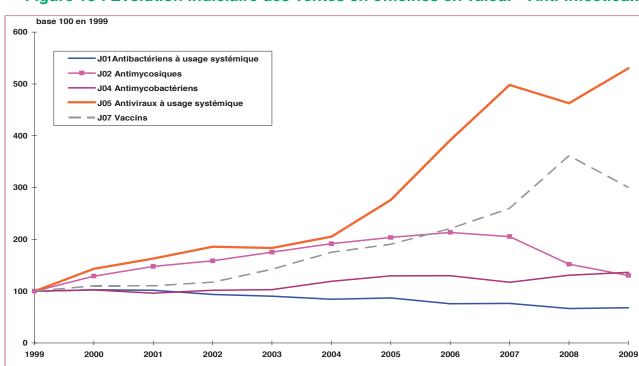


Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Anti-infectieux

# 4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
LO1 Antinéoplasiques	13	16	13	14	79	130
LO2 Thérapeutique endocrine	175	190	221	268	275	320
L03 Immunostimulants	92	124	152	166	278	393
LO4 Immunosuppresseurs	21	65	71	74	107	238
TOTAL:	300	394	458	522	739	1 081
% du marché officinal :	2,2%	2,7%	2,9%	3,2%	4,2%	5,8%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
LO1 Antinéoplasiques	163	223	351	382	474	43,1%
LO2 Thérapeutique endocrine	391	428	446	444	424	9,3%
L03 Immunostimulants	472	544	586	588	578	20,2%
LO4 Immunosuppresseurs	344	418	489	580	668	41,6%
TOTAL:	1 370	1 614	1 872	1 994	2 144	21,7%
% marché officinal	6,9%	8,0%	8,9%	9,5%	10,0%	

#### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
LO1 Antinéoplasiques	2	2	2	2	2	2
LO2 Thérapeutique endocrine	3	3	3	3	3	4
L03 Immunostimulants	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,7
LO4 Immunosuppresseurs	0,6	1,0	1,2	1,3	1,6	2,5
TOTAL:	6	7	7	7	7	9
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
LO1 Antinéoplasiques	2	3	3	3	3	1,6%
LO2 Thérapeutique endocrine	4	4	4	4	4	2,4%
LO3 Immunostimulants	1,2	1,4	1,6	1,7	1,7	19,3%
LO4 Immunosuppresseurs	2,8	2,9	3,4	4,1	4,7	23,6%
TOTAL:	10	11	12	13	13	7,7%
% marché officinal	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	

#### Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) – Officines

En raison des transferts de marché, liés aux levées de réserve hospitalière, la progression des ventes d'antinéoplasiques et d'immunomodulateurs a été encore plus rapide en ville qu'à l'hôpital.

La très forte croissance de la classe L01 « antinéoplasiques » résulte principalement de deux facteurs :

- ➤ La levée de la réserve hospitalière de deux substances : l'imatinib, en 2003, destiné au traitement des leucémies myéloïdes chroniques, et dont le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté ; l'erlotinib, en 2006, destiné au traitement de certaines formes du cancer bronchique.
- ➤ La commercialisation, en 2009, d'une nouvelle substance, le sorafénib, indiqué dans le traitement du carcinome hépatocellulaire et du carcinome rénal avancé.

La classe L02 « thérapeutique endocrine », qui comprend les spécialités destinées au traitement du cancer de la prostate ou du cancer du sein, ne représente désormais que moins de 20% des ventes d'antinéoplasiques et d'immunomodulateurs, alors qu'elle en représentait près de 60% en début de période. Même si la progression de son chiffre d'affaires a été soutenue (TCMA = 9, 3%), elle n'en a pas moins été très inférieure à celle des antinéoplasiques, des immunostimulants et des immunosuppresseurs, ce qui explique la diminution de sa part de marché au sein de la classe L.

Les ventes d'immunomodulateurs (L03) augmentent toujours très rapidement (TCMA=20,2%). Comme pour la classe L01, cette croissance est due en grande partie à des reports, à la suite de la levée de la réserve hospitalière pour certains interférons indiqués dans le traitement des hépatites et de la sclérose en plaques. Comme les antirétroviraux, les interférons disposent toutefois d'un double circuit de dispensation dans le cadre de la prise en charge des hépatites B et C chroniques.

La progression très importante des ventes d'immunosuppresseurs (L04) a résulté, dans un premier temps, de la commercialisation en officine de plusieurs présentations de ciclosporine, faisant suite à la levée de la réserve hospitalière concernant ce médicament, et, dans un second temps, d'un transfert de l'hôpital vers la ville d'une substance active, destinée au traitement de la polyarthrite rhumatoïde, l'adalimumab.

2003

2002

1999

2000

2001

Figure 19 : Evolution des ventes en officine en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs

2004

2005

2006

2007

2008

2009

# 4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
M01 Antiinflammatoires	354	396	564	585	601	566
M02 Topiques pour douleurs art.	79	81	79	83	84	87
M03 Myorelaxants	78	71	63	63	74	74
M04 Antigoutteux	19	19	19	18	15	18
M05 Médic.des désordres osseux	61	68	87	113	162	215
M09 Autres médicaments	32	31	27	17	24	24
TOTAL:	623	666	838	878	959	984
% du marché officinal :	4,5%	4,6%	5,3%	5,3%	5,5%	5,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
M01 Antiinflammatoires	438	438	450	435	436	2,1%
M02 Topiques pour douleurs art.	83	81	84	82	77	-0,3%
M03 Myorelaxants	73	57	53	49	52	-3,9%
M04 Antigoutteux	19	18	17	16	17	-1,2%
M05 Médic.des désordres osseux	259	292	326	342	336	18,6%
M09 Autres médicaments	26	17	17	17	18	-5,7%
TOTAL :	899	903	948	941	936	4,2%
% marché officinal	4,5%	4,5%	4,5%	4,5%	4,4%	

#### Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
M01 Antiinflammatoires	71	72	76	77	80	78
M02 Topiques pour douleurs art.	41	39	36	38	38	39
M03 Myorelaxants	24	22	17	18	22	22
M04 Antigoutteux	11	12	12	12	11	12
M05 Médic des désordres osseux	2	2	3	4	5	7
M09 Autres médicaments	11	11	10	8	10	10
TOTAL:	161	158	154	156	166	167
% du marché officinal :	5,3%	5,2%	5,0%	5,0%	5,3%	5,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
M01 Antiinflammatoires	77	76	77	75	79	1,0%
M02 Topiques pour douleurs art.	40	38	39	38	34	-2,0%
M03 Myorelaxants	23	21	20	20	21	-1,4%
M04 Antigoutteux	14	14	14	13	14	2,0%
M05 Médic.des désordres osseux	8	9	9	9	8	14,7%
M09 Autres médicaments	10	8	7	7	7	-4,0%
TOTAL:	171	166	166	162	163	0,1%
% marché officinal	5,3%	5,3%	5,2%	5,2%	5,1%	

#### Médicaments du muscle et du squelette (M) - Officines

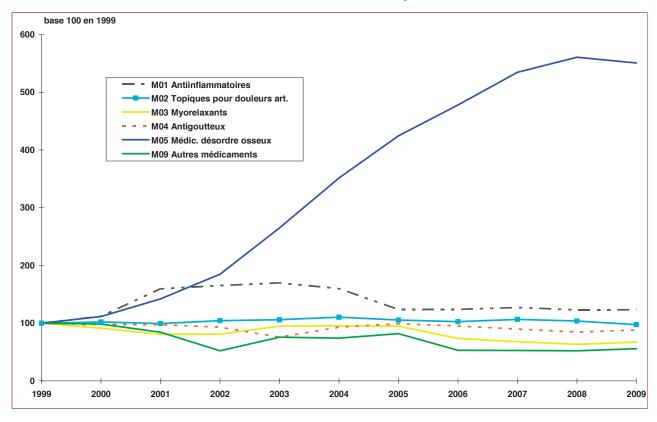
Les ventes en valeur de cette classe de médicaments ont progressé à un rythme très proche de celui des ventes de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (4,2% contre 4,5%).

Les années 2001 à 2003 avaient été marquées par une très forte croissance des ventes d'anti-inflammatoires (M01), en raison de la commercialisation en France des inhibiteurs de la Cox-2. Aussi le recul du chiffre d'affaires de cette classe est-il directement lié à l'arrêt de commercialisation du rofécoxib en septembre 2004. Entre 2005 et 2009, les ventes d'anti-inflammatoires sont demeurées très stables, que ce soit en valeur ou en quantités.

Les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05) se caractérisent par une progression soutenue de leurs ventes aussi bien en valeur (18,6%) qu'en quantités (14,7%). Cette classe est presque exclusivement composée de biphosphonates, seuls ou en association : ils sont destinés au traitement de l'ostéoporose post ménopausique. L'analyse en nombre de DDJ (cf. p.115) confirme que la consommation de ces médicaments a très fortement augmenté au cours de la période observée. Toutefois, la baisse de chiffre d'affaires en 2009 n'est pas seulement imputable au développement des génériques mais également à une moindre consommation de ces médicaments, comme le confirme l'analyse en nombre de DDJ.

En ce qui concerne les « autres médicaments » (M09), la tendance à la baisse observée durant ces dix dernières années, a été accentuée par la radiation de la liste des spécialités remboursables du médicament qui était jusqu'alors le plus vendu de cette classe.

Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du muscle et du squelette



# 4.2.10 Système nerveux (N)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
N01 Anesthésiques	17	20	23	28	30	34
NO2 Analgésiques	731	767	837	885	940	974
N03 Antiépileptiques	117	131	151	171	204	236
NO4 Antiparkinsoniens	82	82	89	96	98	97
N05 Psycholeptiques	443	460	512	533	559	585
N06 Psychoanaleptiques	558	609	671	725	782	845
dont N06A antidépresseurs	463	495	537	558	583	576
N07 Autres médicaments	152	193	212	209	250	249
TOTAL:	2 100	2 261	2 494	2 648	2 863	3 019
% du marché officinal :	15,2%	15,5%	15,8%	16,1%	16,3%	16,2%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
N01 Anesthésiques	38	40	43	42	39	8,9%
N02 Analgésiques	1033	1043	1097	1102	1179	4,9%
N03 Antiépileptiques	263	260	267	309	335	11,1%
NO4 Antiparkinsoniens	107	111	116	119	115	3,4%
N05 Psycholeptiques	611	613	649	597	623	3,5%
N06 Psychoanaleptiques	837	809	814	776	733	2,8%
dont N06A antidépresseurs	540	487	478	466	424	-0,9%
NO7 Autres médicaments	232	257	302	274	266	5,7%
TOTAL:	3 122			3 218	3 290	4,6%
% marché officinal	15,8%	15,6%	15,7%	15,3%	15,4%	

#### Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Comprimés et divers	0,1	1	15	18	22	16
Dispositifs transdermiques	19	47	40	29	60	52
Gommes	7	9	10	9	10	14
TOTAL:	26	57	64	56	91	83

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
Comprimés et divers	13	15	54	46	39	88,9%
Dispositifs transdermiques	29	32	37	21	23	2,2%
Gommes	18	20	20	20	23	12,1%
TOTAL:	60	68	112	87	86	12,6%

#### Système nerveux (N) – Officines

Les ventes des médicaments du système nerveux ont quasiment augmenté au même rythme que l'ensemble des spécialités pharmaceutiques en valeur (4,6% contre 4,5%) mais beaucoup plus rapidement en quantités (3,6%, contre 0,5%). Contrairement à ce qui est habituellement observé, ce ne sont pas les classes dont les parts de marché sont les plus importantes qui sont à l'origine de cette croissance.

La forte progression d'antalgiques en 2009 (9.8% en quantités) est due à un facteur conjoncturel : l'incidence exceptionnellement élevée des syndromes grippaux durant cette année (au cours de laquelle, selon les données rapportées par le réseau « Sentinelle », deux pics épidémiques ont été enregistrés). Les ventes des psycholeptiques ont seulement progressé de 3,5% et celles des psychoanaleptiques de 2,8%. En revanche, les antiépileptiques, dont le niveau des ventes est encore modeste, se caractérisent par un TCMA élevé en valeur (11,1%), et les anesthésiques de 8,9%. Le chiffre d'affaires des autres médicaments (N07) a, pour sa part, augmenté de 5,7%.

Au sein de la classe des psychoanaleptiques, les évolutions ont été très différentes. Les ventes d'antidépresseurs (retracées sur les tableaux des pages 56 et 58) ont baissé en moyenne, au cours de ces dix dernières années, de 0,9% en valeur et progressé de 2,0% en quantités. Depuis 2005, la baisse du chiffre d'affaires est principalement imputable au développement des génériques car les quantités vendues n'ont pas enregistré de baisse significative, sauf en 2009. Que ce soit en nombre de boîtes ou en nombre de DDJ, l'on observe en effet une baisse de la consommation en 2009.

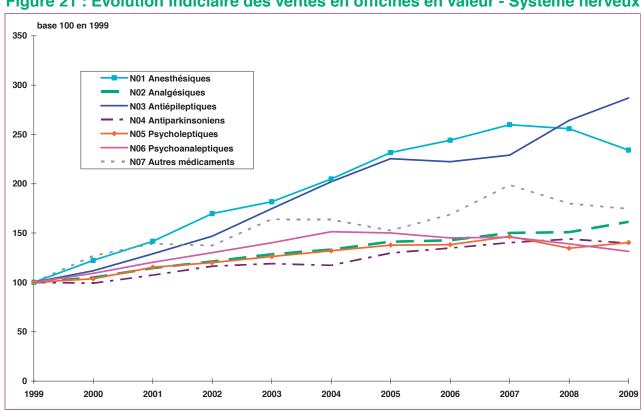


Figure 21 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Système nerveux

# Système nerveux (suite)

#### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
N01 Anesthésiques	5	6	7	8	9	11
N02 Analgésiques	432	432	472	489	506	526
N03 Antiépileptiques	17	18	18	19	20	21
N04 Antiparkinsoniens	11	12	13	13	13	13
N05 Psycholeptiques	158	156	159	162	161	166
N06 Psychoanaleptiques	63	64	67	70	74	78
dont N06A antidépresseurs	54	56	58	61	65	69
N07 Autres médicaments	20	24	26	28	32	35
TOTAL:	705	711	762	790	814	850
% du marché officinal :	23,3%	23,6%	24,7%	25,5%	25,9%	27,0%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
N01 Anesthésiques	12	13	14	15	15	12,7%
N02 Analgésiques	573	589	635	615	675	4,6%
N03 Antiépileptiques	22	23	24	25	26	4,5%
NO4 Antiparkinsoniens	13	13	13	12	12	0,2%
N05 Psycholeptiques	165	165	164	161	162	0,3%
N06 Psychoanaleptiques	78	75	74	73	72	1,3%
dont N06A antidépresseurs	61	65	69	69	66	2,0%
N07 Autres médicaments	36	40	45	46	46	8,5%
TOTAL:	900	918	969	947	1 007	3,6%
% marché officinal	27,7%	29,3%	30,3%	30,6%	31,7%	

#### Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Comprimés et divers	0,0	0,2	0,6	0,8	0,8	1,1
Dispositifs transdermiques	0,8	3,0	2,6	1,8	3,6	4,3
Gommes	1,1	1,2	1,4	1,2	1,3	1,9
TOTAL:	1,9	4,4	4,5	3,8	5,7	7,3

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
Comprimés et divers	1,0	1,2	2,7	2,3	2,2	76,6%
Dispositifs transdermiques	1,7	1,9	2,0	1,2	1,2	4,4%
Gommes	2,4	2,5	2,3	2,1	2,2	7,3%
TOTAL:	5,1	5,6	7,0	5,6	5,6	11,5%

#### Système nerveux (N) – Officines (suite)

En revanche, les ventes des médicaments de la maladie d'Alzheimer (N06DA), non détaillées sur les tableaux des pages précédentes, qui ont longtemps contribué à la croissance de la classe N06, ont diminué en valeur comme en quantités en 2009. Les génériques n'ont eu aucun impact sur le chiffre d'affaires de cette classe car aucun d'entre eux n'était commercialisé en 2009. Ce sont les baisses de prix décidées en 2008, et consécutives à une réévaluation de l'Amélioration du Service Médical rendu (ASMR) par la Commission de la Transparence, qui expliquent la diminution du chiffre d'affaires.

Les ventes en valeur de la classe N07 (autres médicaments) ont augmenté à un rythme plutôt soutenu : 5,7% en moyenne. Leur croissance, sans être « en dents de scie », a toutefois été assez irrégulière. A cet égard, il apparaît que l'évolution saccadée des ventes des médicaments de la dépendance tabagique, qui ne constituent pourtant pas la composante principale de la classe, a influencé celle de la classe toute entière. Leurs ventes ont tout d'abord progressé à la suite du délistage des produits transdermiques (ou patchs), fin 1999, et de la commercialisation de nouvelles substances (bupropion en 2001, varénicline en 2007) qui, elles, sont soumises à prescription. Les tableaux présentés p.56 et p.58 montrent que les dispositifs transdermiques ont détenu une part croissante du marché jusqu'en 2007. Les ventes en 2008 et en 2009 se sont toutefois rééquilibrées au profit des comprimés, en raison de la part importante du marché que la varénicline a prise. Par ailleurs, l'Assurance Maladie rembourse, depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, pour un montant maximum de 50 € par an et par bénéficiaire, les traitements par substituts nicotiniques (quelle que soit leur forme pharmaceutique).

Le marché des « traitements substitutifs des pharmacodépendances majeures aux opioïdes » (buprénorphine et chlorhydrate de méthadone), non détaillé sur les tableaux des pages précédentes, a progressé en moyenne de 3,7% en valeur et de 7,1% en quantités (mesurées en nombre d'unités de prise) entre 1999 et 2009. Toutefois, depuis 2005, le chiffre d'affaires de la classe est en légère diminution, alors que les ventes en unités continuent de progresser.

# 4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
P01 Antiprotozoaires	17	17	17	19	23	24
P02 Anthelminthiques	7	7	7	7	8	9
P03 Antiparasitaires externes	1	1	1	1	1	2
TOTAL:	25	24	25	28	32	36
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
P01 Antiprotozoaires	28	29	33	39	37	8,1%
P02 Anthelminthiques	10	10	11	12	13	6,8%
P03 Antiparasitaires externes	6	4	6	6	4	15,6%
TOTAL:	44	44	51	57	55	8,2%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%	

#### Unités vendues aux officines

unité : million

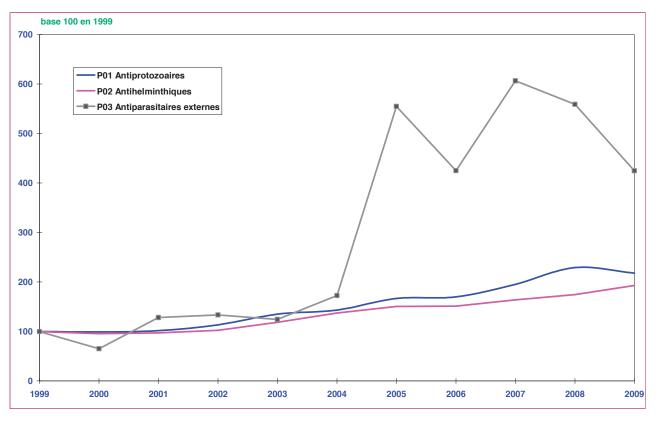
Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	3
P02 Anthelminthiques	3	3	3	3	4	4
P03 Antiparasitaires externes	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4
TOTAL:	7	6	6	6	7	7
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	1,7%
P02 Antihelminthiques	4	4	4	4	4	1,8%
P03 Antiparasitaires externes	1,3	0,9	1,3	1,1	0,8	10,4%
TOTAL:	9	8	9	9	8	2,4%
% marché officinal	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	

#### Antiparasitaires et insecticides (P) - Officines

Les ventes des antiparasitaires et des insecticides représentent globalement les plus faibles montants de l'ensemble du marché pharmaceutique officinal. Cette classe se caractérise également par un nombre très restreint de spécialités commercialisées en officine : quarante-trois médicaments correspondant à soixante-dix présentations environ en 2009. Les ventes d'antiprotozoaires (P01) - essentiellement constituées d'antipaludiques et d'antiamibiens - représentaient en 2009 plus des deux tiers du chiffre d'affaires de la classe. Leur croissance en valeur est due à la progression des ventes des médicaments antipaludiques (qui ne sont pas remboursables aux assurés sociaux).

Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Antiparasitaires et insecticides



# 4.2.12 Système respiratoire (R)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
R01 Préparations nasales	161	177	190	190	198	196
R02 Préparations pour la gorge	123	120	117	108	119	134
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	498	584	666	704	797	849
R05 Médic. Rhume et toux	250	240	221	212	214	180
R06 Antihistaminiques à usage systémique	176	187	197	204	223	244
R07 Autres médicaments	41	38	36	31	29	28
TOTAL:	1 249	1 346	1 426	1 449	1 580	1 632
% du marché officinal :	9,1%	9,2%	9,1%	8,8%	9,0%	8,8%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
R01 Préparations nasales	200	203	219	219	230	3,6%
R02 Préparations pour la gorge	120	95	98	105	101	-2,0%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	892	926	1 033	1 024	1 077	8,0%
R05 Médic. Rhume et toux	203	151	157	156	170	-3,8%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	246	241	248	230	243	3,3%
R07 Autres médicaments	16	3	2	2	2	-25,5%
TOTAL:	1 676	1 619	1 757	1 736	1 824	3,9%
% marché officinal	8,5%	8,1%	8,4%	8,3%	8,5%	

#### Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
R01 Préparations nasales	78	78	80	78	77	74
R02 Préparations pour la gorge	56	53	53	51	57	62
RO3 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	45	48	48	46	48	48
R05 Médic. Rhume et toux	133	128	121	117	117	98
R06 Antihistaminiques à usage systémique	46	49	51	51	54	57
R07 Autres médicaments	11	11	10	10	9	8
TOTAL:	369	368	363	353	362	347
% du marché officinal :	12,2%	12,2%	11,8%	11,4%	11,5%	11,0%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
R01 Préparations nasales	76	73	78	77	80	0,2%
R02 Préparations pour la gorge	55	43	43	39	40	-3,3%
RO3 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	51	55	56	50	51	1,3%
R05 Médic. Rhume et toux	106	71	76	73	83	-4,6%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	59	59	63	62	65	3,6%
R07 Autres médicaments	5	1	0	0	0	-30,1%
TOTAL:	352	303	315	301	320	-1,4%
% marché officinal	10,9%	9,6%	9,9%	9,7%	10,1%	

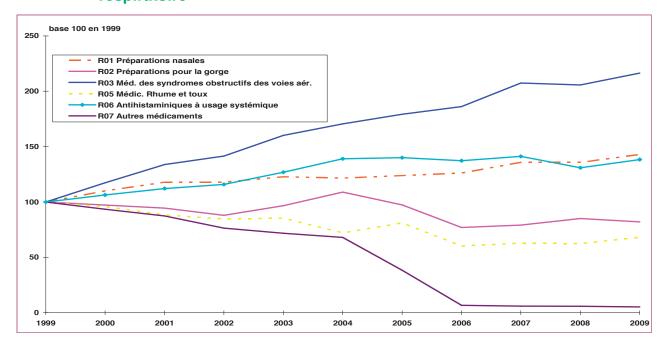
#### Système respiratoire (R) - Officines

La pathologie asthmatique constitue une part de plus en plus importante du chiffre d'affaires de la classe « système respiratoire ». En effet, les ventes de médicaments antiasthmatiques représentaient près de 40% de celles du système respiratoire en 1999 et plus de 59% en 2009. Toutefois, si le TCMA des antiasthmatiques en officine est de 8,0%, en valeur, il n'est que de 1,3% en quantités. Ce dernier taux de croissance peut apparaître modéré dans la mesure où une étude de l'IRDES¹, réalisée à partir des données de l'Enquête Santé Protection Sociale, révèle une augmentation de l'asthme déclaré. Environ 6,7% de la population déclarait en souffrir en 2006.

L'augmentation des ventes des antiasthmatiques aux officines est liée à celle de la composante la plus importante de la classe : les adrénergiques pour inhalations (R03A). Pour les années 2006 et 2007, il faut également prendre en compte la forte augmentation des ventes des anticholinergiques (R03BB), qui résulte de deux facteurs : 1° tout d'abord, et à titre principal, la commercialisation du tiotropium, nouvelle substance destinée à soulager les symptômes des patients présentant une bronchopneumopathie chronique obstructive 2° la levée de la réserve hospitalière concernant les solutions pour inhalation par nébuliseur. En 2009, la croissance a surtout eu pour origine la forte progression des ventes (11,6%) de la classe R03D.

Pour l'ensemble de la période, les ventes de préparations nasales (R01) ont augmenté en valeur à un rythme plus modéré que l'ensemble des spécialités vendues aux officines. Malgré la reprise observée en 2005 (plus apparente que réelle puisqu'elle résulte d'un transfert partiel de marché consécutif à la levée de la réserve hospitalière d'une spécialité aux indications très spécifiques), les ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) ont diminué entre 1999 et 2009, que ce soit en valeur ou en quantités. Les déremboursements intervenus début 2006 ont accentué cette tendance à la baisse, qui semble toutefois s'être interrompue. Par ailleurs, la nette reprise observée en 2009 est conjoncturelle : elle résulte du niveau exceptionnellement élevé des pathologies hivernales, entraînant une forte consommation des médicaments du rhume et de la toux.

Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Système respiratoire



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Publiée dans le n°138 de Question d'économie de la santé : « L'asthme en France en 2006 : prévalence et contrôle des symptômes ».

# 4.2.13 Organes sensoriels (S)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

#### unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
S01 Médicaments ophtalmologiques	224	249	295	320	349	356
S02 Médicaments otologiques	15	15	15	15	16	16
TOTAL:	238	264	311	335	366	372
% du marché officinal :	1,7%	1,8%	2,0%	2,0%	2,1%	2,0%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
S01 Médicaments ophtalmologiques	379	411	466	538	584	10,1%
S02 Médicaments otologiques	17	18	18	19	20	2,8%
TOTAL:	397	429	484	557	604	9,7%
% marché officinal	2,0%	2,1%	2,3%	2,6%	2,8%	

#### Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
S01 Médicaments ophtalmologiques	90	89	88	87	87	83
S02 Médicaments otologiques	8	8	8	7	8	7
TOTAL:	98	96	96	95	95	90
% du marché officinal :	3,2%	3,2%	3,1%	3,0%	3,0%	2,9%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
S01 Médicaments ophtalmologiques	85	87	88	86	85	-0,6%
S02 Médicaments otologiques	8	8	8	8	8	0,1%
TOTAL:	92	95	96	94	93	-0,5%
% marché officinal	2,8%	3,0%	3,0%	3,0%	2,9%	

#### Organes sensoriels (S) - Officines

Les médicaments ophtalmologiques (S01) représentent à eux seuls plus de 96% des ventes en valeur de médicaments des organes sensoriels.

La croissance du chiffre d'affaires des médicaments ophtalmologiques (TCMA = 10,1%) s'est beaucoup accélérée depuis 2000. Le nombre d'unités vendues a, en revanche, un peu diminué au cours de la période (TCMA = -0,6%). Ces évolutions divergentes résultent notamment de la mise sur le marché de collyres prescrits en deuxième intention (pour les patients atteints d'un glaucome), beaucoup plus onéreux que les autres spécialités de la classe. La forte progression du chiffre d'affaires que l'on observe au début des années 2000 puis en 2007 est due, en grande partie, à la commercialisation en France des médicaments contre la néovascularisation (S01LA), destinés au traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), et qui ont été successivement commercialisés en 2000, 2005 et 2007.

Les préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), dont le montant des ventes a toujours été très faible, ont presque disparu du marché des spécialités pharmaceutiques à la suite du changement de statut de la plupart des médicaments de cette classe. En effet, ceux-ci sont devenus des dispositifs médicaux en 1998 et ne sont donc plus pris en compte dans les statistiques relatives aux spécialités pharmaceutiques. Pour cette raison, les données se rapportant à l'évolution des ventes de cette classe ont été exclus du tableau et de la figure respectivement présentés pages 64 et 65.

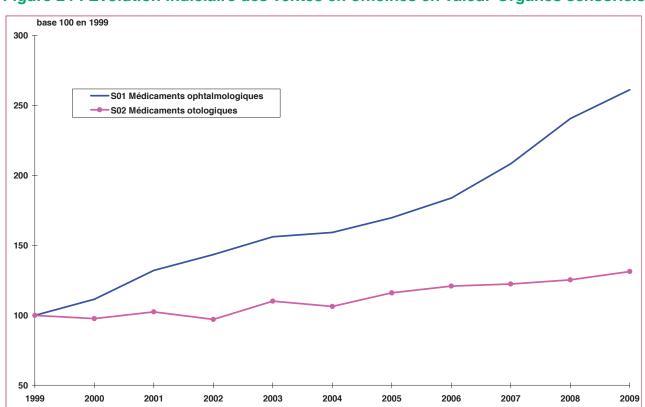


Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur-Organes sensoriels

# 4.2.14 Divers (V)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments	201	202	197	200	214	231
dont V03AF médic.détoxifiants ds un traitement						
cytostatique	1	2	2	2	2	2
VD4 Médicaments pour diagnostic	5	5	5	6	8	7
V06 Nutriments	21	20	19	17	17	16
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	3	5	5	5	4	4
V08 Produits de contraste	63	67	73	79	88	103
TOTAL:	294	300	301	309	332	361
% du marché officinal :	2,1%	2,1%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	0,2%
V03 Tous autres médicaments	230	229	259	271	279	3,3%
dont V03AF médic.détoxifiants ds un traitement						
cytostatique	2	2	2	2	2	6,8%
V04 Médicaments pour diagnostic	5	5	6	5	6	2,1%
V06 Nutriments	15	14	12	3	0	-100,0%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	4	4	4	3	3	-0,2%
V08 produits de contraste	107	125	137	149	154	9,4%
TOTAL:	363	379	419	433	443	4,2%
% marché officinal	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	2,1%	

#### Unités vendues aux officines

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
V01 Allergènes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
V03AF médic.détoxifiants dans un traitement cytostatique V04 Médicaments pour diagnostic V06 Nutriments	0,1 3 15	3	0,1 3 13	0,1 3 12	0,1 2 12	0,2 2 11
V07 Tous autres produits non thérapeutiques V08 Produits de contraste	3	3	3	3	3	4

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
V01 Allergènes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,0%
V03AF médic.détoxifiants dans un traitement cytostatique	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	2,1%
V04 Médicaments pour diagnostic	5	1	4	3	4	1,2%
V06 Nutriments	11	10	9	2	0	-100,0%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	1	1	1	1	1	-4,1%
V08 Produits de contraste	4	4	4	5	5	4,6%

#### Divers (V) - Officines

Comme son nom l'indique, cette classe regroupe des médicaments aux finalités thérapeutiques très différentes ; aussi ne serait-il guère pertinent de procéder à une comparaison des évolutions respectives des ventes des sous-ensembles qui la composent. De surcroît, au sein de ces médicaments « divers », il existe une classe – V03 « tous autres médicaments » – constituée elle-même de tous les médicaments non classés ailleurs et qui présente de ce fait une très grande hétérogénéité. Elle comprend, par exemple, les gaz médicaux, quelques médicaments qui ont des indications en cancérologie, certaines solutions pour perfusion. Aussi n'a-t-il pas été jugé utile d'indiquer les montants en quantités de la classe V03, mais seulement celle des médicaments classés en V03AF, c'est-à-dire « les médicaments détoxifiants dans un traitement cytostatique » (au demeurant bien davantage utilisés à l'hôpital qu'en ville). Pour la même raison, le montant total des unités vendues de tous les médicaments relevant des médicaments divers n'a pas été reporté sur le tableau de la page 66.

La classe V03 et la classe V08 (produits de contraste) représentaient en 2009 près de 93% du chiffre d'affaires des médicaments « divers ».

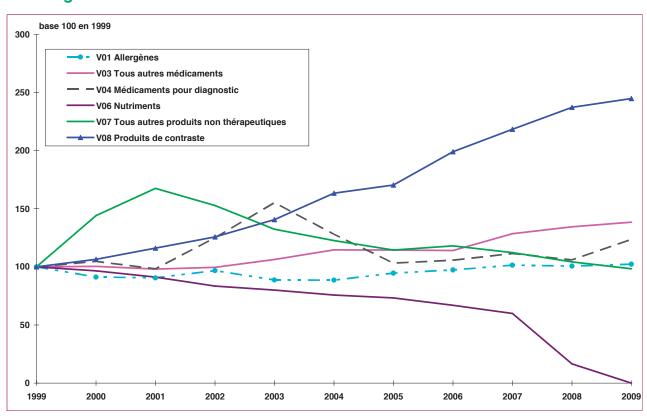


Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Divers

#### 4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A L'HOPITAL

## 4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	2
A02 Médic.pour les troubles de l'acidité	16	16	17	19	18	16
dont A02B Antiulcéreux	15	16	17	19	18	16
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	9	9	8	8	8	8
A04 Antiémétiques	17	12	12	14	15	17
A05 Thérapeutique hépatique	0,1	0,4	0,5	0,5	0,4	0,2
A06 Laxatifs	8	8	8	8	9	8
A07 Antidiarrhéiques	4	4	4	4	4	4
A08 Préparations contre l'obésité	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
A09 Médic. de la digestion	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A10 Médicaments du diabète	4	4	3	3	5	4
A11 Vitamines	4	4	4	5	5	6
A12 Suppléments minéraux	2	2	2	2	2	3
A13 Toniques	0,9	0.9	1,5	1,7	1,6	1,6
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A16 Autres médicaments	35	29	50	66	77	96
TOTAL:	101	90	113	134	147	166
% du marché hospitalier :	4,0%	3,5%	3,7%	3,6%	3,6%	3,8%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
AD1 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	3,2%
AD2 Médic.pour les troubles de l'acidité	12	11	7	6	9	-5,9%
dont A02B Antiulcéreux	12	11	7	6	9	-5,7%
A03 Médic. troubles fonction, gastro-intest.	8	9	9	8	10	0,1%
AD4 Antiémétiques	13	13	12	11	11	-4,3%
A05 Thérapeutique hépatique	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	1,0%
A06 Laxatifs	8	9	9	9	10	1,8%
A07 Antidiarrhéiques	4	3	4	3	4	-2,2%
A08 Préparations contre l'obésité	0,01	0,00	0,01	0,01	0,00	-9,2%
A09 Médic. de la digestion	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,1%
A10 Médicaments du diabète	4	5	7	9	13	13,4%
A11 Vitamines	6	5	6	5	5	3,3%
A12 Suppléments minéraux	2	3	3	4	4	8,9%
A13 Toniques	1,9	1,5	1,6	1,7	1,9	7,7%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.
A16 Autres médicaments	105	126	165	193	183	18,1%
TOTAL:	167	187	225	253	253	9,6%
% marché hospitalier :	3,8%	4,1%	4,6%	4,7%	4,3%	

#### Voies digestives et métabolisme (A) - Hôpital

Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été - entre 1999 et 2009 - de 9,6%, contre 8,8% pour l'ensemble des spécialités pharmaceutiques vendues aux établissements hospitaliers. Toutefois, une seule classe a significativement contribué à la croissance du chiffre d'affaires de la classe : celle des « autres médicaments » (A16), qui représentait en 2009 plus de 70% des ventes.

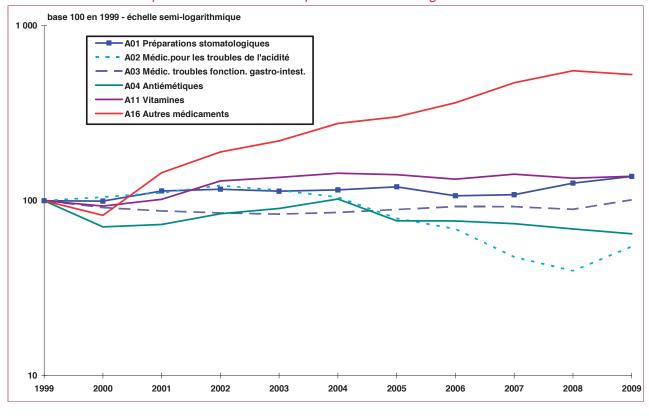
Les antiacides et antiulcéreux (A02) constituent l'une des classes les plus vendues en ville mais ils ne représentent qu'un marché très modeste à l'hôpital.

Les ventes d'antiémétiques (A04) se sont caractérisées par une tendance à la baisse tout au long de la période étudiée. Cette évolution résulte des baisses de prix – parfois importantes - enregistrées à l'hôpital pour certains d'entre eux, et non d'un moindre usage. En effet, les quantités vendues d'antiémétiques (non présentées p.68) ont enregistré une progression moyenne de 3,6% par an.

La croissance du chiffre d'affaires de cette classe résulte non seulement de la forte progression des ventes d'une spécialité recombinante mais aussi de la commercialisation de nouveaux médicaments orphelins. Au total, la classe A16 compte dix médicaments orphelins.

Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Voies digestives et métabolisme





# 4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
B01 Antithrombotiques	97	86	87	102	117	128
B02 Antihémorragiques	162	168	227	268	315	345
B03 Préparations antianémiques	90	123	182	266	376	441
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	197	188	204	232	240	242
TOTAL:	546	566	700	868	1 049	1 155
% du marché hospitalier :	21,6%	21,8%	22,7%	23,4%	25,8%	26,1%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
B01 Antithrombotiques	135	147	161	182	196	7,3%
B02 Antihémorragiques	366	410	455	492	521	12,4%
B03 Préparations antianémiques	263	152	157	146	132	3,9%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	265	276	273	280	289	3,9%
TOTAL:	1 030	985	1 047	1 099	1 137	7,6%
% marché hospitalier :	23,5%	21,5%	21,4%	20,4%	19,4%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
B01 Antithrombotiques	7	8	8	8	9	9
B02 Antihémorragiques	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8
B03 Préparations antianémiques	2	2	2	2	2	3
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	146	143	145	143	131	125
TOTAL:	156	153	156	154	143	137

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
B01 Antithrombotiques	9	9	8	9	23	12,0%
B02 Antihémorragiques	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	2,0%
B03 Préparations antianémiques	3	3	4	4	3	7,1%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	123	128	143	131	148	0,1%
TOTAL:	136	141	156	145	175	1,2%

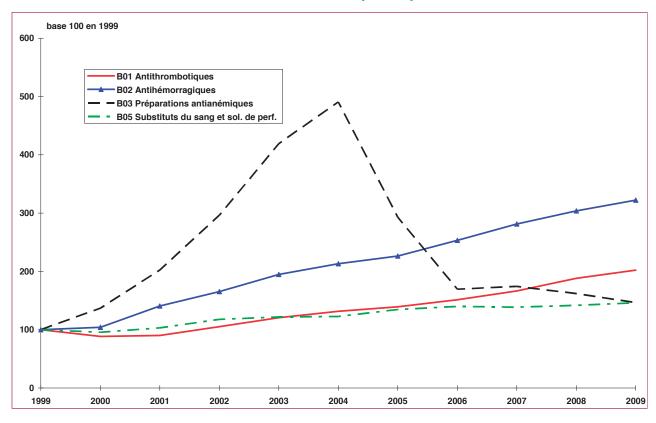
#### Sang et organes hématopoïétiques (B) – Hôpital

Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques constituent le deuxième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital, derrière les antinéoplasiques. Leur TCMA en valeur a toutefois progressé à un rythme un peu inférieur à celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (7,6% contre 8,8%). Cette croissance relativement modérée est due en partie à des transferts de marché de l'hôpital vers la ville.

Les ventes d'antithrombotiques (B01) ont été simultanément soumises à des effets opposés. Le premier effet résulte de la mise sur le marché de nouvelles spécialités onéreuses, dont les ventes ont rapidement progressé. Le second a pour origine la très forte baisse, observée pendant plusieurs années, du prix de vente des héparines de bas poids moléculaire. Ce mouvement de baisse, résultant de la concurrence entre les laboratoires exploitant ces médicaments, a même conduit à une diminution du chiffre d'affaires de la classe en 2000.

La progression des ventes en valeur d'antihémorragiques (B02) est étroitement corrélée à celle des facteurs de la coagulation sanguine (B02BD) qui représentaient en 2009 plus de 91% du chiffre d'affaires de la classe. Si l'on considère l'ensemble de la période, la croissance du chiffre d'affaires des facteurs de la coagulation sanguine résulte à la fois d'un effet-prix mais aussi d'un effet-quantités. En ce qui concerne les préparations antianémiques (B03), la croissance de leurs ventes est due à l'apparition de nouveaux produits à base d'érythropoïétine, fréquemment prescrits aux insuffisants rénaux, aux patients soumis à certaines chimiothérapies et à des malades participant à un programme de transfusions autologues différées. Toutefois, la levée de la réserve hospitalière a entraîné un report très important du marché de l'hôpital vers la ville et explique donc la forte baisse du chiffre d'affaires de la classe B03 enregistrée en 2005 et 2006 ainsi que lr recul, plus modéré, entre 2007 et 2009.

Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Sang et organes hématopoïétiques



# 4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)

### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CO1 Médicaments en cardiologie	33	29	24	24	24	25
C02 Antihypertenseurs	3	3	3	9	32	52
C03 Diurétiques	7	7	4	4	4	4
C04 Vasodilatateurs périphériques	5	5	5	4	4	4
C05 Vasculoprotecteurs	2	2	2	2	2	2
C07 Bétabloquants	2	2	2	2	3	3
CO8 Inhibiteurs calciques	9	8	8	8	8	10
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	0	0	0	0	1	2
C10 Hypolipidémiants	1	1	1	1	0	1
TOTAL:	62	57	49	54	78	
% du marché hospitalier :	2,5%	2,2%	1,6%	1,5%	1,9%	2,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
CO1 Médicaments en cardiologie	25	25	32	32	37	1,1%
C02 Antihypertenseurs	47	57	68	81	92	42,8%
C03 Diurétiques	6	5	6	6	6	-1,0%
C04 Vasodilatateurs périphériques	3	3	2	2	1	-13,0%
C05 Vasculoprotecteurs	2	2	2	2	2	-2,1%
C07 Bétabloquants	3	3	3	3	6	13,2%
CO8 Inhibiteurs calciques	9	8	8	9	10	0,9%
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	2	1	2	2	2	18,6%
C10 Hypolipidémiants	1	2	3	3	2	11,3%
TOTAL:	98	106	125	141	158	- 1
% marché hospitalier :	2,2%	2,3%	2,6%	2,6%	2,7%	

### Unités vendues aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CO1 Médicaments en cardiologie	2	2	2	2	2	2
C02 Antihypertenseurs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
C03 Diurétiques	3	1	1	1	2	2
C04 Vasodilatateurs périphériques	2	2	2	2	1	1
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	1
C07 Bétabloquants	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
CO8 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	1
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5
C10 Hypolipidémiants	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4
TOTAL:	10	8	9	9	9	10

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
C01 Médicaments en cardiologie	4	5	5	5	4	6,6%
C02 Antihypertenseurs	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	7,9%
C03 Diurétiques	2	2	2	2	2	-3,6%
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	1	1	0	0	-14,4%
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	-5,0%
CO7 Bétabloquants	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	10,3%
CO8 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	2,5%
C09 Médic, Syst, Rénine-angiotensine	0,6	1,2	0,9	1,1	1	7,2%
C10 Hypolipidémiants	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	13,5%
TOTAL:	11	13	12	12	11	1,1%

#### Système cardio-vasculaire (C) - Hôpital

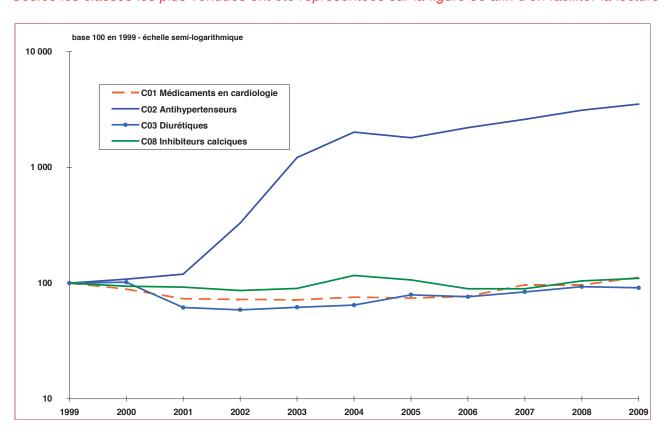
Essentiellement prescrits en médecine ambulatoire, les médicaments du système cardiovasculaire ne représentent qu'une faible part de la consommation de médicaments à l'hôpital : 2,7% en 2009.

Dans plusieurs classes de médicaments relevant du système cardio-vasculaire, les chiffres d'affaires ont diminué au cours de la période étudiée. En revanche, les ventes de médicaments antihypertenseurs (C02) ont très fortement augmenté (+42,8%). Il serait cependant erroné d'en déduire que ces médicaments sont de plus en plus utilisés à l'hôpital. En effet, l'augmentation de ce chiffre d'affaires est essentiellement due à la commercialisation en France d'un médicament destiné au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire. Cette spécialité est classée dans le système ATC parmi les antihypertenseurs (alors qu'une autre spécialité destinée au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire est classée en B01), mais elle constitue un marché tout à fait distinct en raison de ses indications très spécifiques. Il convient donc de ne pas analyser globalement l'évolution des ventes dans cette classe.

Les évolutions enregistrées dans les autres classes, quelle qu'en soit l'importance, n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où elles se rapportent à des montants de ventes faibles, voire très faibles.

Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système cardiovasculaire

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 30 afin d'en faciliter la lecture



## 4.3.4 Médicaments dermatologiques (D)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
D01 Antifongiques	2	2	2	2	2	2
D02 Emollients et protecteurs	8	8	7	8	8	7
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	2	1	1	1	1	1
D04 Antiprurigineux	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2
D05 Médic, contre le psoriasis	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	3	3	3
D07 Corticoides	1	1	1	1	1	1
D08 Antiseptiques et désinfectants	25	26	22	28	28	29
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
TOTAL:	43	43	38	45	45	44
% du marché hospitalier :	1,7%	1,6%	1,2%	1,2%	1,1%	1,0%

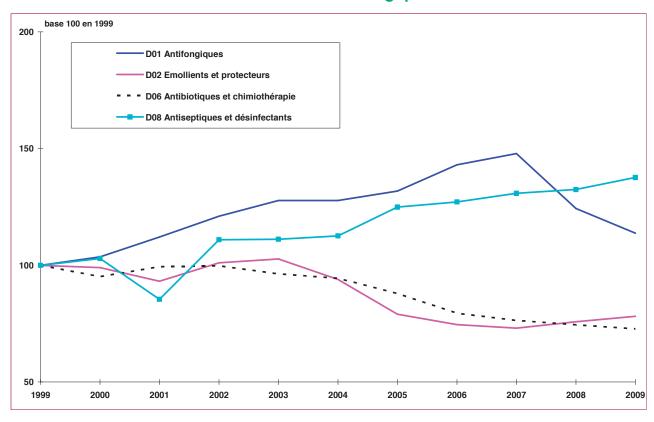
Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
D01 Antifongiques	2	3	3	2	2	1,3%
D02 Emollients et protecteurs	6	6	6	6	6	-2,4%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	2	1	1	0,8	0,8	-7,4%
D04 Antiprurigineux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-10,0%
D05 Médic, contre le psoriasis	0,2	0,2	0,5	0,7	0,2	5,6%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	2	2	2	-3,1%
D07 Corticoides	2	1	1	1	1	-2,7%
D08 Antiseptiques et désinfectants	32	32	33	34	35	3,2%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-5,7%
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	-12,4%
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-7,7%
TOTAL:	47	47	47	47	48	1,2%
% du marché hospitalier :	1,1%	1,0%	1,0%	0,9%	0,8%	

#### Médicaments dermatologiques (D) - Hôpital

Les médicaments dermatologiques ne constituent qu'une part de plus en plus faible des ventes aux établissements hospitaliers : 1,7% en 1999 ; 0,8% en 2009.

Les antiseptiques et désinfectants (D08) représentaient en 2009 plus des deux tiers des ventes de médicaments dermatologiques. Leurs ventes ont progressé à un rythme beaucoup moins soutenu que celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (3,2% contre 8,8%). En ce qui concerne les autres classes, leurs marchés ne représentent que des montants très faibles, à l'exception des émollients et protecteurs (6 millions d'euros en 2009), et il n'est guère possible d'en dégager des tendances significatives.

Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments dermatologiques



## 4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	1
G02 Autres médicaments	6	6	7	8	10	11
G03 Hormones sexuelles	6	6	7	8	9	10
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	2
TOTAL:	15	15	17	19	22	24
% du marché hospitalier :	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	0,5%

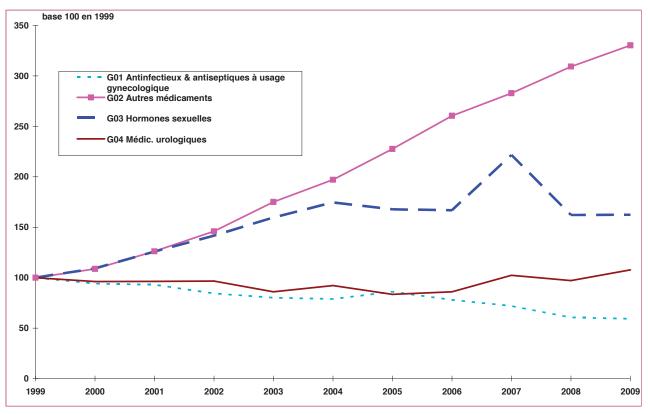
Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	-5,1%
G02 Autres médicaments	13	15	16	18	19	12,7%
G03 Hormones sexuelles	9	9	13	9	9	5,0%
G04 Médic, urologiques	2	2	2	2	2	0,7%
TOTAL :	25	27	32	30	31	7,9%
% marché hospitalier :	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	

## Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) - Hôpital

Ces médicaments ne représentaient en 2009 que 0,5% des ventes de spécialités pharmaceutiques aux établissements hospitaliers. Les ventes en valeur des autres médicaments (G02) ont néanmoins augmenté à un taux nettement supérieur à celui du marché hospitalier général (respectivement 12,7% contre 8,8%). Cette progression est imputable, dans une large mesure, à une spécialité commercialisée en 2000 indiquée pour retarder l'accouchement en cas de menace d'accouchement prématuré

Les médicaments du système génito-urinaire et les hormones sexuelles sont des médicaments presque exclusivement prescrits et utilisés en médecine ambulatoire. Leur usage dans les établissements hospitaliers est très limité.

Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles



## 4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
H01 Hormones hypophysaires	12	12	13	14	14	16
H02 Corticoides à usage systém.	12	10	9	9	10	10
H03 Médicaments de la thyroide	0,3	0,3	0,3	0,9	0,9	1,0
H04 Hormones pancréatiques	1	1	1	1	2	1
H05 Médic, de l'équilibre calcique	1	1	1	1	1	1
TOTAL:	26	25	24	26	27	28
% du marché hospitalier :	1,0%	1,0%	0,8%	0,7%	0,7%	0,6%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
H01 Hormones hypophysaires	18	18	19	18	21	6,0%
H02 Corticoides à usage systém.	9	11	11	11	19	52,3%
H03 Médicaments de la thyroide	1,0	0,9	1,8	1,7	2,2	5,0%
H04 Hormones pancréatiques	1	1	1	1	1	-3,4%
H05 Médic, de l'équilibre calcique	10	8	1	1	1	5,3%
TOTAL:	38	38	33	33	44	5,4%
% marché hospitalier :	0,9%	0,8%	0,7%	0,6%	0,8%	

#### Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) – Hôpital

Les ventes des hormones systémiques ont faiblement augmenté au cours de la période étudiée. Elles ne représentaient plus en 2009 que 0,8% des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers, contre 1,0% en 1999.

Le faible niveau des ventes des hormones hypophysaires, hypothalamiques et analogues (H01) s'explique par le fait que la principale composante de la classe - les hormones de croissance recombinantes - s'est, depuis 1997, totalement reportée de l'hôpital vers la ville. La croissance observée (TCMA=5,3%) résulte pour l'essentiel de la progression des ventes de deux hormones hypothalamiques.

Les ventes de corticoïdes à usage systémique (H02) – qui se caractérisaient par la grande stabilité de ses ventes depuis 2000 – ont fortement progressé en 2009. Cette croissance est due à l'introduction sur le marché d'une nouvelle spécialité, destinée au traitement minéralocorticoïde substitutif au cours de l'insuffisance corticosurrénale primaire

Quant à la classe H05 (médicaments de l'équilibre calcique), son chiffre d'affaires a fortement augmenté en 2005 et 2006, en raison de la commercialisation d'une nouvelle spécialité destinée au traitement de l'hypercalcémie chez les patients atteints d'un cancer de la parathyroïde. La baisse enregistrée en 2007 et en 2008 résulte d'un transfert presque complet du marché de ce médicament de l'hôpital vers la ville.

base 100 en 1999 - échelle semi-logarithmique 10 000 H01 Hormones hypophysaires H02 Corticoides à usage systém. H03 Médicaments de la thyroide H04 Hormones pancréatiques H05 Médic. de l'équilibre calcique 1 000 10 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009

Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Hormones systémiques

## 4.3.7 Anti-infectieux (J)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
J01Antibactériens à usage systémique	213	200	213	293	220	217
J02 Antimycosiques	34	37	47	61	87	100
J04 Antimycobactériens	2	2	2	3	2	2
J05 Antiviraux à usage systémique	319	337	347	357	439	470
J06 Immunserums et immunoglobulines	46	58	79	92	115	131
J07 Vaccins	28	29	29	37	31	15
TOTAL:	641	662	716	843	894	935
% du marché hospitalier :	25,4%	25,5%	23,2%	22,7%	22,0%	21,1%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
J01Antibactériens à usage systémique	217	206	186	174	166	-2,4%
J02 Antimycosiques	119	129	132	140	141	15,2%
J04 Antimycobactériens	2	2	2	2	2	5,1%
J05 Antiviraux à usage systémique	393	348	345	381	393	2,1%
J06 Immunserums et immunoglobulines	151	168	208	236	251	18,4%
J07 Vaccins	19	23	25	27	247	24,4%
TOTAL:	902	876	898	960	1 201	6,5%
% marché hospitalier :	20,6%	19,1%	18,4%	17,8%	20,5%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
J01Antibactériens à usage systémique	24	21	20	26	20	19
J02 Antimycosiques	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8
J04 Antimycobactériens	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
J05 Antiviraux à usage systémique	3	3	2	2	2	2
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
J07 Vaccins	2	2	2	3	2	1
TOTAL:	30	27	26	32	26	24

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
J01Antibactériens à usage systémique	20	20	19	19	20	-1,6%
J02 Antimycosiques	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	-2,2%
J04 Antimycobactériens	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	1,9%
J05 Antiviraux à usage systémique	2	1	1	1	18	20,5%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,6	0,8	1,1	1,0	1,1	11,4%
J07 Vaccins	2	2	2	3	12	18,0%
TOTAL:	25	26	25	25	52	5,7%

#### Anti-infectieux (J) - Hôpital

Les anti-infectieux représentent le deuxième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital : 20,5% en 2009. Leur part a néanmoins diminué au cours de ces dix dernières années.

Entre 1999 et 2009, les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué en valeur (TCMA = -2,4%) et en quantités (TCMA = -1,6%). Rappelons que les données 2002 sont tout à fait atypiques, en raison des achats très importants de fluoroquinolones effectués dans le cadre du plan BIOTOX. Par ailleurs, une mesure de la consommation en DDJ fait ressortir encore plus nettement la baisse significative du niveau de la consommation (cf. partie 5).

Les ventes en valeur d'antiviraux systémiques ont fortement augmenté jusqu'en 2004, diminué d'un quart au cours des deux années suivantes, se sont stabilisées en 2007 et ont de nouveau progressé en 2008 et en 2009. La baisse enregistrée auparavant ne peut pas être imputée à la levée de la réserve hospitalière car les antirétroviraux bénéficient d'un double circuit de dispensation (cf. p.51) depuis 1997. Elle résulte de la diminution importante de la part des médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières. Ce transfert de marché a donc atténué l'impact sur le chiffre d'affaires global de la classe de l'arrivée d'une nouvelle association d'antiviraux (emtricitabine et ténofovir), dont la progression des ventes a été rapide. A cet impact s'ajoute celui de la commercialisation d'un nouvel antirétroviral en 2008, le raltégravir, qui a également contribué à la croissance.

Les ventes d'immunsérums et d'immunoglobulines (J06) ont constamment augmenté en raison de l'introduction de nouvelles spécialités. L'évolution des ventes de vaccins (J07) a été irrégulière, marquée par des mouvements de baisse parfois très accentués, comme en 2004, puis par une reprise en fin de période, en grande partie liée à la commercialisation d'un vaccin pneumococcique. Il sera rappelé que les ventes déclarées à l'Afssaps concernent l'ensemble des collectivités, publiques ou privées (notamment les centres de vaccination). Aussi le niveau exceptionnellement élevé des montants 2009 s'explique-t-il par les achats importants de doses de vaccins (quatre spécialités) effectués par l'Etat dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1). Si on élimine l'impact de ces achats, la croissance en valeur de ce marché en 2009 demeure néanmoins très élevée : + 28,5% par rapport à 2008.

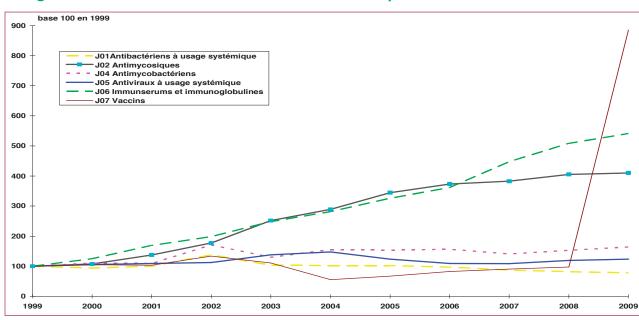


Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Anti-infectieux

### 4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
LO1 Antinéoplasiques	317	363	472	629	721	906
LO2 Thérapeutique endocrine	1	1	1	1	1	1
L03 Immunostimulants	101	112	198	247	140	99
LO4 Immunosuppresseurs	89	58	88	142	167	157
TOTAL:	508	533	759	1 018	1 030	1 163
% du marché hospitalier :	20,1%	20,5%	24,6%	27,5%	25,4%	26,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
LO1 Antinéoplasiques	1 074	1 308	1 412	1 591	1 617	17,7%
LO2 Thérapeutique endocrine	3	1	1	2	2	9,5%
LO3 Immunostimulants	52	37	31	29	33	-10,6%
LO4 Immunosuppresseurs	129	148	188	365	457	17,8%
TOTAL:	1 258	1 493	1 631	1 987	2 109	15,3%
% marché hospitalier :	28,7%	32,6%	33,4%	36,8%	36,0%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

#### unité: million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
LO1 Antinéoplasiques	3	3	4	5	5	5
LO2 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
L03 Immunostimulants	0,6	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2
LO4 Immunosuppresseurs	0,7	0,4	0,5	0,7	0,7	0,3
TOTAL:	5	4	5	6	6	6

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
LO1 Antinéoplasiques	6	6	6	6	6	5,7%
LO2 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	8,0%
LO3 Immunostimulants	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	-11,2%
LO4 Immunosuppresseurs	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	-1,3%
TOTAL:	6	7	7	7	7	3,6%

#### Evolution des ventes d'antinéoplasiques

dilite . Illillion d'edios						
	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
LO1A Agents alkylants	15	19	22	28	32	43
LO1B Antimétabolites	34	44	60	77	86	106
LO1C Alcaloides végétaux & autres médic.d'origine nat.	123	139	173	204	245	295
LO1D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	42	43	56	60	66	72
LO1X Autres antinéoplasiques	104	118	162	260	292	390
TOTAL:	317	363	472	629	721	906

	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	TCMA 1999- 2009
LO1A Agents alkylants	51	52	54	60	64	15,9%
LO1B Antimétabolites	144	137	145	173	162	17,0%
LO1C Alcaloides végétaux & autres médic.d'origine nat.	267	253	236	230	214	5,6%
LO1D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	62	67	65	54	49	1,6%
LO1X Autres antinéoplasiques	550	799	912	1 075	1 096	26,6%
TOTAL:	1 074	1 308	1 412	1 591	1 585	17,5%

#### Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Hôpital

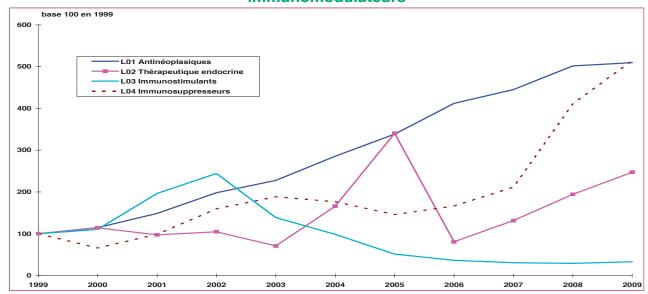
Les antinéoplasiques et immunomodulateurs constituent la classe dont le taux de croissance a été le plus élevé entre 1999 et 2009, malgré le transfert de marché de l'hôpital vers la ville de certains immunostimulants (L03) et d'immunosuppresseurs (L04). Depuis 2004, le cancer constitue la cause de décès la plus fréquente, devant les maladies cardio-vasculaires<sup>1</sup>.

Les antinéoplasiques (L01) se caractérisent par une forte croissance en valeur (17,7%), dont le rythme s'est néanmoins ralenti au cours de ces dernières années. Et, pour la première fois, son chiffre d'affaires a légèrement diminué en 2009. L'évolution observée au cours de ces dix dernières années s'expliquait principalement par le coût unitaire très élevé de nouvelles substances actives commercialisées mais aussi par une progression assez importante des ventes en quantités : 5,7%. Un facteur déflationniste est cependant apparu : le développement des génériques hospitaliers (ou de spécialités essentiellement similaires). Ainsi des spécialités disposant de marchés importants comme GEMZAR® (gemcitabine), ELOXATINE® (oxaliplatine) et CAMPTO® (irinotécan) sont-elles désormais concurrencées par des génériques. La baisse enregistrée en 2009, alors que les quantités vendues sont restées stables, s'explique donc par les baisses de prix souvent importantes résultant du jeu de la concurrence. Aussi l'impact des génériques est-il beaucoup plus important que sa part de marché – encore très faible -ne le laisse supposer.

Les ventes d'immunostimulants (L03) ont rapidement progressé entre 2000 et 2002 puis fortement baissé à partir de 2003. Il s'agit, dans ce cas également, d'un transfert de l'hôpital vers la ville, consécutif à la mise à disposition en officine de certains interférons.

L'évolution des ventes d'immunosuppresseurs (L04) a été très irrégulière au cours de ces dernières années. Tout d'abord, la levée de la réserve hospitalière concernant la ciclosporine a entraîné un transfert important des ventes de l'hôpital vers la ville et explique les évolutions observées en 2000. De même, la commercialisation en ville de HUMIRA® (adalimumab) s'est traduite par un déplacement important des ventes de l'hôpital vers la ville à partir de 2003. Par contre, la commercialisation en 2000 de REMICADE® (infliximab) puis, en 2007, de TYSABRI® (natalizumab) ont favorisé la reprise des ventes dans cette classe.

Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir notamment « Les causes médicales de décès en France en 2004 et leur évolution 1980-2004 » BEH 35-36/2007. Les données publiées sont issues de la base nationale des causes médicales de décès (CépiDc-Inserm).

## 4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
M01 Antiinflammatoires	2	1	1	1	1	2
M02 Topiques pour douleurs art.	2	2	2	2	2	2
M03 Myorelaxants	27	26	27	31	36	40
M04 Antigoutteux	1	2	2	2	0	0
M05 Médic des désordres osseux	23	27	32	36	38	38
M09 Autres médicaments	0,8	0,8	0,4	0,1	0,0	0,0
TOTAL:	56	59	66	73	78	82
% du marché hospitalier :	2,2%	2,3%	2,1%	2,0%	1,9%	1,9%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
M01 Antiinflammatoires	2	1	1	1	2	-1,2%
M02 Topiques pour douleurs art.	2	2	2	2	2	-1,3%
M03 Myorelaxants	40	45	52	55	59	8,2%
M04 Antigoutteux	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	-12,8%
M05 Médic.des désordres osseux	37	35	23	19	22	-0,6%
M09 Autres médicaments	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-30,8%
TOTAL:	82	84	78	78	85	4,2%
% marché hospitalier :	1,9%	1,8%	1,6%	1,4%	1,4%	

#### Médicaments du muscle et du squelette (M) - Hôpital

Les médicaments du muscle et du squelette ne constituent qu'une faible part de la consommation (en valeur) de médicaments dans les établissements hospitaliers : 1,4% en 2009.

Plus des deux tiers des ventes sont réalisées par les myorelaxants (M03), fréquemment utilisés en anesthésie, et près de 30% par les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05). Les ventes de myorelaxants, très stables en début de période, ont ensuite progressé. Cette augmentation est due à la toxine botulique (type A ou B). dont le marché a été multiplié par 7 en valeur et par 9 en quantités entre 1999 et 2009. Cinq spécialités composées de toxine botulique étaient disponibles en 2009, et deux d'entre elles possédaient comme indication la correction temporaire de certaines rides. Les ventes des médicaments du désordre osseux ont rapidement augmenté jusqu'en 2002 en raison de l'apparition de nouveaux médicaments qui ont des indications dans des pathologies malignes. Elles ont néanmoins fortement diminué en 2007 puis en 2008. Elles paraissent désormais stabilisées. Les transferts de l'hôpital vers la ville ne peuvent expliquer que partiellement cette baisse. Un effet prix a également joué.

Les autres classes, en raison du faible montant de leurs ventes, n'appellent pas d'observations particulières : elles sont constituées de médicaments qui relèvent essentiellement de la médecine ambulatoire. A titre de comparaison, les ventes d'antiinflammatoires se sont élevées à 436 millions d'euros en 2009 en officine, mais seulement à 2 millions à l'hôpital.

muscle et du squelette base 100 en 1999 350 M01 Antiinflammatoires M02 Topiques pour douleurs art. 300 M03 Myorelaxants M04 Antigoutteux

M05 Médic, désordre osseux

M09 Autres médicaments

250

200

Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du

### 4.3.10 Système nerveux (N)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
N01 Anesthésiques	113	121	132	135	130	131
NO2 Analgésiques	69	56	53	50	70	77
N03 Antiépileptiques	11	13	16	20	22	21
N04 Antiparkinsoniens	4	4	4	5	5	5
N05 Psycholeptiques	66	69	76	80	82	83
N06 Psychoanaleptiques	15	16	20	23	29	38
N07 Autres médicaments	5	6	8	8	9	11
TOTAL:	283	284	308	322	349	366
% du marché hospitalier :	11,2%	10,9%	10,0%	8,7%	8,6%	8,3%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
N01 Anesthésiques	132	133	126	130	139	2,1%
N02 Analgésiques	85	89	93	94	93	3,0%
N03 Antiépileptiques	23	23	27	27	29	10,2%
N04 Antiparkinsoniens	6	8	9	8	8	7,5%
N05 Psycholeptiques	87	91	92	87	91	3,2%
N06 Psychoanaleptiques	44	46	48	50	51	13,3%
N07 Autres médicaments	11	12	13	13	14	10,1%
TOTAL:	388	403	408	409	425	4,1%
% marché hospitalier :	8,8%	8,8%	8,3%	7,6%	7,2%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité: million

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
N01 Anesthésiques	6	6	8	10	8	8
N02 Analgésiques	11	11	12	9	12	14
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	2
N04 Antiparkinsoniens	1	2	1	1	1	1
N05 Psycholeptiques	10	9	10	10	9	9
N06 Psychoanaleptiques	2	2	2	2	2	2
N07 Autres médicaments	4	4	5	5	5	5
TOTAL:	35	35	39	39	40	43

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
N01 Anesthésiques	9	10	13	14	15	9,5%
N02 Analgésiques	15	18	16	17	20	5,9%
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	3,3%
N04 Antiparkinsoniens	1	2	1	1	1	1,3%
N05 Psycholeptiques	9	10	10	10	11	1,3%
N06 Psychoanaleptiques	2	3	3	3	3	3,6%
N07 Autres médicaments	6	6	6	7	7	5,9%
TOTAL:	45	51	52	55	59	5,2%

#### Système nerveux (N) - Hôpital

En 2009, les médicaments du système nerveux représentaient **7,2% des ventes en valeur de médicaments aux établissements hospitaliers.** Les anesthésiques (N01), dont les ventes ont faiblement progressé (TCMA = 2,1%), représentaient, en 2009, 33% du chiffre d'affaires de la classe entière. L'apparition au milieu des années 90 de nouvelles spécialités plus onéreuses au sein de la sous-classe N01A (anesthésiques généraux) a contribué, en tout début de période, à la progression du montant des ventes. Toutefois le développement du marché de génériques (sevoflurane et sufentanil notamment) a entrainé un infléchissement important du niveau des prix dans cette sous-classe. Ces baisses de prix expliquent la stabilisation du chiffre d'affaires observée au cours de ces cinq dernières années, malgré la progression des quantités vendues.

En ce qui concerne les antiépileptiques (N03), la croissance soutenue des ventes en valeur résulte de la mise sur le marché, en début de période, de nouvelles spécialités qui constituent des antiépileptiques de deuxième génération.

Les psycholeptiques (N05), qui comprennent notamment les hypnotiques et les anxiolytiques, occupent la troisième place en valeur, derrière les analgésiques (N02). Trois plans nationaux ayant été mis en œuvre afin d'améliorer la prise en charge de la douleur, et la loi relative aux droits des malades de 2002 reconnaissant le soulagement de la douleur comme un droit fondamental, il peut a priori paraître surprenant que les antalgiques ne représentent pas un poste de dépenses plus important. Il faut cependant tenir compte de ce que les chiffres d'affaires indiqués intègrent toutes les remises consenties aux hôpitaux. Or les analgésiques bénéficient souvent de remises très élevées de la part des fabricants. Aussi, l'évolution du chiffre d'affaires peut-elle fortement différer de celle des quantités vendues. Le tableau retraçant l'évolution quantitative des ventes fait ressortir au contraire que les analgésiques constituent – de très loin – les médicaments du système nerveux les plus vendus. D'autre part, en ce qui concerne les psycholeptiques, leur usage hospitalier ne se limite pas au traitement de l'anxiété et de l'insomnie. Certains de ces médicaments sont utilisés en anesthésie ainsi qu'en prémédication pour certaines explorations fonctionnelles ou dans le cadre des urgences neuropsychiatriques. Leurs indications sont donc plus larges qu'en médecine ambulatoire.

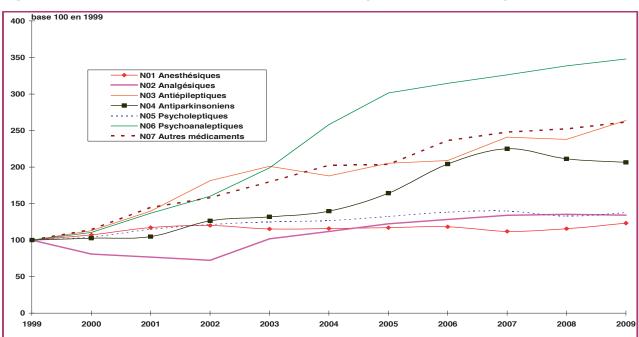


Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux

### 4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
P01 Antiprotozoaires	4	4	5	5	6	5
P02 Anthelminthiques	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6
P03 Antiparasitaires externes	0,04	0,00	0,00	0,06	0,04	0,04
TOTAL:	4	4	5	5	6	6
% du marché hospitalier :	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%

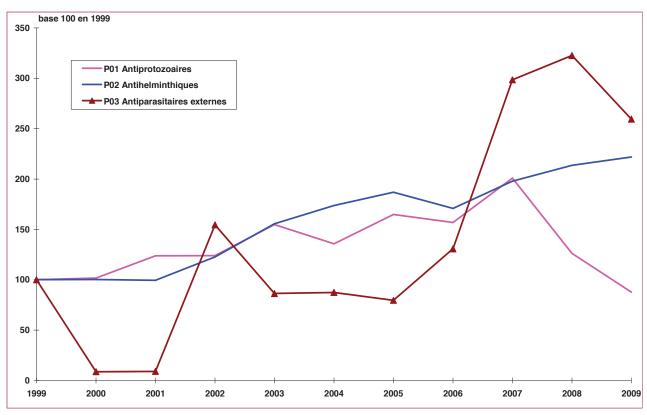
Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
P01 Antiprotozoaires	6	6	8	5	3	-1,3%
P02 Anthelminthiques	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	8,3%
P03 Antiparasitaires externes	0,03	0,05	0,12	0,13	0,11	10,0%
TOTAL:	7	7	8	6	4	0,0%
% marché hospitalier :	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	

#### Antiparasitaires et insecticides (P) - Hôpital

Les montants des ventes aux hôpitaux des antiparasitaires et des insecticides ne sont mentionnés que dans un souci d'exhaustivité. En effet, ils ont atteint un peu plus de 4 millions d'euros en 2009 ; soit 0,1% des achats de médicaments par les hôpitaux.

Relevons cependant qu'en ville comme à l'hôpital, les antiprotozoaires (P01) sont les médicaments les plus vendus. La baisse observée en 2008 et 2009 résulte d'un report important des ventes de l'hôpital vers la ville de l'atovaquone (WELLVONE®), médicament destiné au traitement de la phase aigue de la pneumonie à Pneumocystis. D'autre part, le taux de croissance élevé des ventes des anthelminthiques, qui ressort nettement sur la figure 38, est du à un nouveau médicament qui a une indication reconnue dans la prise en charge du kyste hydatique, associée ou non à un traitement chirurgical. Le chiffre d'affaires réalisé par les médicaments de cette classe demeure néanmoins très modeste.

Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antiparasitaires et insecticides



## 4.3.12 Système respiratoire (R)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
R01 Préparations nasales	2	2	2	2	1	1
R02 Préparations pour la gorge	1	1	1	1	1	1
RO3 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	25	28	30	34	37	32
R05 Médic. Rhume et toux	15	15	15	15	15	15
R06 Antihistaminiques à usage systémique	1	1	1	1	1	1
R07 Autres médicaments	8	7	9	14	16	19
TOTAL:	53	54	58	66	71	69
% du marché hospitalier :	2,1%	2,1%	1,9%	1,8%	1,7%	1,5%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
R01 Préparations nasales	1	1	1	1	1	-12,2%
R02 Préparations pour la gorge	1	0	0	0	0	-8,4%
RO3 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	26	21	13	12	12	-7,1%
R05 Médic. Rhume et toux	10	2	3	2	2	-20,1%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	2	2	2	3	3	11,6%
R07 Autres médicaments	20	22	23	24	24	12,3%
TOTAL:	59	48	42	42	42	-2,2%
% marché hospitalier :	1,3%	1,0%	0,9%	0,8%	0,7%	

#### Système respiratoire (R) - Hôpital

Les médicaments du système respiratoire représentent une part de plus en plus modeste des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers : 2,1% en 1999, 0,7% en 2009.

Après avoir régulièrement progressé, les ventes des antiasthmatiques (R03) à l'hôpital ont diminué au cours de ces quatre dernières années. Ce retournement de tendance résulte de la conjonction de deux facteurs : 1° la commerci alisation de spécialités essentiellement similaires dans plusieurs sous-classes a entraîné une baisse des prix qui s'est répercutée sur le chiffre d'affaires 2° les quantités vendues ont diminué.

La baisse très importante des ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) n'est absolument pas liée au déremboursement d'un certain nombre de médicaments (mesure qui ne concerne, bien entendu que le marché officinal). Elle résulte du transfert de marché vers la ville d'une spécialité réservée jusqu'en 2005 à l'usage hospitalier (traitement de l'encombrement bronchique des patients atteints de mucoviscidose). Ce transfert s'est accentué en 2006 et explique que le chiffre d'affaires de la classe ait fortement diminué et soit désormais stabilisé à un niveau très faible (2 millions d'euros).

Les « autres médicaments » du système respiratoire (R07) se caractérisent par une croissance rapide de leurs ventes : + 12,3%. Cette croissance est essentiellement due à un médicament CUROSURF® (fraction phospholipidique de poumon de porc) utilisé dans les unités de soins intensifs en néonatologie.

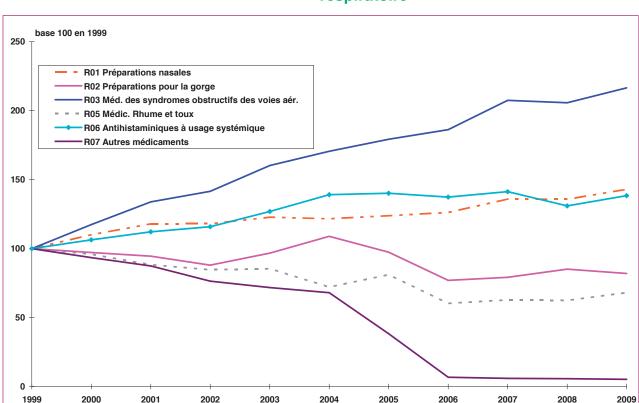


Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système respiratoire

## 4.3.13 Organes sensoriels (S)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
S01 Médicaments ophtalmologiques	7	9	9	9	9	10
S02 Médicaments otologiques	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL:	7	9	9	9	9	10
% du marché hospitalier :	0,3%	0,4%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%

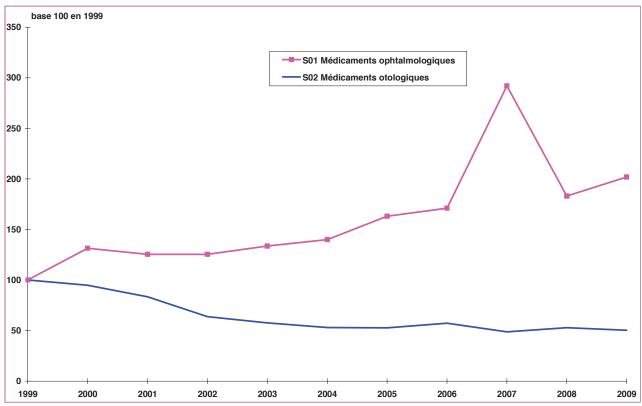
Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
S01 Médicaments ophtalmologiques	11	12	20	12	14	7,3%
S02 Médicaments otologiques	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	-6,7%
TOTAL:	11	12	20	13	14	6,9%
% marché hospitalier :	0,3%	0,3%	0,4%	0,2%	0,2%	

#### Organes sensoriels (S) - Hôpital

Les ventes en valeur de médicaments ophtalmologiques (S01), qui représentent la presque totalité des ventes de médicaments des organes sensoriels, ont évolué à un rythme un peu inférieur à celui de l'ensemble du marché hospitalier entre 1999 et 2009. En effet, la mise sur le marché des médicaments indiqués dans le traitement de la forme néovasculaire de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) a surtout eu un impact sur le marché de ville. En 2007, toutefois, la forte croissance observée est, dans une large mesure, imputable à la commercialisation de LUCENTIS® (ranibizumab), médicament également indiqué dans le traitement de la DMLA. En 2009 comme en 2008, les ventes de cette spécialité ont fortement progressé en ville et diminué à l'hôpital. Cette évolution a contribué au recul de ventes de la classe entière.

Les ventes des médicaments otologiques (S02) sont demeurées, tout au long de la période, très faibles et ne concernaient en 2008 que dix spécialités. Quant aux préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), l'évolution de leur marché n'a pas été retracée ni sur le tableau ni sur la figure 38, en raison de l'absence totale de ventes depuis 2001 (et, de surcroît, très faibles en 1999 et 2000).

Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Organes sensoriels base 100 en 1999



### 4.3.14 Divers (V)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments	86	89	106	114	130	134
dont V03AF médic détoxifiants dans un traitement						
cytostatique	8	9	15	25	34	36
V04 Médicaments pour diagnostic	2	3	3	5	8	9
V06 Nutriments	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	4	4	4	4	4	3
V08 Produits de contraste	55	50	52	54	56	58
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	36	37	38	41	45	55
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	4	4	4	4	4	5
TOTAL:	188	188	208	222	249	265
% du marché hospitalier :	7,4%	7,2%	6,7%	6,0%	6,1%	6,0%

Année	2005	2006	2007	2008	2009	TCMA 1999-2009
V01 Allergènes	1	1	1	0	0	-7,3%
V03 Tous autres médicaments	125	124	130	123	142	5,2%
dont V03AF médic.détoxifiants dans un traitement						
cytostatique	26	25	21	20	19	9,4%
V04 Médicaments pour diagnostic	10	10	10	11	12	19,6%
V06 Nutriments	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	-100,0%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	4	6	7	8	8	6,1%
V08 Produits de contraste	60	59	56	52	48	-1,3%
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	67	68	84	95	96	10,2%
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	5	5	6	6	6	5,2%
TOTAL:	272	273	295	294	312	5,2%
% marché hospitalier :	6,2%	6,0%	6,0%	5,5%	5,3%	

#### Divers (V) - Hôpital

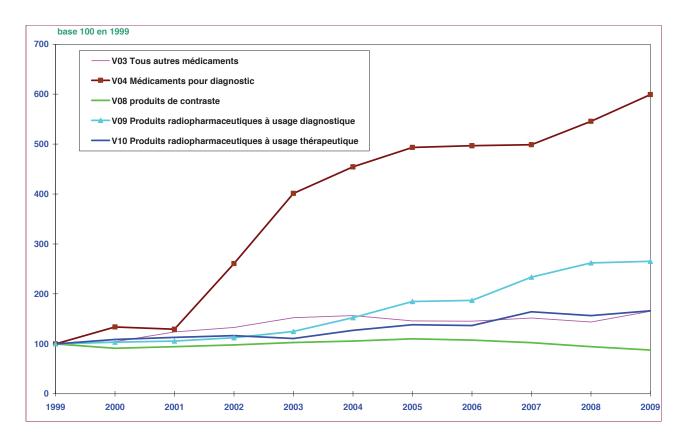
Considérés globalement, les médicaments « divers » représentent une fraction assez faible des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers mais qui n'est pas pour autant négligeable : 5,3% en 2009.

Dans la classe V03, « tous autres médicaments », les ventes de médicaments détoxifiants dans un traitement cytostatique ont progressé à un rythme un peu supérieur à celui du marché hospitalier dans son ensemble (9,4% contre 8,8%) mais néanmoins très inférieur à celui des médicaments antinéoplasiques (+17,7%).

Les ventes destinées aux établissements hospitaliers portent également sur des classes qui sont totalement absentes du marché officinal : les produits radiopharmaceutiques (à usage thérapeutique ou diagnostique). Ce sont les médicaments à usage diagnostique qui sont les plus vendus.

Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers

Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 39 afin d'en faciliter la lecture.



L'EVOLUTION DES VENTES EN NOMBRE DE DDJ

#### 5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ

#### 5.1 REMARQUES GENERALES

Pour toutes les substances actives retenues (niveau 5 de la classification ATC), ainsi que pour l'ensemble des médicaments appartenant à une classe ou une sous-classe (niveaux 2, 3 et 4 de cette même classification), le nombre de Doses Définies Journalières a été calculé en prenant comme référence la (ou les) « Defined Daily Dose(s) » publiée(s) par l'OMS en janvier 2010. Lorsque le médicament est composé de deux substances actives, ce sont les règles de calcul fixées par l'OMS pour les associations qui ont été retenues (il existe toutefois un assez grand nombre d'associations pour lesquelles une DDJ a déjà été publiée par l'OMS).

Les résultats présentés ici couvrent désormais une part importante du marché pharmaceutique : 61,1% des quantités vendues. Ces résultats ne doivent être comparés qu'avec prudence aux résultats qui ont été publiés, dans le passé, par divers organismes. En effet, la DDJ n'est pas une donnée statique, immuable : elle peut faire l'objet de révisions importantes de la part de l'OMS<sup>8</sup>, comme cela a été le cas, récemment, pour les statines. Aussi lorsque le nombre de DDJ est calculé rétrospectivement sur la base de la DDJ actuelle, alors que celle-ci a été modifiée il y a, par exemple, cinq ans, le résultat obtenu aujourd'hui pour l'année n-10 est forcément différent de celui qui avait été obtenu il y a dix ans. Ce problème ne se pose bien sûr que pour un nombre restreint de molécules : l'OMS est tout à fait consciente que les études de long terme sur l'utilisation des médicaments seraient contrariées par des changements trop fréquents de DDJ. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'évolution de la classification ATC : les différents niveaux de la classification ATC peuvent conduire à des regroupements qui différent, dans leur composition, de ceux auxquels il aurait été procédé il y a dix ans.

Comme cela a déjà été indiqué (cf. 2.4), la présentation retenue est celle qui est communément utilisée pour effectuer des comparaisons internationales : à savoir le nombre de DDJ par jour et pour mille habitants. En raison de l'augmentation importante du nombre de classes et de substances actives traitées, l'évolution de cette valeur synthétique est présentée sous forme de tableau (en dissociant la consommation totale de la consommation de ville). Par ailleurs, il convient de ne pas confondre la consommation exprimée en nombre de DDJ avec la consommation totale d'une molécule donnée. En effet, il arrive que la DDJ ne soit attribuée qu'à certaines formes pharmaceutiques ; aussi les calculs ont-ils seulement porté sur les spécialités dont la forme pharmaceutique bénéficie d'une DDJ établie par l'OMS. Par ailleurs, l'OMS peut être amenée à attribuer plusieurs codes à une même molécule lorsque celle-ci est disponible en plusieurs dosages et a des usages thérapeutiques nettement différenciés.

Par dérogation à ces règles, il est apparu utile d'attribuer une DDJ pour compléter les calculs effectués dans une classe ou sous-classe. Il arrive, en effet, que quelques molécules n'aient pas de DDJ officielle, ce qui empêche par conséquent de calculer le nombre total de DDJ dans cette classe ou sous-classe. Dans ce cas, et à condition que les molécules concernées ne représentent qu'une faible part des consommations<sup>9</sup>, une DDJ leur a été attribuée sur la base de la posologie moyenne officielle dans l'indication principale des médicaments composés de ces molécules. Cette méthode est utilisée - explicitement ou implicitement - par tous les services d'études publiant des travaux de comparaisons

<sup>9</sup> Pour cette raison, les classes comprenant un grand nombre de substances ne disposant pas d'une DDJ n'ont pas été traitées.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le lecteur intéressé pourra trouver sur le site de l'OMS <u>http://www.whocc.no</u> les règles générales que l'OMS utilise pour procéder périodiquement à la révision des Defined Daily Doses.

internationales de consommation dans des classes thérapeutiques déterminées. Ne traiter que les molécules disposant d'une DDJ reviendrait à fausser ces comparaisons - car les parts de marché détenues par les molécules sans DDJ ne sont pas forcément les mêmes d'un pays à l'autre - et à ne donner qu'une mesure incomplète de la consommation réelle de telle ou telle classe de médicaments.

Rappelons enfin que ces données ne reflètent que la consommation apparente, approchée à partir des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux établissements hospitaliers. La consommation réelle ne peut en revanche être mesurée avec une très grande précision, faute de disposer d'un dénombrement précis des médicaments achetés - sur prescription ou non - mais qui ne sont pas (ou qui ne sont que partiellement) consommés. Les études déjà réalisées sur l'observance ne proposent pas de coefficient correcteur qui permettrait de passer de la consommation apparente à la consommation réelle. Ce coefficient, de surcroît, même s'il existait, ne pourrait pas être unique car l'observance diffère d'une classe à l'autre, en fonction des pathologies, des durées de traitement, etc.

#### 5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Année	Population						
7 (111100	(milliers)						
1999	58 661						
2000	59 013						
2001	59 393						
2002	59 778						
2003	61 933						
2004	62 324						
2005	62 818						
2006	63 195						
2007 (p)	63 758						
2008 (p)	64 140						
2009 (p)	64 494						

Source : INSEE – Bilan démographique

Les séries démographiques retenues de 1999 à 2002 portent sur la population de la France métropolitaine en milieu d'année. Depuis 2003, la population des départements d'Outre-mer est également prise en compte car les déclarations établies par les titulaires d'AMM intègrent désormais les ventes destinées aux DOM, conformément à la réglementation s'appliquant à la taxe sur les spécialités pharmaceutiques.

#### **5.3 PRESENTATION DES DONNEES**



## A Voies digestives et métabolisme

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
A02B: MÉDICAMEI	NTS POUR L'	ULCÈRE PE	PTIQUE ET	LE REFLU)	(GASTRO	-OESOPHA	GIEN (RGO	)			
Total France	28,8	31,9	37,1	42,4	44,5	48,8	53,5	56,5	61,4	62,0	66,4
Officines	27,0	30,0	34,8	39,9	42,0	46,1	50,7	54,0	59,0	59,2	63,2
A02BA: AHTAGOI	IISTES DES R	ÉCEPTEUR	S H2								
Total France	4,7	3,7	3,7	3,3	2,8	2,4	2,3	2,4	2,0	1,8	1,7
Officines	4,5	3,6	3,6	3,2	2,7	2,4	2,2	2,3	1,9	1,7	1,6
A02BB + A02BX : F											
Total France	6,7	6,0	5,7	5,5	4,9	4,9	5,0	2,6	5,5	5,6	6,2
Officines	6,4	5,8	5,4	5,3	4,7	4,7	4,9	2,5	5,3	5,4	6,0
A02BC: IIIHIBITEU											
Total France	17,4	22,2	27,7	33,6	36,8	41,4	46,1	51,5	54,0	54,6	58,6
Officines	16,0	20,6	25,8	31,4	34,5	39,0	43,5	49,2	51,8	52,1	55,6
A03AA: AHTICHO											
Total France	7,1	6,7	6,9	6,8	6,5	6,7	6,6	6,6	6,5	7,0	7,2
Officines	7,0	6,6	6,8	6,7	6,3	6,5	6,4	6,5	6,4	6,9	7,0
A03FA01: METOC											
Total France	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2
Officines	1,7	1,6	1,6	1,4	1,5	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,1
A04AA: AHTAGO											
Total France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Officines	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A06AD11: LACTU	LOSE										
Total France	13,1	12,3	12,3	12,1	11,6	11,2	11,0	10,6	10,1	9,5	9,5
Officines	11,5	10,7	10,6	10,6	10,0	9,7	9,6	9,3	8,8	8,3	8,3
A07AX03 : NIFURO	XAZIDE										
Total France	2,5	2,6	2,7	2,3	2,3	2,1	2,1	2,0	1,7	1,4	1,2
Officines	2,4	2,5	2,6	2,3	2,3	2,1	2,0	2,0	1,7	1,4	1,2
A07DA03: LOPERA	AMIDE										
Total France	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7	1,6	1,7
Officines	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6
A10: MEDICAMENT											
Total France	40,6	44,2	48,1	50,6	53,7	55,1	59,2	60,8	61,5	62,8	65,7
Officines	39,9	43,3	47,5	49,9	53,0	54,5	58,6	60,0	60,7	62,0	64,4
A10A: INSULINES							40.5	40 -	10.5	40.	44-
Total France	7,0	8,5	9,2	9,8	9,7	11,1	12,0	12,5	13,3	13,4	14,5
Officines	6,6	8,1	8,9	9,6	9,3	10,9	11,8	12,1	12,8	13,0	13,6
A10B: MEDICAME							.= =				
Total France	33,6	35,6	38,9	40,7	44,0	44,0	47,2	48,3	48,2	49,4	51,2
Officines	33,3	35,3	38,5	40,4	43,7	43,6	46,8	47,9	47,8	49,0	50,8

Parmi les classes dont l'évolution des ventes est retracée sur ce tableau, les antiulcéreux (A02B) et les médicaments destinés au diabète de type II (A10B) représentent les consommations les plus importantes. La décomposition des ventes d'antiulcéreux et des médicaments du RGO montre que l'utilisation des inhibiteurs de la pompe à proton s'est largement développée, en raison notamment d'une extension des indications. La consommation des antagonistes de récepteurs H2 a, en revanche, fortement décru puisqu'elle a été presque divisée par trois entre 1999 et 2009. Les résultats 2009 confirment cette tendance.

Malgré la diminution – au demeurant, très faible - observée en 2007 pour les seuls médicaments du diabète de type II, les ventes des médicaments du diabète se sont globalement caractérisées par une croissance régulière. Cette progression peut être notamment imputée à l'augmentation de la prévalence du diabète traité. Selon une étude récente de la CNAMTS¹, effectuée à partir des données de remboursement, cette prévalence approchait de 4% en 2007, soit environ 2,5 millions de personnes (tous régimes confondus). Cette progression résulte également de l'impact des campagnes qui ont été menées pour mieux dépister, suivre et traiter le diabète.

La consommation des anticholinergiques de synthèse (A03AA), médicaments qui sont principalement utilisés dans le traitement symptomatique des douleurs liés aux troubles fonctionnels du tube digestif et des voies biliaires, se caractérise par leur stabilité.

Parmi les antidiarrhéiques (A07), les consommations de nifuroxazide et de lopéramide ont suivi des évolutions exactement inverses puisque désormais, la consommation de lopéramide dépasse celle du nifuroxazide, alors que, en début de période, elles se situaient dans un rapport qui était presque de un à deux.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Publiée dans le n°43-2008 du Bulletin Epidémiologiq ue Hebdomadaire de l'InVS : « Diabète traité en France en 2007 : un taux de prévalence proche de 4 % et des disparités géographiques croissantes »

# C Système cardio-vasculaire

C01B : ANTIARYTHMIQUES CLASSES I ET III           Total France         11,6         11,3         11,4         11,6         11,1         10,7         10,9         11,1         10											
Total France 11,6 11,3 11,4 11,6 11,1 10,7 10,9 11,1 10											
Officines 11,1 10,8 10,9 11,1 10,6 10,2 10,4 10,4 10	,2 10,0 9,7										
C01C : STIMULANTS CARDIAQUES, GLUCOSIDES CARDIOTONIQUES EXCLUS											
Total France 0,9 1,0 0,9 0,9 0,9 0,8 0,9 1,0 1,	1 1,1 1,2										
Officines 0,6 0,6 0,6 0,6 0,5 0,5 0,6 0,	3 0,7 0,3										
C01DA: DERIVES HITRES											
Total France 24,6 22,4 21,1 19,9 17,9 16,1 14,6 13,1 12	,0 10,9 9,7										
Officines 23,5 21,4 20,2 18,8 17,0 15,3 13,8 12,6 11	4 10,2 9,1										
C02 : ANTIHYPERTENSEURS											
Total France 12,9 13,0 13,6 13,8 14,0 13,9 14,0 13,8 12	9 12,5 12,1										
Officines 12,8 12,9 13,5 13,7 13,9 13,8 13,8 13,6 12	,7 12,3 11,8										
C02A : ADREHOLYTIQUES A ACTION CENTRALE											
Total France 8,3 8,5 9,1 9,5 9,8 9,9 9,8 9,9 9,	0 8,8 8,4										
Officines 8,2 8,5 9,1 9,4 9,7 9,8 9,8 9,8 9,8	0 8,6 8,2										
C02C : ADRÉHOLYTIQUES À ACTION PÉRIPHÉRIQUE											
Total France 4,5 4,5 4,4 4,3 4,1 3,9 4,0 3,8 3,	7 3,6 3,6										
Officines 4,4 4,4 4,3 4,3 4,1 3,9 3,9 3,7 3,	3,5 3,5										
C02D+C02K+C02L : MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE MUSCLE LISSE ARTERIOLAIRE, AUTRES ANTIHYPERTENSEURS ET											
Total France 0,1 0,0 0,1 0,0 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,	1 0,1 0,1										
Officines 0,1 0,0 0,1 0,0 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1											
	-11										
C03A: DIURETIQUES "LOW-CEILING", THIAZIDIQUES	2 45 47										
Total France 0,3 0,4 0,5 0,5 0,6 0,8 1,0 1,2 1,0 Officines 0,3 0,4 0,5 0,5 0,6 0,7 0,9 1,1 1,1											
	5 1,4 1,0										
C03C : DIURETIOUES DE L'AIISE  Total France 24.7 22.0 25.4 25.8 25.2 24.8 27.5 29.4 29.	7 20.5 20.0										
Total France 24,7 23,9 25,1 25,6 25,3 24,8 27,5 28,1 28 Officines 19,4 19,4 22,8 23,7 23,4 22,7 25,3 25,9 25											
	20,9 20,4										
C03D : DIURETIQUES EPARGIIEURS POTASSIQUES											
Total France 5,2 3,8 5,3 5,5 5,1 5,1 4,9 4,7 4, Officines 5,1 3,7 5,1 5,4 4,9 4,9 4,7 4,5 4,	·										
Officines 5,1 3,7 5,1 5,4 4,9 4,9 4,7 4,5 4,	3 4,1 4,1										
C04AD03: PENTOXIFYLLINE											
Total France 2,1 1,8 1,6 1,6 1,5 1,1 1,1 0,9 0,											
Officines 2,0 1,7 1,5 1,4 1,4 1,1 1,0 0,9 0,	8 0,7 0,7										
C04AX20: BUFLOMEDIL											
Total France 4,4 4,4 4,3 4,4 4,3 4,1 4,2 3,0 1,											
Officines 4,2 4,2 4,1 4,2 4,1 3,9 3,9 2,8 1,	8 1,4 1,3										
C07: BETA-BLOQUANTS											
Total France 47,8 47,0 50,7 52,1 51,3 52,6 55,1 55,5 53	3 55,9 56,8										
Officines 47,3 46,6 50,2 51,6 50,8 52,0 54,5 54,8 52	6 55,2 56,1										

Entre 1999 et 2009, les consommations des médicaments du système cardiovasculaire ont progressé à des rythmes très différents, et ont même parfois diminué (comme celle des anti-arythmiques et, surtout, celle des dérivés nitrés).

Parmi toutes les classes étudiées, ce sont les hypolipidémiants (C10) qui représentent les niveaux de consommation les plus élevés et dont le taux de croissance a été le plus rapide : le nombre de DDJ a augmenté de près de 70% en dix ans. La décomposition par sous-classe confirme que cette croissance doit être imputée aux statines : celles-ci ne se sont pas seulement substituées aux fibrates, dont la consommation diminue chaque année, mais ont également représenté une consommation additionnelle importante.

Après la phase de stabilisation observée entre 2005 et 2007, la consommation d'hypolipidémiants a de nouveau significativement progressé en 2008 comme en 2009. Rappelons que la série entière des consommations de statines est calculée sur la base des DDJ entrées en vigueur en janvier 2009. Les réévaluations importante de ces doses quotidiennes standard (entre 50% et 100%) a conduit à baisser le niveau apparent de consommation.

La consommation des dérivés nitrés (C01DA) a fortement diminué au cours de la période 1999-2009. Ces médicaments ont pour indication principale le traitement préventif de la crise d'angor, mais des spécialités appartenant à d'autres classes possèdent également cette indication et se sont partiellement substituées aux dérivés nitrés.

Malgré un très léger recul en 2007, les ventes des diurétiques de l'anse (C03C) se sont caractérisées par une croissance régulière tout au long de la période observée. Cette croissance retiendra d'autant plus l'attention qu'il s'agit d'une classe comprenant un très petit nombre de substances actives (trois au total) et qui sont, de surcroît, anciennes (leur âge est compris entre vingt et quarante-cinq ans). Bien qu'une seule substance active (furosémide) soit inscrite au Répertoire de l'Afssaps, la part des génériques y est importante (56% en 2009) car, au sein des diurétiques de l'anse, la part de marché du furosémide est prépondérante.

De leur côté, les ventes de béta-bloquants non associés (C07A) n'ont pas progressé de façon régulière mais leur usage a néanmoins augmenté au cours de ces dix dernières années. Le nombre élevé de DDJ pour 1000 habitants et par jour montre que les béta-bloquants constituent toujours un traitement de référence de l'hypertension artérielle et de la prophylaxie des crises d'angor d'effort et de certains troubles du rythme. Il s'agit également d'une classe au sein de laquelle les génériques sont très présents : ils représentaient 61% du nombre total de DDJ en 2009.

## Système cardio-vasculaire (suite)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
C07A: BETA-BLO	QUANTS										
Total France	43,1	41,3	43,7	44,4	43,1	43,8	46,1	46,4	44,4	47,3	48,2
Officines	42,7	40,9	43,2	43,9	42,5	43,2	45,5	45,8	43,8	46,6	47,5
C07B: BETABLO	QUANTS ET T		ES								
Total France	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0	6,0	5,8	6,2
Officines	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0	6,0	5,8	6,2
C07C+C07D+C07	E+C07F : AUT	RES BETA	BLOQUAN	TS EN ASS	DCIATION						
Total France	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1	2,9	2,7	2,5
Officines	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1	2,9	2,7	2,5
C08: INHIBITEUR	S CALCIQUES	S									
Total France	36,3	36,2	38,0	39,8	40,9	42,4	44,9	48,3	52,1	52,2	52,0
Officines	35,4	35,4	37,1	38,8	39,9	41,3	44,0	47,2	51,0	51,1	50,9
C08C: INHIBITEU	RS CALCIQU	ES SELECT	IFS A EFFE	TS VASCU	ILAIRES						
Total France	24,4	24,8	26,4	28,0	29,9	31,5	34,0	37,7	41,9	41,9	42,7
Officines	23,7	24,1	25,7	27,3	29,1	30,7	33,2	36,9	41,0	41,0	41,7
C08D + C08E : INF											
Total France	11,8	11,5	11,6	11,8	11,0	11,0	11,0	10,6	10,2	10,3	9,4
Officines	11,6	11,3	11,4	11,6	10,8	10,6	10,8	10,4	10,0	10,1	9,2
C09: MEDICAME											
Total France	69,5	74,5	82,6	91,3	96,6	105,1	116,3	126,2	130,9	141,7	144,8
Officines	68,5	73,5	81,6	90,2	95,3	103,7	114,8	124,2	128,6	138,7	142,0
C09A: INHIBITEU	RS DE L'ENZY	ME DE CO	NVERSION	NON ASSO	CIES						
Total France	37,7	35,9	36,7	37,5	37,8	41,6	44,0	46,7	45,8	47,9	50,3
Officines	36,8	35,1	35,9	36,7	37,0	40,7	43,0	45,9	45,1	46,9	49,3
C09B: INHIBITEU											
Total France	14,0	14,1	14,2	13,8	13,3	13,2	13,2	13,4	12,8	13,7	13,7
Officines	13,9	14,1	14,2	13,8	13,3	13,1	13,1	13,4	12,7	13,6	13,6
C09C : ANTAGON											
Total France	12,7	16,9	21,0	26,0	28,5	30,0	36,2	39,9	43,8	47,3	46,9
Officines	12,6	16,8	20,9	25,7	28,2	29,7	35,8	39,6	42,4	45,9	45,6
C09D : ANTAGON											
Total France	5,1	7,6	10,6	14,0	17,0	20,3	23,0	26,1	28,5	32,8	33,9
Officines	5,1	7,6	10,6	14,0	16,9	20,2	22,9	25,4	28,5	32,3	33,5
C10 : AGENTS MO			24.0					24.0	24.4		A1 7
Total France	54,3	60,5	64,8	66,1	71,7	74,7	82,2	84,6	84,4	88,7	91,7
Officines	54,0	60,2	64,5	65,8	71,3	74,1	81,4	83,8	83,4	87,6	90,5
C10AA: IIIHIBITI									50.4		
Total France	24,7	32,3	37,8	38,7	43,9	50,7 50.2	58,0 57.3	59,6	59,4 50.0	63,4	66,0 64.0
Officines	24,6	32,1	37,6	38,5	43,6	50,2	57,3	58,9	58,6	62,4	64,9
C10AB : FIBRATE		07.5	20.0	00.7	07.0	00.0	00.0	04.0	40.0	40.0	40.0
Total France	28,8	27,5 27.4	26,3 26.2	26,7	27,0 26.0	23,3	22,2	21,0	18,3 48.3	16,9 46.8	16,3 46.0
Officines	28,7	27,4	26,2	26,5	26,9	23,2	22,1	20,9	18,2	16,8	16,2
C10AC+C10AD+C					2-			2.2	0.0		
Total France	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6	2,9	3,4	3,6
Officines C10 B :AGENTS N	0,8 MODIFIANT LE	0,7	0,7	O,7	0,7	8,0	1,9	2,6	2,9	3,3	3,6
Total France	-	- LIPIDES		ATION -	-	-	С	1,4	3,8	5,1	5,8
Officines	-	_	-	-	_	_	c	1,4	3,8	5,1	5,8
								- 111	-1-	-1.	-1-

La classe des inhibiteurs calciques (C08) regroupe notamment des médicaments destinés au traitement de l'hypertension artérielle, de la crise de tachycardie ainsi qu'à la prévention de la crise d'angor. Les premiers inhibiteurs calciques ont été commercialisés à la fin des années 70. Il s'agit donc d'une classe ancienne, mais la part des génériques dans la consommation exprimée en nombre de DDJ ne s'élève qu'à 28,1%. Ce paradoxe a deux explications : tout d'abord, certaines spécialités de référence continuent à disposer d'un marché important, d'autre part, plusieurs spécialités, introduites sur le marché beaucoup plus récemment, ne sont pas encore génériquées. Globalement, le marché des inhibiteurs calciques se caractérise par sa croissance régulière.

Au sein de la classe des médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine (C09), les ventes d'antagonistes de l'angiotensine II non associés (C09C), plus communément désignés sous le nom de « sartans » se caractérisent par leur croissance rapide. De même, les ventes des « sartans » en association (C09D), introduits sur le marché Français en 1996, ont régulièrement augmenté et ils représentent chaque année une part plus importante de la consommation de cette classe de médicaments. Il s'agit majoritairement d'associations entre un sartan et un diurétique : les associations entre un sartan et un inhibiteur calcique n'ont commencé à être commercialisées en France qu'en 2007.

L'évolution des ventes des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (C09A) peut être décomposée en deux périodes : tout d'abord une phase de stabilité de 1999 à 2003 puis une phase de croissance de 2004 à 2009. Elles demeurent globalement supérieures à celles des sartans (non associés). Il s'agit d'une classe dans laquelle peu de nouvelles spécialités ont été commercialisées au cours de la période étudiée. Il est donc logique que la part détenue par les génériques soit importante : 60,1% du nombre de DDJ en 2009.

# J Anti-infectieux

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
J01 : ANTIBACTE				24.7	24.4	20.2	24.2	20.4	20.7	20.2	24.0
Total France Officines	37,1 34,3	36,2 33,4	35,7 33,0	34,7 32,0	31,1 28,9	29,3 27,1	31,3 28,9	30,1 27,9	30,7 28,6	30,2 28,0	31,8 29,6
J01A: TETRACYO	LINES										
Total France	3,2	3,4	3,3	3,6	3,6	3,7	3,6	3,5	3,4	3,5	3,4
Officines	3,1	3,3	3,1	3,4	3,3	3,5	3,4	3,3	3,3	3,4	3,4
J01AA02: DOXYC	YCLINE										
Total France	2,0	2,2	2,5	2,5	2,7	2,7	2,9	2,8	2,7	2,9	2,9
Officines	1,9	2,1	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,9	2,9
J01AA08: MINOC	YCLINE										
Total France	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2
Officines	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2
J01CA: PEHICILL											
Total France	13,2	11,4	10,6	9,7	8,4	7,5	8,2	8,4	8,5	8,6	9,4
Officines	12,5	10,9	10,0	9,1	7,9	7,0	7,7	8,0	8,1	8,2	9,0
J01CA04: AMOXI	CILLINE										
Total France	12,6	10,8	10,1	9,5	8,1	7,2	8,1	8,3	8,5	8,6	9,4
Officines	11,9	10,3	9,6	8,9	7,7	6,8	7,6	7,9	8,1	8,2	9,0
J01CR: ASSOCIA											
Total France	5,5	6,1	7,1	7,2	6,3	5,9	6,9	6,8	7,0	6,7	7,2
Officines	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1	6,2 0,754	6,0 0,746	6,5 0,740
J01CR02: AMOXI	CILLINE EN A	ASSOCIATI	ON AVEC	UN INHIBITE	UR D'ENZ\	/ME			·	·	·
Total France	5,5	6,1	7,1	7,2	6,3	5,9	6,9	6,8	7,0	6,7	7,2
Officines	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1	6,2	6,0	6,5
J01DB : CEPHALO	SPORIHES D	0,7 <b>E PREMIER</b>	0,8 F GEUERAT	0,8 FIOH	8,0	0,7	8,0	0,7	0,7	0,7	0,7
Total France	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Officines	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
J01DC : CEPHALO	SPORIHES D	E DEUXIEM	E GEHERA	TIOH							
Total France	1,9	1,9	1,8	1,5	1,4	1,3	1,3	1,0	1,0	0,7	1,0
Officines	1,8	1,8	1,7	1,4	1,3	1,3	1,3	1,0	1,0	0,7	0,9
J01DD: CEPHALO											
Total France	1,5	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9	1,8	2,0	1,9	2,1
Officines	1,3	1,6	1,7	1,7	1,6	1,5	1,7	1,6	1,9	1,7	1,9

La consommation des antibiotiques délivrés en ville a globalement diminué. Ce mouvement de baisse a toutefois été plus marqué au cours des cinq premières années de la période observée et a donc, en grande partie, coïncidé avec la mise en place du premier plan « antibiotiques » et le lancement de la première campagne nationale de l'assurance maladie. Depuis 2005, l'évolution a été irrégulière (puisqu'il n'y a eu ni hausse ni baisse deux années consécutives) mais s'inscrit dans une légère tendance à la hausse (les mouvements de baisse ne compensant pas totalement les mouvements de hausse). Cette reprise s'est surtout manifestée en 2009. Ainsi, la consommation en ville est passée entre 2008 et 2009 de 28,0 DDJ/1000H/J à 29,6. Cette augmentation pourrait être – du moins en partie expliquée par les deux pics de syndromes grippaux observés en 2009, beaucoup plus élevés qu'en 2007 et en 2008. En effet, les données de prescription indiquent que les maladies virales ont constitué le premier motif de prescription en 2009, confirmant ainsi que la part des consommations non justifiées demeure encore importante.

Aussi la consommation d'antibiotiques en ville demeure-t-elle l'une des plus élevées d'Europe, très supérieure, par exemple, à celle que l'on observe dans les pays de l'Europe du Nord (cf. données européennes du projet ESAC<sup>1</sup>, dont une synthèse est présentée p. 120).

En ce qui concerne l'hôpital, la situation est différente. Une tendance plus marquée à la baisse a été observée mais, depuis 2006, la consommation exprimée en nombre de DDJ pour 1000 habitants et par jour demeure stable. De surcroît, si on utilise un indicateur plus fin et mieux adapté à la mesure des consommations hospitalières - c'est-à-dire en calculant la consommation en nombre de DDJ pour 1000 journées d'hospitalisation - une légère reprise de la consommation peut être mise en évidence : celle-ci est passée de 377,7 DDJ/1000 JH à 409,4 DDJ/1000 JH entre 2006 et 2009. Enfin, il sera rappelé que les résultats présentés ici ne prennent pas en compte les achats faits dans le cadre du plan Biotox et qui ont surtout porté sur des fluoroquinolones.

1 ESAC Yearbook 2008 (rapport 2009 en cours de publication) http://www.esac.ua.ac.be/download.aspx?c=\*ESAC2&n=50036&ct=50033&e=50420

# J Anti-infectieux (suite)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
J01FA: MACROLI											
Total France	5,0	5,3	5,2	4,5	4,1	3,5	3,7	3,1	3,2	3,2	3,1
Officines	4,9	5,2	5,1	4,4	4,0	3,4	3,7	3,1	3,1	3,1	3,1
J01MA: FLUORO											
Total France	2,0	2,3	2,5	2,2	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5	2,4	2,2
Officines	1,7	2,0	2,2	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1	2,0	1,9
J02 :ANTIMYCOSI											
Total France	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4
Officines	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
J04: ANTIMYCOB											
Total France	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Officines	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
J05 : ANTIVIRAUX Total France	A USAGE ST	<b>YSTEMIQU</b> 2,6	E 2,7	2,8	2,8	3,0	3,2	3,3	3,5	3,6	4,7
Officines	0,8	0,9	1,1	1,3	1,2	1,3	1,6	2,0	2,3	2,4	2,9
J05AB: HUCLEOS							CLUS				
Total France	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Officines	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	9,0	0,7
J05AB01 : ACICLO	OVIR										
Total France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Officines	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
J05AE: IIIHIBITEU											
Total France	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	8,0	0,8	8,0
Officines	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5
J05AF + J05AG + .											
IIIHIBITEURS DE LA POUR LE TRAITEM						ASE REVER	SE HOH HU	CLEOSIDE	S + AHTIVI	RAUX	
Total France	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0	3,2
Officines	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,9	1,1	1,3	1,3	1,7

En ville, la décomposition de la consommation par grande classe met en évidence que les pénicillines sont les antibiotiques les plus largement utilisés. Les macrolides, quoique d'une utilisation beaucoup plus restreinte, constituent la seconde classe la plus consommée. Leur marché se partage, pour l'essentiel, entre quatre substances. Parmi les autres classes dont les médicaments sont fréquemment prescrits figurent les quinolones ainsi que les céphalosporines de 3ème génération. En revanche, les céphalosporines de 1ère génération ne sont presque plus consommées et l'utilisation des céphalosporines de 2ème génération a fortement diminué. Pris dans leur ensemble, les bêta-lactamines (J01C+J01D) représentent près des deux tiers de la consommation ambulatoire. Parmi les autres classes, il faut relever une diminution de la part relative des macrolides et une progression modéré de celle des quinolones.

A l'hôpital également, les pénicillines constituent la classe d'antibiotiques la plus utilisée. L'amoxicilline demeure l'antibiotique de référence, mais le recours à l'association amoxicilline-acide clavulanique est beaucoup plus fréquent à l'hôpital qu'en ville. Les quinolones représentent la seconde classe la plus consommée à l'hôpital mais la progression de leur usage a été contenue. La consommation des céphalosporines de 3ème génération a également progressé fortement, alors que celle des céphalosporines de 1ère et de 2ème générations a diminué dans des proportions importantes. Quant aux quinolones, leur consommation est restée stable, en dépit de la tendance à la hausse observée jusqu'en 2007. Parmi les autres classes, il faut relever une diminution de la part relative des macrolides. Les autres classes se caractérisent par la stabilité de leur part dans la consommation hospitalière.

Parmi les autres classes d'anti-infectieux, il faut relever que les consommations d'antimycosiques (J02) et celles d'antimycobactériens (J04) sont très stables et demeurent faibles. La consommation d'antiviraux (J05), et notamment celles des antirétroviraux, a, régulièrement augmenté en début de période mais s'est stabilisée en 2007 et 2008. Il ressort également du tableau de la page 107 que la consommation s'est reportée progressivement de l'hôpital vers la ville. Toutefois une grande partie des ventes aux hôpitaux correspondait en fait à des médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières à des patients ambulatoires.

La forte augmentation apparente de la consommation des antiviraux à l'hôpital en 2009 est totalement conjoncturelle : elle résulte de l'achat par l'Etat de stocks d'oseltamivir.

# Système nerveux

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
N02A: OPIOIDES											
Total France Officines	45,7 42,6	49,8 46,9	50,2 46,9	53,1 50,0	52,7 49,6	54,5 51,3	58,1 55,0	58,7 54,9	55,8 52,9	54,3 49,5	45,7 43,1
H02AA: ALCALOII	ES HATURI	ELS DE L'O	PIUM								
Total France	8,2	8,1	7,3	7,2	6,1	7,7	7,9	8,1	8,5	8,5	9,2
Officines	7,4	7,6	6,5	6,8	5,6	7,0	7,1	7,4	7,8	7,9	8,5
H02AB+H02AD+H02	AE+H02AF	: DERIVES	DE LA PHE	HYLPIPERI	DIHE, DU BI	EHZOMORI	PHAHE, DE	L'ORIPAVI	HE ET DU M	IORPHIHAHE	
Total France	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5
Officines	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
H02AC : DERIVES D											
Total France	34,8	38,3	39,2	41,6	41,0	40,1	43,0	41,6	38,0	33,5	24,6
Officines	32,7	36,1	37,0	39,3	38,7	38,0	40,9	39,6	36,2	31,9	23,7
H02AX: AUTRES O											
Total France	2,5	3,2	3,5	4,0	5,3	6,3	6,9	8,7	8,9	9,8	11,3
Officines	2,4	3,0	3,3	3,7	5,1	6,0	6,7	7,5	8,5	9,3	10,5
N02BA01 : ACIDE A											
Total France	6,2	5,6	4,7	4,6	4,1	3,9	3,5	3,3	3,1	2,9	2,9
Officines	6,1	5,5	4,6	4,5	4,0	3,8	3,4	3,3	3,1	2,9	2,9
N02BE01: PARACE	TAMOL										
Total France	22,2	24,4	26,9	28,3	30,0	32,5	37,0	39,2	43,9	42,1	49,5
Officines	21,0	23,3	25,6	27,5	28,2	30,4	34,9	36,9	41,5	39,5	46,1
N02C: ANTIMIGRA	INEUX										
Total France	11,7	10,6	10,5	10,1	9,3	9,0	8,4	8,6	8,5	7,6	7,3
Officines	11,6	10,5	10,4	10,0	9,2	8,9	8,3	8,5	8,5	7,6	7,3
N03: ANTIEPILEPT	FIQUES										
Total France	9,1	9,6	9,7	10,3	10,5	11,0	11,5	12,0	12,4	13,1	13,5
Officines	8,4	8,8	8,9	9,5	9,7	10,2	10,7	11,1	11,5	12,2	12,5
H04AA : AHTICHOL											
Total France	2,2	2,4	2,6	2,7	2,6	2,6	2,5	2,7	2,8	2,8	2,7
Officines	1,8	1,9	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0	1,9
N05B : ANXIOLYTIC											
Total France	61,0 57.4	60,2	61,0 67.0	60,3	57,3	56,5	55,3 54.9	54,2 59.4	54,0 59.4	52,7	52,5 47.0
Officines	57,1	56,5	57,6	56,7	53,5	53,0	51,8	50,1	50,4	49,0	47,9
H05BA : DERIVES D				£2.6	40.5	10 F	A7 4	AFR	44.0	40.5	436
Total France Officines	53,7 50,6	52,9 50,0	53,7 50,7	52,6 49,5	49,5 46,5	48,5 45,7	47,1 44,4	45,6 42,3	44,9 42,3	43,5 40,9	43,6 40,0
HACED HACED AND		. AUTOEC :		OUEC							
H05BB+H05BC+H05 Total France	BE+H05BX : 7,4	: AUTRES A 7,3	AIIXIOLYTI 7,3	OUES 7,6	7,8	8,0	8,2	8,6	9,1	9,2	8,9
Officines	6,5	6,5	6,9	7,2	7,0	7,3	7,4	7,8	8,1	8,2	7,9
H05CD: HYPHOTIO	UES ET SED	ATIFS DER	IVES DE L.	A BEHZODI	AZEPIHE						
Total France	11,2	11,1	9,0	9,0	8,4	8,1	8,2	8,1	8,3	8,0	8,5
Officines	10,4	10,1	8,5	8,5	7,9	7,7	7,9	7,6	7,6	7,5	7,9
H05CF: HYPHOTIO	UES ET SED	ATIFS APP	AREIITES	AUX BEHZ	ODIAZEPIII	ES					
Total France	23,2	22,2	24,2	24,9	24,5	25,9	25,6	25,3	25,1	24,5	24,8
Officines	21,5	20,6	22,4	23,3	22,9	24,0	23,7	23,5	23,3	22,6	23,0

D'une famille d'antalgiques à l'autre, la consommation a évolué très différemment en 2009. La consommation des dérivés de la diphénylpropylamine a fortement diminué en raison de l'annonce, en juin 2009, du prochain retrait du marché de l'association dextropropoxyphène/paracétamol, essentiellement représenté par Di-Antalvic<sup>®</sup> et ses génériques (retrait effectif à ce jour). En revanche, la consommation de paracétamol a fortement augmenté, peut-être en raison d'un report partiel des ventes de dextropropoxyphène/paracétamol, mais surtout en raison de l'incidence exceptionnellement élevée de syndromes grippaux en 2009. Ces pathologies hivernales provoquent toujours une consommation importante d'antalgiques. La progression de la consommation des « autres opioïdes » (N02AX), c'est-à-dire le tramadol seul ou en association, peut également être attribuée en partie à un report de prescriptions du dextropropoxyphène/paracétamol. En revanche, un examen détaillé par sous-classe révèle qu'il n'y a pas eu de transfert de consommation vers des substances telles que le paracétamol ou l'aspirine en association (non présentées p.109). Leur niveau de consommation s'inscrit également dans une tendance à la Par ailleurs, et indépendamment des reports de prescription de dextropropoxyphène/paracétamol vers d'autres substances, il est probable qu'une partie de la consommation s'est reportée vers une substance anti-inflammatoire, dont les dosages les plus faibles sont couramment prescrits comme antalgiques : l'ibuprofène (M01AE01). Sa consommation - dont l'évolution est retracée p.115 - n'a cessé de progresser.

Au sein des psycholeptiques (N05), la consommation d'anxiolytiques a diminué. Cette baisse n'est sans doute pas spectaculaire (-14% en dix ans) ; elle n'en est pas moins réelle et va à l'encontre de l'opinion selon laquelle les Français consommeraient de plus en plus d'anxiolytiques. Elle n'implique cependant en aucune manière que la consommation Française se soit désormais fixée à un niveau optimal (c'est-à-dire à un niveau où il n'y aurait ni surconsommation ni sous-consommation).

La situation est un peu différente au sein des deux principales familles d'hypnotiques et sédatifs : les médicaments dérivés des benzodiazépines (N05CD) et les médicaments reliés aux benzodiazépines (N05CF). La diminution des ventes de la première famille a eu longtemps pour contrepartie une progression des ventes de la seconde, en raison d'un report de marché. Toutefois, les données les plus récentes font plutôt apparaître une stabilisation globale des ces deux classes. Et, sur l'ensemble de la période étudiée, la consommation a très légèrement diminué.

La consommation d'antidépresseurs (N06A) a continuellement progressé jusqu'en 2005, notamment en raison de la forte croissance des ventes des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine. Entre 2006 et 2009, les évolutions ont été plus irrégulières. Alors que les résultats des années 2006 et 2009 peuvent être interprétés comme une stabilisation – voire un léger recul de ce marché - ceux de l'année 2007 et 2008 traduisent en revanche une reprise de la consommation.

La croissance des ventes des médicaments de la démence (N06D) est exclusivement imputable à celle des anticholinestérasiques. Il s'agit des médicaments destinés au traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer.

## Système nerveux (suite)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
N06: PSYCHOANA		45.0	40.7	50.0	50.0	57.0	50.4	57.4	00.5	0.7.0	- CO 7
Total France Officines	43,8 42,0	45,6 43,7	48,7 46,6	52,2 50,0	53,6 51,2	57,6 55,0	58,4 55,6	57,4 54,7	68,5 65,6	67,8 64,8	66,7 63,9
N06A : ANTIDEPR	ESSEURS										
Total France Officines	37,8 36,2	39,5 37,8	42,3 40,4	45,1 43,1	46,4 44,3	49,4 47,3	49,8 47,6	48,7 46,6	50,1 47,8	50,4 48,1	49,8 47,7
H06AA : HIHIBITE	URS HOH SEL	ECTIFS DE	LA RECA	PTURE DE I	LA МОНОА	MIHE					
Total France	6,2	5,6	5,4	5,2	4,7	4,5	4,4	4,3	4,0	3,6	3,7
Officines	6,0	5,4	5,3	5,0	4,6	4,4	4,3	4,1	3,9	3,5	3,6
H06AB HIHIBITEUF										<u>-</u>	
Total France Officines	23,9 23,0	25,6 24,6	27,6 26,5	30,3 29,0	31,6 30,3	34,0 32,5	33,9 32,5	32,6 31,2	33,3 31,9	31,7 30,3	32,0 30,8
H06AF+H06AG : III	IHIBITEURS D	E LA MOH	OAMIHE O	XYDASE (II	IOH SELEC	TIFS & TYP	PE A)				
Total France Officines	0,5 0,5	0,4 0,4	0,3 0,3	0,2 0,2	0,2 0,2	0,3 0,3	0,3 0,2	0,2 0,2	0,2 0,2	0,2 0,2	0,2 0,1
H06AX : AUTRES /	AHTIDEPRESS	EURS									
Total France	7,3	7,9	8,9	9,3	9,9	10,6	11,2	11,5	12,6	14,8	13,9
Officines	6,8	7,5	8,4	8,8	9,3	10,1	10,5	11,0	11,9	14,1	13,2
N06B: PSYCHOST	IMULANTS E	T NOOTRO	PIQUES								
Total France Officines	5,2 5,1	4,9 4,8	4,8 4,7	4,7 4,7	4,1 4,0	3,9 3,8	3,6 3,6	3,1 3,1	2,7 2,7	2,4 2,4	2,3 2,3
N06D : MEDICAME	NTS DE LA D	EMENCE									
Total France Officines	0,8 0,7	1,2 1,1	1,7 1,5	2,4 2,2	3,1 2,9	4,3 3,9	5,0 4,5	5,6 5,0	6,1 5,4	5,6 5,0	5,8 5,2
H06DA: AHTICHO	LIHESTERASI	IOUES									
Total France Officines	0,8 0,7	1,2 1,1	1,7 1,5	2,4 2,2	3,0 2,7	3,7 3,4	4,2 3,8	4,7 4,2	4,9 4,4	4,3 3,8	4,4 3,9
H07BA: MEDICAN	IEHTS UTILIS	ES DAHS I	LA DEPENO	AHCE A L	A HICOTHI	E					
Total France Officines	0,9 0,9	1,9 1,9	2,1 2,1	1,9 1,9	3,2 3,2	3,2 3,1	2,2 2,1	2,4 2,4	3,4 3,3	2,5 2,3	2,7 2,6
H07CA: AHTIVER	TIGIHEUX										
Total France	6,0	6,3	6,8	7,2	7,1	7,7	8,0	8,2	8,4	8,5	8,2
Officines	6,0	6,3	6,9	7,2	7,2	7,8	8,0	8,3	8,4	8,2	8,2

La forte progression en 2000 des médicaments utilisés dans le traitement de la dépendance à la nicotine est due au délistage, en décembre 1999, des substituts nicotiniques vendus sous forme de dispositifs transdermiques. Quant à la baisse très nette observée en 2005, elle trouve en partie son explication dans le fait qu'il n'y a pas eu de hausse du prix des cigarettes en 2005, alors qu'il y en avait eu en 2003 et en 2004, incitant ainsi un nombre plus important de fumeurs à acheter des médicaments pouvant les aider à arrêter de fumer. Bien entendu, les changements de comportement à l'égard du tabac ne sont pas exclusivement déterminés par des facteurs économiques, même si ceux-ci jouent un rôle important. Synthétiquement, l'évolution du marché paraît résulter des quatre facteurs suivants : 1° impact des campagnes nationales de lutte contre le tabac 2° évolution de l'offre (commercialisation de nouveaux médicaments, délistage permettant un accès à ces produits sans prescription médicale) 3° évolution du prix du tabac 4° évolution du prix de ces médicaments. En 2007, par exemple, le premier, le deuxième ainsi que le quatrième facteur ont joué (interdiction de fumer dans les lieux publics fermés, les transports en commun, etc., commercialisation de la varénicline et mise en place d'un forfait annuel de 50 euros par l'assurance maladie). En 2009, la légère augmentation de la consommation de ces médicaments paraît devoir être imputée partiellement au premier facteur (mise en place d'un nouveau numéro d'appel pour assister et conseiller les personnes qui souhaitent arrêter de fumer) car aucun des trois autres n'a joué (selon les données publiées par l'OFDT, la consommation de cigarettes a augmenté en 2009).

## **AUTRES CLASSES ATC**

# B Sang et organes hématopoïétiques

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
B01A: ANTITHRO	MBOTIQUES										
Total France	42,0	45,5	51,7	55,9	59,2	63,2	67,5	70,8	73,4	76,5	82,8
Officines	36,9	40,2	46,1	50,1	53,3	57,2	61,4	63,5	67,5	69,8	75,0
B01AA: ANTIVITA	AMINES K										
Total France	8,6	9,0	9,8	10,4	10,7	11,4	12,2	12,9	13,5	13,9	14,0
Officines	8,3	8,7	9,5	10,1	10,4	11,0	11,8	12,4	13,1	13,4	13,5
DATAB - CROUDE	DE 1 1115D 4 DI										
B01AB : GROUPE			7.0	7.0	7.0	7.0			7.0		7.0
Total France	7,2	7,5	7,6	7,8	7,8	7,9	8,1	7,7	7,6	7,4	7,8
Officines	3,1	3,4	3,3	3,4	3,4	3,5	3,7	3,6	3,6	3,5	3,7
B01AC : INHIBITEU	JRS DE L'AG	REGATION	PLAQUET	TAIRE. HEP	ARINE EXC	LUE					
Total France	26,2	29,0	34,3	37,7	40,7	43,9	47,3	50,1	51,9	54,6	60,3
Officines	25,4	28,1	33,4	36,6	39,5	42,6	45,9	47,3	50,5	52,5	57,3
					·		·				·
B01AC06: ACIDE	ACETYLSAL	ICYLIQUE									
Total France	18,0	19,5	26,1	28,5	30,3	31,5	33,5	33,6	35,7	37,2	39,6
Officines	17,5	18,9	25,4	27,7	29,5	30,6	32,5	33,0	34,9	36,0	38,3
B01AD + B01AE+ I											
Total France	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,2	0,4	0,6	0,7
Officines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,2	0,3	0,4	0,5

La consommation d'antithrombotiques a très fortement progressé entre 1999 et 2009. L'examen par classe ou sous-classe met en évidence le poids très important de l'acide acétylsalicylique (B01AC06) dans cet accroissement des consommations. Il faut, à cet égard, rappeler la spécificité de la DDJ attribuée par l'OMS à cette substance active : la DDJ de l'acide acétylsalicylique n'est pas exprimée en milligrammes de substance active mais correspond simplement à un comprimé, quel qu'en soit le dosage. L'introduction en 1999 sur le marché Français du clopidogrel (B01AC04) a également contribué de façon significative à l'augmentation de la consommation des inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire, héparine exclue (B01AC).

La consommation d'antivitamines K (B01AA), quoique d'un niveau plus faible, se caractérise également par une progression soutenue.

En revanche, la consommation des médicaments du groupe de l'héparine (B01AB) n'a que faiblement progressé. Il s'agit, contrairement aux autres antithrombotiques, d'une classe de médicaments dont la consommation est un peu plus importante à l'hôpital qu'en ville.

## D Médicaments dermatologiques

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
D01B : ANTIFONGIQUES A USAGE SYSTEMIQUE												
Total France	1,2	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,6	2,2	2,5	1,9	1,8	
Officines	1,2	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,6	2,2	2,5	1,9	1,7	

Les antifongiques à usage systémique sont presque exclusivement utilisés en ville. Leur niveau de consommation demeure modeste, bien qu'il ait augmenté significativement jusqu'en 2007. Le moindre usage de ces médicaments en 2008 et en 2009 paraît coïncider avec l'introduction de génériques de Terbinafine (référence Lamisil®) en 2008.

# G Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
G03CA: ESTROGI	ENES NATURI	ELS ET HEN	VISYNTHE	FIQUES NO	N ASSOCIE	S					
Total France	27,0	26,9	27,0	29,9	22,9	18,5	17,7	16,8	17,5	16,1	16,1
Officines	26,9	26,9	27,0	29,8	22,9	18,5	17,7	16,8	17,5	16,1	16,1
G03CA03 +G03CA	157 : ESTRAD	IOL + ESTE	ROGENES (	CONJUGUE	s						
Total France	18,8	18,9	18,8	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9	7,9	6,9	6,6
Officines	18,8	18,9	18,7	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9	7,9	6,9	6,6

Prenant en compte les résultats de deux importantes études anglo-saxonnes, les mises au point publiées par l'Afssaps en janvier et décembre 2003 sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause (THM), actualisées lors d'un point d'étape en juin 2006, ont eu d'importantes répercussions sur les ventes des estrogènes. Si la baisse a été particulièrement marquée en 2003, elle ne s'en est pas moins poursuivie régulièrement entre 2003 et 2009. Le niveau de la consommation paraît cependant sur le point de stabiliser.

Les ventes des estrogènes qui n'ont pas d'indication dans le THM ont également baissé dans des proportions importantes, comme le montre l'évolution du nombre de DDJ pour la classe entière.

# Antinéoplasiques et immunomodulateurs

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
L02BA01: TAMO)	CIFENE										
Total France	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1	0,9	0,8
Officines	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1	0,9	0,8
L03AB: INTERFER	ONS										
Total France	0,1	0,5	0,3	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7
Officines	0,1	0,4	0,3	0,5	0,4	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7

Il sera tout d'abord rappelé qu'aucune DDJ n'a été attribuée par l'OMS aux antinéoplasiques (L01). Parmi les anti-estrogènes utilisés dans la thérapeutique endocrine, le tamoxifène – qui est prescrit dans le traitement du carcinome mammaire - représente toujours une part prépondérante des ventes mais son utilisation a diminué au cours de la période étudiée. En ce qui concerne les intérférons, leur consommation a fortement progressé jusqu'en 2001 puis s'est stabilisée. Après la levée de la réserve hospitalière, les ventes se sont presque complètement reportées sur le marché officinal.

# Médicaments du muscle et du squelette

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
M01A: ANTIINFLA	MMATOIRE	S, ANTIRHI	JMATISMA	AUX, NON S	TEROIDIEN	S					
Total France	43,7	46,6	54,2	55,0	56,4	55,6	51,0	51,5	53,1	53,6	54,2
Officines	42,9	45,9	53,3	54,2	55,5	54,7	50,2	50,7	52,3	52,5	53,2
M01AB05: DICLO	FENAC										
Total France	5,1	4,6	4,2	4,6	4,4	4,4	5,1	4,8	4,8	5,2	5,3
Officines	5,0	4,5	4,1	4,5	4,3	4,3	5,0	4,7	4,7	5,1	5,2
M01AC01: PIROX	TCAM										
Total France	5,5	5,0	4,6	4,8	4,6	4,4	4,7	4,4	4,0	2,4	2,3
Officines	5,5	4,9	4,5	4,7	4,6	4,4	4,6	4,4	4,0	2,4	2,3
M01AE01: IBUPR	OFENE										
Total France	7,3	7,6	8,2	8,7	9,6	8,8	8,6	8,9	9,4	9,9	10,9
Officines	7,3	7,6	8,1	8,7	9,6	8,8	8,6	8,8	9,4	9,9	10,9
M04A: ANTIGOUT	TEUX										
Total France	7,7	8,0	8,1	8,2	6,6	7,7	8,6	8,6	8,3	8,1	8,4
Officines	7,6	7,9	8,0	8,1	6,5	7,5	8,4	8,5	8,1	8,0	8,3
M05BA + M05BB:	ВІРНОЅРНО	NATES SE	JLS OU EN	ASSOCIAT	TION						
Total France	1,9	2,2	3,0	4,1	6,1	8,2	9,9	9,8	10,1	10,2	9,4
Officines	1,9	2,2	3,0	4,1	6,1	8,0	9,7	9,6	9,9	10,1	9,2

L'introduction des coxibs puis le retrait du marché de l'un d'entre eux (le rofécoxib en septembre 2004) expliquent en grande partie les évolutions de la consommation d'antiinflammatoires entre 2000 et 2005. Les années 2006 à 2009, en revanche, se caractérisent par une reprise modérée des ventes. Comme il a déjà été noté lors de l'examen des ventes d'antalgiques, la consommation d'ibuprofène a été régulière tout au long de ces onze années et ne s'est jamais interrompue.

La forte baisse en 2008 de la consommation de piroxicam est due à la restriction de ses indications, intervenue en tout début d'année. Ses indications sont désormais restreintes au traitement symptomatique de l'arthrose, de la polyarthrite rhumatoïde et de la spondylarthrite ankylosante. La consommation de biphosphonates (principalement destinés au traitement de l'ostéoporose post ménopausique) a très régulièrement progressé jusqu'en 2005 mais s'est ensuite stabilisée et a même enregistré un léger recul en 2009.

# R Système respiratoire

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
R03AC: AGONISTE	S SELECTIF	S BETA 2	ADRENERG	IQUES (po	ur inhalati	on)					
Total France	21,8	23,4	21,2	18,1	17,4	16,6	17,3	16,7	17,1	16,7	17,0
Officines	21,0	22,6	20,3	17,2	16,5	15,7	16,2	16,0	16,4	16,0	16,3
R03CC: AGONISTE	S SELECTIF	S BETA 2	ADRENERG	IQUES (us	age systé	mique)					
Total France	1,3	1,3	1,3	1,2	1,0	0,9	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6
Officines	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5
R05CB01: ACETYL	CYSTEINE										
Total France	10,1	10,4	9,8	9,1	9,0	8,3	9,1	4,2	4,1	4,0	4,2
Officines	9,9	10,4	9,6	9,1	8,9	8,1	8,9	4,1	4,0	3,9	4,1
R05CB03: CARBOO	ISTEINE										
Total France	7,8	8,4	8,3	7,8	7,7	7,0	7,7	3,8	3,3	3,2	3,3
Officines	7,8	8,4	8,2	7,8	7,7	6,9	7,7	3,8	3,2	3,2	3,2

Les classes R03AC et R03CC sont majoritairement composées des mêmes substances actives (notamment le salbutamol). Ce sont des bronchodilatateurs de courte durée à action rapide. La ventilation des spécialités entre les deux classes est donc établie en fonction de la forme pharmaceutique : d'un côté les formes inhalées (R03AC), de l'autre, toutes les autres formes pharmaceutiques (R03CC). Les formes inhalées sont, au demeurant, beaucoup plus utilisées que les autres. Depuis 2001, la consommation des spécialités de cette classe s'inscrit dans une tendance à la baisse.

L'acétylcystéine et la carbocistéine constituent les expectorants les plus utilisés et leurs niveaux de consommation, assez proches, ont connu des évolutions comparables. La très forte diminution observée en 2006 est due au déremboursement en début d'année des spécialités contenant l'une ou l'autre de ces substances actives. Quant à la légère reprise de la consommation d'acétylcystéine en 2009, elle s'explique par la forte incidence des pathologies hivernales.

#### 6. COMPARAISONS INTERNATIONALES

#### 6.1 REMARQUES GENERALES

D'une classe à l'autre, comme le démontrent les nombreuses données présentées dans ce rapport, la consommation pharmaceutique évolue très différemment. Peut-on néanmoins tirer de ce constat quelques enseignements généraux ? Lorsque la consommation continue à augmenter, doit-on systématiquement en conclure qu'il y a un usage excessif, résultant notamment de prescriptions injustifiées ? A l'inverse, lorsque la consommation diminue, doiton nécessairement affirmer que la tendance va « dans le bon sens » ? Dans certaines classes, le diagnostic est assez aisé à établir et ne peut guère provoquer de controverse : que l'utilisation des antibiotiques tende à diminuer, nul ne saurait s'en inquiéter. A bien des égards, la pente de la courbe peut même être jugée insuffisamment marquée, compte tenu de la gravité des problèmes de résistance aujourd'hui rencontrés. De même, le recours un peu moins fréquent aux anxiolytiques et aux hypnotiques est une évolution qui sera jugée satisfaisante. A contrario, l'augmentation de la consommation des antidiabétiques ne peut être considérée comme un sujet de préoccupation en raison de la prévalence croissante de cette pathologie et de la prise en charge de malades jusqu'alors non traités. En revanche, dans d'autres classes, la situation n'est pas toujours aussi claire et il est difficile d'établir avec certitude s'il y a surconsommation et, surtout, d'en mesurer l'ampleur. Faute de disposer de données précises et actualisées sur les populations-cibles de chaque médicament, sur les prévalences des pathologies, sur le nombre de patients effectivement traités, sur les stratégies thérapeutiques retenues, etc., le niveau de surconsommation est difficile à quantifier, même si l'opinion des experts ou les données de panels de prescription contribuent à en apprécier la réalité. Dans ces conditions, la seule méthode réellement utilisable pour appréhender le niveau de la consommation pharmaceutique consiste à procéder à des comparaisons internationales. De quelque nature qu'elles soient, elles présentent bien sûr des limites, voire quelques biais mineurs, mais on ne saurait leur ôter toute signification et refuser d'en tirer le moindre enseignement. De nombreux pays européens ont un niveau de développement équivalent à celui de la France, présentent une structure démographique comparable à celle de notre pays, et bénéficient de systèmes de protection sociale et d'organisation des soins qui, malgré leurs particularités, peuvent être rapprochés de celui dont bénéficient les Français. Dans ces conditions, rien ne s'oppose à ce que les consommations de médicaments au sein de l'Europe soient comparées.

Malheureusement, les données internationales traitant de la consommation de médicaments sont peu nombreuses. La plupart des statistiques publiées - notamment par l'OMS et par l'OCDE<sup>10</sup> - retracent les montants des dépenses de médicaments et la part que celles-ci représentent dans les dépenses de santé ou dans le produit intérieur brut. Limitées à leur expression monétaire, ces données favorisent les comparaisons directes sur les dépenses pharmaceutiques et sur leur évolution, mais ne renseignent pas sur la consommation en termes quantitatifs ou qualitatifs. En effet, malgré le mouvement de convergence observé depuis une dizaine d'années, les écarts de prix demeurent encore significatifs. De surcroît, la structure de la consommation diffère d'un pays à l'autre. Aussi ne peut-on déduire des écarts dans les montants de la dépense des différences dans les niveaux de consommation.

Par ailleurs, la mesure de la consommation en termes quantitatifs se heurte à des difficultés déjà signalées dans ce rapport. Le nombre de boîtes constitue un indicateur imprécis et

L'OCDE a publié dans son rapport 2009 « Health at a glance » quelques données quantitatives exprimées en nombre de DDJ/1000H/J pour quatre classes. Toutefois, ces données – qui résultent d'une compilation de données nationales, ne portent que sur les années 2000 et 2007 et, surtout, ne sont pas complètement homogènes (la consommation à l'hôpital est incluse pour certains pays). De surcroît, il n'est pas établi si ces données prennent toutes en compte les médicaments délivrés sans prescription médicale.

parfois trompeur, surtout lorsqu'il s'agit de comparaisons internationales pour lesquelles les différences dans les tailles de conditionnement ou de dosage peuvent avoir un impact significatif sur les dénombrements. Seules des études conduites à partir d'étalons comme la DDJ ou, à défaut, en « unités standard » (c'est-à-dire en unités de prise) peuvent aboutir à des résultats pertinents.

A ce jour, en raison de difficulté de collecte et de traitement des informations, aucune étude comparative n'est produite en « routine » au niveau européen, à l'exception des principales classes d'antiinfectieux pour lesquelles le projet ESAC, déjà mentionné (cf. p. 106), publie, selon la méthodologie des DDJ, des données de consommation portant sur la quasi-totalité des pays européens.

Il faut cependant relever que plusieurs agences nationales accordent un libre accès à des bases de données sur la consommation de médicaments. Elaborées à partir de la classification ATC et utilisant différents indicateurs dont les DDJ, ces données apportent une information très détaillée sur la consommation pharmaceutique. Néanmoins, comme ces agences ou instituts sont tous situés dans le nord de l'Europe, leurs résultats – dont une synthèse est présentée dans ce chapitre – ne sauraient refléter une consommation européenne moyenne à partir de laquelle la situation française pourrait être appréciée.

En France, l'Afssaps publie chaque année des données de consommation exprimées en nombre de DDJ pour 1000 habitants portant sur la presque totalité des classes qui peuvent être traitées avec cette méthodologie (partie 5 de ce rapport). Par ailleurs, des études reposant sur les « unités standard <sup>11</sup>» - qui exigent des traitements moins lourds que ceux faits en DDJ - sont ponctuellement publiées par des organismes publics et divers services de recherche afin de comparer les niveaux de consommation pharmaceutique en Europe.

#### 6.2 PRINCIPAUX RESULTATS DE QUELQUES ETUDES FRANCAISES

Tableau 13 : La consommation pharmaceutique dans 8 pays européens en 2009

Chiffre d'	affaires HT	et quantités ve	ndues par habit	tant en 2009
	CA HT (€) par hab.	Nb de boîtes par hab.	Nb d'unités standard par boîte	Nb d'unités standard par hab.
Ensemble des 8 pays	251	28	39	1 108
Allemagne	309	18	60	1 084
Danemark	352	15	67	1 027
Espagne	232	29	37	1 082
France *	335	48	30	1 463
Italie	197	30	26	773
Pays-Bas	193	16	40	641
Royaume-Uni **	155	26	49	1 258
Suisse	331	20	53	1 080

<sup>\*</sup> hors DOM

\*\* les données IMS ne tiennent pas compte des ventes ne passant pas par les officines Celles-ci sont sensiblement plus importantes au Royaume-Uni.

Sources : DREES - données IMS Health & Eco-Santé 2010 OCDE pour la population

En 2010, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé a publié, dans le cadre du rapport annuel des Comptes Nationaux de la Santé, des comparaisons sur la consommation de médicaments dans huit pays européens. Reposant sur une source privée (IMS), ce travail retient plusieurs indicateurs qui mettent en évidence la disparité des dépenses pharmaceutiques,

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Cet étalon présente cependant l'inconvénient de ne pas tenir compte du dosage des substances actives. Ainsi une gélule dosée à 125 mg sera décomptée de la même façon qu'une gélule dosée à 500 mg.

l'hétérogénéité des tailles de conditionnement et, surtout, des différences importantes dans les niveaux de consommation. De cette étude, il ressort que la France était, parmi les huit pays retenus, le principal consommateur de médicaments.

De son côté, la CNAMTS a récemment publié (mars 2011) une étude plus détaillée sur les consommations de médicaments en Europe (7 pays), présentant de surcroît l'intérêt de retracer des évolutions sur la période 2006-2009.

Tableau 14 : La consommation pharmaceutique dans sept pays européens (principales classes)

Evolution des volumes par habitant sur les 8 classes observées entre 2006 et 2009

	20	006	20	09	Taux de		
	Rang	Unités standards par habitant	Rang	Unités standards par habitant	croissance annuelle moyen Période 2006/2009		
France	2 375		2	382	0,5%		
Allemagne	4 290		4	329	4,3%		
Italie	6	261	6	298	4,5%		
Pays-Bas	5	277	5	310	3,8%		
Espagne	3	334	2	382	4,6%		
Suisse	7	209	7	228	2,9%		
Royaume-Uni	1 419		1	456	2,9%		
Moyenne	328			360	3,2%		

Source: Calculs CNAMTS sur source IMS-HEALTH 2009

Les résultats présentés dans le tableau 14 ne sont pas directement comparables à ceux de la DREES (tableau 13) car ils se limitent aux huit principales classes de médicaments (antidiabétiques oraux, antibiotiques, antiasthmatiques, hypolipidémiants, médicaments de l'hypertension artérielle, antidépresseurs, tranquillisants, inhibiteurs de la pompe à protons). Ces classes représentaient en France 38% des remboursements de médicaments en 2009 par l'ensemble des régimes, et 28% des quantités consommées. Cette étude montre que le Royaume-Uni est le pays où le niveau de consommation est le plus élevé, devant la France et l'Espagne, qui se situent exactement au même niveau. Par ailleurs, l'écart de consommation entre la France avec les autres pays européens s'est resserré entre 2006 et 2009, passant de 15% à 6% 12. Le tableau 15 retrace cette évolution en indiquant le rang respectivement occupé par la France en 2006 et en 2009 dans les huit classes étudiées.

4 (

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> C'est en France que la progression de la consommation a été la plus faible.

Tableau 15 : Rang de la France parmi les 7 pays étudiés

		standards ibitant		moyen ibitant
	2006	2009	2006	2009
Antidiabétiques oraux	1	1	1	1
Antibiotiques oraux	1	1	2	1
Anti-asthmatiue	2	3	3	3
Hypocholestérolémiants	1	1	1	1 1
dont statines	3	4	2	2
Produits de l'HTA	3	4	1	1 1
Antidépresseurs	1	3	3	3
Tranquillisants	1	2	2	2
IPP .	2	5	1	2
Nombre de fois 1er	5	3	4	4
Ensemble	2	2	1	1

Source: CNAMTS sur source IMS-Health

Une troisième étude, un peu plus ancienne, conduite par la Direction de la Sécurité Sociale et publiée dans le rapport de la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale de juin 2009, présente des conclusions assez similaires pour la période 2004-2008. Elle s'est limitée à trois classes qui ont fait l'objet de mesures de maîtrise médicalisée : 1° inhibiteurs de la pompe à protons (antiulcéreux) 2° inhibiteurs de l'enzyme de conversion et sartans (antihypertenseurs) 3° statines (hypolipidémiants). Les huit pays retenus sont ceux qui seront ensuite étudiés par la DREES. Les résultats produits montrent que la consommation française figure toujours parmi les plus élevées (en occupant le deuxième ou le troisième rang sur huit selon les classes), mais que l'écart se resserre. En effet, au cours de la période retenue, la consommation a augmenté plus vite dans le sept autres pays (mais il est vrai que des actions analogues de maîtrise n'ont pas forcément été conduites dans ces sept pays pour les trois classes étudiées).

Bien qu'elles utilisent la même source (données privées émanant des panels IMS) et la même méthodologie (c'est-à-dire le choix de l'unité standard comme étalon de mesure), ces études - notamment celles de la CNAMTS et de la DREES - établissent des hiérarchies un peu différentes. Ces écarts s'expliquent par le fait que les champs couverts sont différents. Si l'on ne retient que les classes les plus importantes, le niveau de la consommation pharmaceutique française apparaît plus modéré que si l'on considère l'ensemble des médicaments vendus en officine. Faut-il en déduire que le niveau de la consommation pharmaceutique française est élevé en raison notamment d'une consommation excessive de médicaments destinés au traitement des pathologies les plus courantes? Cette question mériterait une étude approfondie. Par ailleurs, s'il est préférable de pouvoir mesurer toute la consommation ambulatoire, il faut également tenir compte que les modalités de délivrance et de distribution des médicaments présentent des spécificités dans chaque pays. Or celles-ci peuvent introduire un biais. Aussi, pour être absolument rigoureuses et échapper ainsi à toute critique méthodologique, les comparaisons devraient-elles porter sur la consommation pharmaceutique totale, et donc intégrer la consommation hospitalière qui, pour certaines classes, peut être très importante.

En conclusion, l'ensemble de ces travaux montre que la consommation française demeure l'une des plus élevées d'Europe mais que les écarts se réduisent au fil des années. Il ne peut être affirmé que les Français sont les plus gros consommateurs de médicaments, quelle que soit la classe considérée.

#### 6.3 LA CONSOMMATION D'ANTIBIOTIQUES EN EUROPE

Tableau 16: Evolution des consommations d'antibiotiques en Europe exprimée en nombre de DDJ (secteur ambulatoire)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne											
(données ESAC)	13,6	13,6	12,8	12,7	13,9	13,0	14,6	13,6	14,5	14,5	14,9
Belgique		05.0	00.7			00.7		04.0	05.4		07.5
(données ESAC)	26,2	25,3	23,7	23,8	23,8	22,7	24,3	24,2	25,4	27,72	27,5
Bulgarie (données ESAC)	15,1	20,2	22,7	17,3	15,5	16,4	18,0	18,1	19,8	20,6	18,6
Espagne	10,1	20,2	22,7	17,5	10,0	10,4	10,0	10,1	15,0	20,0	10,0
(données ESAC)	20,0	19,0	18,0	18,0	18,9	18,5	19,3	18,7	19,9	19,7	19,7
France	,_		, -	, -	-	, -	,=	1.	,.		
(données Afssaps)	34,3	33,4	33,0	32,0	28,9	27,1	28,9	27,9	28,6	28,0	29,6
Grèce											
(données ESAC)	7,08	31,7	31,8	32,8	33,6	33,0	34,7	41,1	43,2	45,2	38,6
Italie 5000	04.5		05.5		05.0			00.7			00.7
(données ESAC)	24,5	24,0	25,5	24,3	25,6	24,8	26,2	26,7	27,6	28,5	28,7
Pays-Bas (données ESAC)	10,0	9,8	9,9	9,8	9,8	9,7	10,5	10,8	11,0	11,2	11,4
Pologne	10,0	5,0	5,5	5,0	5,0	5,7	10,5	10,0	11,0	11,2	11,4
(données ESAC)	22,2	22,6	24,8	21,4	n.d.	19,1	19,6	n.d.	22,2	20,7	23,6
République tchèque	,-		,_	,							
(données ESAC)	18,6	n.d.	n.d.	13,9	16,7	15,8	17,3	15,9	16,8	17,4	18,4
Royaume Uni											
(données ESAC)	14,8	14,3	14,8	14,8	15,1	15,0	15,4	15,3	16,5	16,9	17,3
Suède											
(données ESAC)	15,8	15,5	15,8	15,2	14,7	14,5	14,9	15,3	15,5	14,6	13,9

**Source**: European Surveillance of Antimicrobial Consumption (ESAC) et Afssaps (pour les données françaises, également utilisées par ESAC). Le rapport 2009 présente des données pour 32 pays.

➤ La consommation française (de 29,6 DDJ/1000H/J) reste très au dessus de la moyenne européenne et classe la France dans les pays à forte consommation. Elle occupait le troisième rang en 2009 derrière la Grèce et Chypre (34,4 DDJ)

La consommation en Europe peut être schématiquement divisée en trois zones : les pays du Nord, faibles consommateurs d'antibiotiques, les pays de l'Est, consommateurs modérés et les pays du bassin méditerranéen, forts consommateurs. **Toutefois, ces écarts tendent à se réduire au fil des années, même s'ils demeurent importants** (comme le montre les tableaux 14 et 17, il s'agit là d'une tendance observable pour d'autres classes de médicaments que les antibiotiques).

## 6.4 LA CONSOMMATION PHARMACEUTIQUE EN FRANCE ET DANS PLUSIEURS PAYS D'EUROPE DU NORD

Tableau 17: Evolution de la consommation en France et dans plusieurs pays d'Europe du Nord pour quelques classes (en DDJ/1000H/J)

Classe ATC		Fra	nce			Pays	-Bas			Non	/ège			Sui	ède	
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
A02B :Médicaments pour l'ulcère peptique	54,0	59,0	59,2	63,2	56,7	64,0	71,3	78,2	29,7	32,4	35,4	37,7	36,8	39,3	42,7	45,6
A10 : Médicaments du diabète	60,0	60,7	62,0	64,4	60,2	62,6	65,0	65,2	41,0	43,1	45,4	46,2	44,0	45,3	47,8	48,8
B01A: Antithrombotiques	63,5	67,5	69,8	75,0	67,7	72,1	75,9	77,8	78,0	82,0	86,0	87,6	85,3	87,7	90,1	90,5
C03C: Diurétiques de l'anse	25,9	25,5	25,9	26,4	24,6	24,8	25,2	24,2	25,4	25,0	24,8	24,2	42,5	44,6	45,7	47,2
C07 : Béta-bloquants	54,8	52,6	55,2	56,1	49,2	51,5	53,6	52,8	40,2	40,5	40,8	39,7	54,7	55,0	55,2	54,1
C08 : Inhibiteurs calciques	47,2	51,0	51,1	50,9	38,8	41,4	43,6	44,5	50,1	52,1	54,0	54,4	47,2	51,2	56,1	61,0
C09 : Médicaments agissant sur le système renine																
angio-tensine	124,2	128,6	138,7	142,0	108,0	118,1	126,9	131,0	111,3	116,9	123,3	126,2	105,5	117,6	1,081	138,3
C10 : Agents modifiant les lipides	83,8	83,4	87,6	90,5	72,1	79,5	82,9	88,1	76,6	87,2	97,6	104,0	49,7	56,9	64,2	70,5
D01B : Antifongiques à usage systémique	2,2	2,5	1,9	1,7	1,3	1,1	1,1	1,1	0,9	0,9	1,0	1,0	0,5	0,5	0,6	0,5
J01 : Antibiotiques	27,9	28,6	28,0	29,6	10,0	10,4	10,6	10,5	14,2	14,8	15,1	14,7	15,0	15,3	14,9	13,9
N06A : Antidépresseurs	46,6	47,8	48,1	47,7	37,1	39,9	40,7	39,7	49,0	51,0	51,7	51,6	68,1	70,6	72,4	72,1
R03AC: Agonistes sélectifs Beta 2 adrenergiques																
(pour inhalation)	16,0	16,4	16,0	16,3	15,1	14,4	13,8	13,4	17,7	17,5	16,7	16,5	13,9	13,9	14,2	15,6
Total pour les 12 classes étudiées	606,1	623,7	643,5	663,7	540,9	579,8	610,5	626,4	534,2	563,3	591,8	603,9	563,2	597,8	634,0	658,0
% moyen d'accroissement entre 2006 et 2009				2,3%				3,7%				3,1%				4,0%

Sources: Afssaps (France), GIP/College voor zorgverzekeringen (Pays-Bas) Folkehelseinstituttet (Norvège), Socialstyrelsen- Läkemedelsstatistik (Suède), Eurostat (pour la population des Pays-Bas)

Les classes retenues dans ce tableau ont été restreintes à celles pour lesquelles des comparaisons pertinentes peuvent être effectuées. En effet, les statistiques élaborées par l'Afssaps portent sur l'ensemble des ventes de médicaments en France, qu'elles aient ou non pour origine une prescription médicale et qu'elles soient ou non remboursées par l'assurance-maladie. En revanche, les données – au demeurant très riches et très détaillées - que publient les agences et les instituts de différents pays d'Europe du Nord ont pour origine les prescriptions et les prises en charge auxquelles elles donnent lieu. Cette restriction ne pose pas de problème lorsqu'il s'agit de classes de médicaments qui sont toujours (ou sinon, dans une très grande majorité des cas) soumises à une prescription médicale et sont remboursés aux assurés sociaux (par exemple les principaux médicaments du système cardio-vasculaire, les anxiolytiques, les antidépresseurs, les antibiotiques, etc.). En revanche, ces comparaisons deviennent difficiles lorsqu'elles se rapportent à des médicaments qui sont, dans une proportion plus ou moins importante, disponibles en vente libre, comme c'est le cas pour de nombreux médicaments de l'appareil digestif et de l'appareil respiratoire, mais aussi pour les antalgiques, les anti-inflammatoires, etc., ou bien lorsqu'elles concernent des médicaments dont la prescription et la dispensation à l'hôpital peuvent notablement varier d'un pays à l'autre. Aussi le tableau 17 limite-t-il les classes étudiées à celles pour lesquelles ces deux biais, lorsqu'ils existent, n'ont qu'un impact limité sur les résultats et ne sauraient en fausser l'interprétation globale.

Ces comparaisons, qui portent sur douze classes, relevant de six groupes anatomiques différents, montrent que la consommation française est la plus élevée des quatre pays étudiés. Toutefois, la place qu'occupe la France n'est pas toujours la première et les écarts observés sont parfois plus faibles qu'on ne pourrait a priori le supposer<sup>13</sup>. Ainsi aux Pays-Bas consomme-t-on plus d'anti-ulcéreux qu'en France, en Norvège plus d'antiasthmatiques pour inhalation et en Suède plus d'antidépresseurs<sup>14</sup>. En ce qui concerne les grandes classes du système cardio-vasculaire, les niveaux de consommation

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Dans la mesure où les trois pays comparés à la France se caractérisent par le niveau habituellement jugé modéré de leur consommation pharmaceutique globale.

Pour les pays comparés à la France, les consommations d'antibiotiques présentent des différences mineures avec celles mentionnées à la page précédente, qui proviennent du rapport produit par ESAC.

sont proches, même si la Norvège paraît se caractériser par une utilisation élevée, et en forte croissance, des hypolipidémiants (C10).

Par ailleurs, il convient de souligner que le tableau 17 conduit aux mêmes conclusions que l'étude conduite par la CNAMTS en ce qui concerne l'évolution récente de la consommation pharmaceutique: elle a progressé moins vite en France que dans d'autres pays européens. Ce constat est d'autant plus intéressant qu'il résulte de deux études portant sur la même période (2006-2009), mais utilisant des méthodologies et des données distinctes (publiques dans un cas, privées dans l'autre), traitant des classes thérapeutiques en partie différentes et concernant des pays différents (à l'exception des Pays-Bas).

Les différentes données réunies dans ce chapitre sont certes incomplètes. Elles ne prétendent pas retracer l'évolution de la consommation dans toute l'Europe ni établir un classement au sein duquel le rang de la France pourrait être déterminé avec certitude. Il n'en demeure pas moins que ces données convergent et aident à établir un constat peu discutable : la consommation de médicaments des Français est importante mais l'écart avec les pays pour lesquels des comparaisons sont disponibles - ou ont été établies dans le cadre de ce rapport - tend à se réduire. D'autre part, si l'on considère la situation de chaque grande classe thérapeutique, il apparaît que ce ne sont pas toujours les Français qui consomment le plus. Cette dernière observation n'implique pas que la consommation en France des médicaments appartenant à ces classes est modérée. Le niveau de consommation constaté dans d'autres pays européens s'explique peut-être par la prévalence de certaines pathologies, sans que le niveau constaté en France soit pour autant justifié.

Souvent limitées à ces grandes classes, parce qu'elles jouent un rôle majeur dans la prise en charge thérapeutique des patients, les comparaisons internationales devraient également porter sur les médicaments traitant de pathologies courantes, ne présentant pas habituellement de caractère de gravité. Ces médicaments ne contribuent-ils pas au niveau élevé de la consommation pharmaceutique totale, tel qu'il ressort, par exemple, de l'étude conduite en 2010 par le ministère de la Santé? Sont-ils aussi couramment utilisés chez nos voisins européens? Ce sont là des questions auxquelles des travaux complémentaires devront s'efforcer de répondre.

INDEV			I FALLY
INDEX	DES FIGURES	EI DES IAB	OLEAUX

### 7. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX

### Liste des figures

Figure 1:	Decomposition des ventes, en valeur, des medicaments en France	4
Figure 2:	Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques	5
Figure 3 :	Evolution des ventes aux officines, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1999 et 2009	
Figure 4:	Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1999 et 2009	9
Figure 5:	Part du marché officinal, en valeur, détenue par les premiers produits 1999-2009 2	
Figure 6:	Part du marché hospitalier, en valeur, détenue par les premiers produits 1999-2009 2	
•		
Figure 7:	Part du marché officinal, en quantités, détenue par les premiers produits 1999-2009. 2	
Figure 8:	Décomposition du marché officinal, en valeur, selon le statut des spécialités	
Figure 9:	Décomposition du marché officinal, en quantités, selon le statut des spécialités 2	
•	: Evolution de la part de marché des génériques	
	: Le marché en valeur des médicaments orphelins	
	Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme	
	: Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Sang et organes hématopoïétiqu	1
	: Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Système cardio-vasculaire 4	
	: Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments dermatologiques4	
Figure 16:	Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du système génitourinaire et hormones sexuelles	
Figure 17:	: Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Hormones systémiques 4	
•	: Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Anti-infectieux5	
•	: Evolution des ventes en officine en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs 5	
	Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Médicaments du muscle et du	
	squelette5	
	Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Système nerveux5	
•	Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Antiparasitaires et insecticides 6	
	Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Système respiratoire 6	
	Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur-Organes sensoriels6	
	Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur - Divers6	
	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Voies digestives et métabolisme6	
Figure 27:	Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Sang et organes hématopoïétique7	
Figure 28:	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système cardio-vasculaire 7	
Figure 29:	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments dermatologiques 7	5
Figure 30:	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicaments du système génito-	
	urinaire et hormones sexuelles	7
Figure 31:	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Hormones systémiques7	9
	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Anti-infectieux	
	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et	
J	immunomodulateurs8	3
Figure 34 :	Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette	
Figure 35	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux	
	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antiparasitaires et insecticides 8	
	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antiparasitaires et insecticides : 6 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Système respiratoire 9	
	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Organes sensoriels	
rigure 39 :	: Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers9	S)

### Liste des tableaux

ableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques	12
ableau 2: Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2009	17
ableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2009	18
ableau 4 : Ventes de Génériques en 2009 : les trente CA, en officine,	26
ableau 5 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2009 –	27
ableau 6 : CA réalisé en officine en 2009 : part des génériques par classe ATC (niveau 2 de l nomenclature ATC)	la 28
ableau 7 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal	
(remboursable + non remboursable)	32
ableau 8 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal	
(remboursable + non remboursable)	32
ableau 9 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non rembours	able),
sur le marché officinal	33
ableau 10 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non	
remboursable), sur le marché officinal	
ableau 11 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier	
ableau 12 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier	34
ableau 13 : La consommation pharmaceutique dans 8 pays européens en 2009	
ableau 14 : La consommation pharmaceutique dans sept pays européens (principales classe	es)119
	. 120
ableau 16: Evolution des consommations d'antibiotiques en Europe exprimée en nombre de	DDJ
(secteur ambulatoire)	. 121
ableau 17 : Evolution de la consommation en France et dans plusieurs pays d'Europe du Nor	d pour
quelques classes	. 122

ANNEXE METHODOLOGIQUE	

#### 8. ANNEXE METHODOLOGIQUE

#### Les problèmes liés au régime de remboursement

Ces problèmes résultent du traitement sur une longue période des informations recueillies. En effet, ces informations ne reflètent qu'un état provisoire, et qui est donc susceptible d'être modifié au cours des années suivantes. Ainsi, le régime de remboursement ne constitue pas une donnée permanente : un médicament peut être radié de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et être ensuite commercialisé en non remboursable. Ce changement d'état, qui paraît *a priori* simple à traiter, pose en fait d'importantes difficultés pratiques dans une base de données « vivante », continuellement enrichie et corrigée.

A titre d'exemple, si l'on mesure l'évolution des ventes des spécialités remboursables sur dix ans, et que l'on prenne pour seule référence celles qui l'étaient en 2009, le taux de croissance ainsi calculé surestimera nettement la progression réelle du marché. En effet, certains médicaments remboursables en 1999 ne l'étaient plus en 2009. Par ailleurs, d'autres médicaments ne sont plus disponibles en France alors qu'ils étaient auparavant commercialisés sous forme de spécialités remboursables. Dans les deux cas, ces spécialités ont été radiées de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux, et une recherche effectuée en prenant pour critère le régime de remboursement en 2009 ne permettra pas de les identifier.

Pour pallier cet inconvénient et disposer de séries conformes aux données du marché, il est nécessaire de reconstituer, pour chaque année, le régime de remboursement de toutes les spécialités commercialisées. Ce travail de consolidation est achevé depuis plusieurs années. Des données portant sur le marché des médicaments remboursables figurent sur les **Tableaux 1 et 4**, les **Figures 8 et 9** ainsi que sur les tableaux concernant les contraceptifs oraux et les vaccins. Toutefois, ce travail de partage du marché entre spécialités remboursables et spécialités non remboursables ne sera pas généralisé à l'ensemble des classes. En effet, il offre peu d'intérêt de présenter cette répartition pour des classes dont la presque-totalité des spécialités qui les composent sont, soit remboursables, soit non remboursables.

#### Les problèmes liés à la classification ATC

Tout changement dans la classification ATC se répercute immédiatement sur les montants des ventes des classes concernées, comme cela a été le cas, en 2000, avec le changement de classification des médicaments de la maladie d'Alzheimer. Cet effet de champ explique les éventuels écarts qui seraient constatés d'une édition à l'autre de ce document.

